LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 49—No 1 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 6 AVRIL 1962 PRIX: 10c





S. S. le pape Jean XXIII a promis de prêter à l'Exposition mondiale de New York, en 1964, la fameuse Pieta de Michel-Ange qui représente la Mère des Douleurs tenant le corps de son divin Fils. La magnifique sculpture sera exposée dans le pavillon du Saint-Siège conjointement avec d'autres pièces de l'art chrétien des premiers siècles. La statue, au centre, est actuellement à la basilique St-Pierre de Rome. Les photos, à gauche et à droite, représentent les détails des figures du Christ et de sa Mère. Michel-Ange acheva ce chef-d'oeuvre en l'an 1500 alors qu'il n'avait que 25 ans. (Photo NC)

Le Cercle Molière à Fort William

Le samedi 31 mars, le Cercle Molière de St-Boniface présentait "Le Visiteur" d'A. Dubeux et "Le Médecin malgré lui" de Molière sur la scène de l'école secondaire Lord Selkirk, à Fort William, Ontario, devant un auditoire de plus de 800 personnes, composé en grande majorité d'étudiants. Ce fut un des grands succès du Cercle.

L'organisatrice de cette manifestation artistique, Mlle Joyce Booth, professeur de français au cours secondaire, ses collègues et le club français des étudiants méritent les éloges de tous ceux qui ont assisté à cette soirée mémorable. D'une visite à Winnipeg de Mlle Booth, il y a quelques mois, naquit le projet d'inclure Fort William et Port Arthur dans l'itinéraire de la prochaine tournée du Cercle Molière. L'accueil chaleureux qu'on fit aux comédiens de St-Boniface permet bien des espoirs et ce premier contact avec les étudiants de ce centre ontarien, entièrement d'expression anglaise, semble être le prélude d'une liaison plus intime, plus étendue avec une population vivement intéressée à la culture française.

Comme lever de rideau, une pièce en un acte, "Le Visiteur". Dans un éclairage approprié personnages légendaires bien connus, mais adaptés à notre temps: Satan et le Dr Faust. La haute stature, le masque méphistophélique habilement modelé, le rire narquois, la parole insidieuse de l'un, en contraste avec la silhouette bien nourrie, les idées bourgeoises, le désespoir et enfin la résignation de l'autre eurent pour effet d'imposer un silence impressionnant interrompu de temps en temps par des rires discrets bien placés, signe évident que le texte était suivi avec compréhension malgré la langue et ses subtilités.

Réception enthousiaste

"Le Médecin malgré lui" obtint son succès habituel. La pièce, qui est au programme du département d'éducation de la province d'Ontario, fut mise à l'étude il y a quelque temps et commentée par les professeurs. Cette préparation a porté ses fruits en démontrant quel merveilleux instrument d'éducation est le théâtre et la collaboration entre professeurs, élèves et comédiens mérite d'être soulignée et encouragée. Enfin l'enthousiasme de cette jeunesse étudiante gagna rapidement les adultes et les réactions justes de l'auditoire eurent vite fait d'établir cette communion parfaite entre le spectateur et le comédien sans quoi le succès authentique est compromis.

Après la représentation, une réception offerte par le club des étudiants en l'honneur de la troupe du Cercle Molière réunit une soixantaine de personnes et permit à chacun d'entamer un bout de conversation en français, d'échanger des impressions, etc. Un sujet souvent discuté, scène et salle de théâtre, fut encore remis sur le tapis, chacun donnant son idée sur la salle où quelques instants auparavant la voix claironnante de Sganarelle divertissait tant de spectateurs. Le théâtre de l'école Lord Selkirk n'est plus très neuf et si on fait une comparaison avec celui de Teachers' College de Port Arthur, on constate aisément qu'un progrès énorme s'est fait en ces dernières années à tous les points de vue: aménagement, équipement de la scène, dégagement, éclairage, salle en amphithéâtre avec sièges confortables et espacés, etc., etc. Mais, tout de même, si le théâtre de l'école Lord Selkirk se trouvait soudainement transporté à St-Boniface, comme on pourrait en être fier!

Voilà donc une soirée de théâtre français qui répond bien aux intentions du Conseil des Arts du Canada dont la subvention a permis au Cercle Molière de St-Boniface d'entreprendre une quatrième tournée dans trois provinces cette année: Ontario, Manitoba et Saskatchewan.

Les samedi et dimanche 7 et 8 avril, la troupe du Cercle Molière jouera à Bellegarde et Montmartre, Sask., respectivement.

En dernière heure

Le Cercle a joué devant une salle comble à Somerset mercredi soir et reçoit des invitations de plusieurs paroisses environnantes.

Quinze experts participeront au Colloque sur le Journalisme

VAL D'OR — Pendant quelques jours, soit les 5, 6 et 7 avril, une centaine de journalistes se pencheront sur les problèmes de la presse au Canada français. Ils seront réunis à la maison Montmorency, Courville (à quelques milles de Québec), pour participer au Colloque sur le Journalisme, organisé par l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.

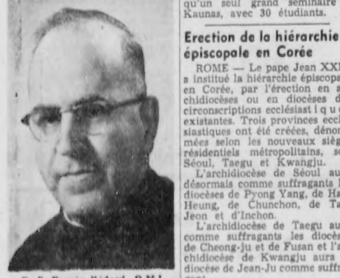
Cette prise de conscience des problèmes de l'information portera sur les trois thèmes suivants; la formation professionnelle des journalistes, la presse et les pouvoirs et les problèmes de la presse contemporaine. L'Association des Hebdomadaires s'est assurée de la distinguée participation de M. Jacques Léauté, directeur du Centre international d'enseignement supérieur du journalisme de l'Université de Strasbourg; de M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef du quotidien "La Presse", et de M. Jean-Louis Gagnon, directeur du quotidien "Le Nouveau Journal".

Le R. P. Lévesque, O.P.

A l'ouverture du colloque sur le journalisme, le jeudi matin 5 avril, à 9 h., la bienvenue fut souhaitée aux participants par le R. P. Georges-Henri Lévesque, directeur de la Maison Montmorency, et M. Marc Fortin, président de l'Association des Hebdomadaires.

Ce premier colloque sur le journalisme est une initiative de la Commission de Formation Professionnelle de l'Association des Hebdomadaires. Ce comité se compose des membres suivants: président, M. Yves Marchand, du "Clairon" de St-Hyacinthe; membres: M. Marc Fortin, de l'"Echo du Nord" de St-Jérôme; M. Lucien Fontaine, de l'"Echo Abitibien" de Val d'Or; Mlle Lisette Morin, du "Progrès du Golfe" de Rimouski; M. Aimé Gagné, du "Lingot" d'Arvida; M. Jean-Paul Légaré, de l'"Echo du Bas St-Laurent" de Rimouski, et M. Yves Gagnon, du "Canada-Français" de St-Jean.

Notre journal sera représenté au colloque sur le journalisme par le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint.



R. P. Roméo Bédard, O.M.I.

Il ne reste qu'un seul grand séminaire en Lithuanie

TONGERLO — Selon des nouvelles parvenues à l'oeuvre de l'Aide aux prêtres de l'Est, dont le siège est à l'abbaye de Tongerlo, il n'y a en Lithuanie plus qu'un seul grand séminaire à Kaunas, avec 30 étudiants.

Erection de la hiérarchie épiscopale en Corée

ROME — Le pape Jean XXIII a institué la hiérarchie épiscopale en Corée, par l'érection en archidiocèses ou en diocèses des circonscriptions ecclésiastiques existantes. Trois provinces ecclésiastiques ont été créées, dénommées selon les nouveaux sièges résidentiels métropolitains, soit Séoul, Taegu et Kwangju.

L'archidiocèse de Séoul aura désormais comme suffragants les diocèses de Pyong Yang, de Ham Heung, de Chunchon, de Tae-Jeon et d'Inchon.

L'archidiocèse de Taegu aura comme suffragants les diocèses de Cheong-ju et de Fusan et l'archidiocèse de Kwangju aura le diocèse de Jean-Ju comme suffragant.

EN SASKATCHEWAN

Congrès de l'ACFC et de l'ACEFC

à l'occasion du cinquantenaire des deux Associations.

A Duck Lake et Prince-Albert, les 8, 9, 10 et 11 juillet 1962.

Avis à tous! Voyez dès maintenant à garder ces dates libres!

Communiqué du Publiciste général, M. l'abbé R. Ducharme, Gravelbourg.

La situation en Algérie demeure toujours précaire

PARIS — Tout le monde a l'impression que des événements graves se préparent tant en France qu'en Algérie. L'optimisme reflété dans les communiqués gouvernementaux ne traduit pas selon les observateurs bien informés le climat véritable. En fait, si la masse de l'opinion publique métropolitaine épuisée par de nombreuses années de guerre et considérant désormais qu'elle n'a plus rien à faire en Algérie, suit le général de Gaulle, une grande partie des milieux politiques de l'administration ou de l'armée pratique l'opposition sinon ouverte, du moins camouflée.

Contrairement aux affirmations de l'Elysée l'armée n'a pas encore catégoriquement choisie. Le gouvernement le sait si bien que d'un côté il évite d'avoir à donner l'ordre aux troupes régulières d'affronter en batailles rangées les commandos de l'O.A.S. et les Européens d'Alger, et d'un autre côté, il cherche manifestement à monter en épingle les actes qui pourraient creuser entre les partisans de l'Algérie française et l'armée, un fossé désormais infranchissable.

Les journées qui ont suivi l'annonce de l'accord avec le F.L.N. ont été marquées par des rencontres sanglantes entre les Musulmans servant la France et le F.L.N. Des incidents violents ont éclaté à Alger et à Oran. Dans cette dernière ville, une opération de police a permis d'arrêter l'un des quatre généraux de l'insurrection, le général Jouhaud, qui s'était enfui avec le général Salan. A Alger, plusieurs fusillades avaient éclatées au début de la semaine dernière, mais ne firent tout d'abord que très peu de victimes.

Soulèvement et grève

Ce n'est que plus tard, qu'une manifestation populaire provoqua la mitraillade de la foule par la gendarmerie et la police. A la suite de cette fusillade tous les syndicats algériens se sont prononcés pour la grève générale. L'armée reçut l'ordre d'encercler le quartier populaire d'Alger, de Bab Lel Oued. Mais le calme étant revenu, le couvre-feu qui avait d'abord été décrété a été levé. En attendant, la France et l'Algérie se préparent pour le référendum.

Télégrammes du Pape au cardinal Feltin et à Mgr Duval

ROME — S. S. Jean XXIII a fait parvenir à Son Em. le cardinal Feltin le télégramme suivant: "En ces heures douloureuses, nous tenons à vous exprimer la part que nous prenons aux vives préoccupations de l'épiscopat français. Nous supplions Dieu d'assister ceux auxquels incombent les graves responsabilités présentes afin que la paix tant désirée ne tarde pas à produire ses fruits bienfaisants."

L'archevêque de Paris a répondu au Saint-Père:

"Au nom de mes collègues épiscopat français, exprime Votre Sainteté vive et respectueuse gratitude pour son message si paternel qui apporte précieux réconfort et encouragement aux pasteurs, à leurs fidèles et à tous ceux qui veulent construire paix juste et durable."

Mgr Duval, archevêque d'Alger, a également reçu du Saint-Père un télégramme dont voici le texte:

"Les événements douloureux qui ensanglantent l'Algérie viennent altérer la satisfaction que nous avions ressentie à la signature des accords qui annonçaient la paix tant attendue. A la pensée de nouveaux deuils frappant la population de cette terre qui nous est si chère et où tant d'énergies se sont heureusement dépensées, nous supplions Dieu de ramener la concorde dans les esprits. Que les coeurs s'ouvrent aux exigences de la confiance et que cessent ainsi les combats fratricides. Invoquant la divine miséricorde sur toutes les victimes, Nous vous envoyons, ainsi qu'aux familles éprouvées, et à tous vos fils en Dieu, une très paternelle bénédiction apostolique."

La Radio-Vatican fustige la boxe professionnelle

ROME — La Radio du Vatican a déclaré que la boxe professionnelle est condamnable parce que, d'après sa nature même, ses buts et ses méthodes, elle vise à blesser physiquement. Le communiqué décrit en des termes très sévères "la loi dure et sans pitié des affaires" et le "fanatisme" des foules dans la boxe professionnelle. Il dit que bien que l'Eglise n'ait pas encore pris officiellement position contre ce sport "les principes de la loi naturelle sont indiscutables et qu'il n'est besoin que d'une réflexion intelligente et d'une conscience droite pour en faire l'application".

Combat fatal

Le communiqué a en même temps clairement dit que les penseurs catholiques n'étaient nullement opposés au sport en général ni même à la boxe amateur ou à la boxe de gymnase. Le communiqué a été émis à la suite des problèmes soulevés par la grave blessure subie par Benny (Kid) Paret dans son match de championnat mondial mi-moyen à New York la semaine dernière. Le jeune boxeur cubain est décédé le mardi 3 avril.

D'autre part, le gouverneur Nelson Rockefeller n'a pas encore commenté le compte rendu de la Commission athlétique de l'Etat de New York qui lui a été soumis au sujet du combat. Dans ce compte rendu la Commission a défendu son choix de Ruby Goldstein comme arbitre ainsi que le jugement de Goldstein en décidant d'arrêter le match quand il l'a fait et ajoute qu'un examen médical avait établi que Paret était en bonne condition physique avant le match.

NOTES DE LA SEMAINE

(Voir à la quatrième page)

L'ambassadeur de France au Manitoba

Son Excellence l'ambassadeur de France, M. Francis Lacoste, qui doit bientôt quitter le Canada à destination de Bruxelles, fera une visite d'adieu au Manitoba le dimanche 8 avril.

M. Lacoste assistera à la messe de 9 h. a.m. à la basilique de St-Boniface et sera l'invité de Mgr l'Archevêque au déjeuner. Au cours de l'après-midi, l'ancien ambassadeur visitera les nouveaux bureaux du Consulat, dont le déménagement et la rénovation sont attribuables en grande partie à son appui, et fera ses adieux au comité exécutif de l'Alliance française.

En plus d'autres rencontres, Son Excellence se rendra à la salle académique du collège de St-Boniface pour une réception publique, de 4 h. 30 à 6 h. p.m. M. Lacoste poursuivra son voyage-éclair lundi matin.

* * *

Le Consulat de France communique que les ressortissants français qui désirent rencontrer Son Excellence peuvent se rendre au collège de St-Boniface à la réception générale.

Une journée pédagogique de l'AFCIS

Depuis sa fondation en 1954, l'AFCIS n'a pas manqué de tenir, outre son congrès annuel, une journée pédagogique tous les printemps pour étudier quelques sujets d'actualité: l'enseignement de la religion, du français, de la composition, etc.

Le colloque, cette année, aura lieu pour le sud de la Saskatchewan à Willow-Bunch, le samedi 14 avril et le thème sera "Vie chrétienne à l'école".

Le R. F. Alexis, S.C., B.A., principal de l'école de Bellegarde, de retour de Rome après un an d'étude religieuse, sera le conférencier invité. Son Exc. Mgr A. Decosse traitera du thème du point de vue de la culture des vocations, tant religieuses que sacerdotales, dont le diocèse a un si grand besoin.

L'ordre du jour va comme suit:

9 h.—Inscription à l'école publique

9. h. 30—Mise en chantier par le R. F. Alexis, S.C.

10 h. 30—Kinéposium, sous la direction de M. Nelson Boyer

12 h.—Diner

1 h. 30—Conférence de Son Exc. Mgr Decosse

2 h. 15—Kinéposium

4 h.—Réunion plénière

8. —Grande finale du concours oratoire pour le sud de la Saskatchewan

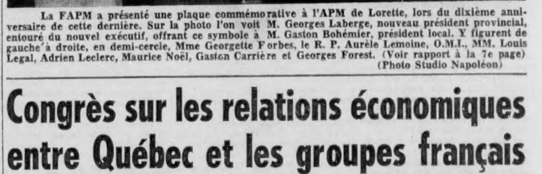
L'AFCIS vous convoque de tout coeur à Willow-Bunch le samedi 14 avril. Cordiale invitation à tous!

(Communiqué)

Le cardinal Mindszenty a célébré ses 70 ans

BUDAPEST — Son Em. le cardinal Mindszenty, primat catholique de Hongrie, a célébré, le 29 mars, ses 70 ans à la légation américaine à Budapest, où il est coupé du monde depuis qu'il y a cherché refuge le 4 novembre 1956, lors des attaques soviétiques contre la capitale hongroise.

Le cardinal occupe un appartement de deux pièces à la légation, appartement normalement réservé aux ministres américains. Il passe une grande partie de son temps à lire et à écouter la radio et ne prend d'exercice que dans une petite cour intérieure dissimulée à la vue par les murs du voisinage.



La FAPM a présenté une plaque commémorative à l'APM de Lorette, lors du dixième anniversaire de cette dernière. Sur la photo l'on voit M. Georges Laberge, nouveau président provincial, entouré du nouvel exécutif, offrant ce symbole à M. Gaston Bohémier, président local. Y figurent de gauche à droite, en demi-cercle, Mme Georgette Forbes, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., MM. Louis Legal, Adrien Leclerc, Maurice Noël, Gaston Carrière et Georges Forest. (Voir rapport à la 7e page) (Photo Studio Napoléon)

Congrès sur les relations économiques entre Québec et les groupes français

QUEBEC — A l'issue d'une réunion du Conseil de la vie française le président de cet organisme, le R. P. T.-M. Landry, O.P., a annoncé la tenue d'un congrès sur les relations économiques entre le Québec et les groupes français de l'extérieur. Un spécialiste est à préparer un questionnaire qui sera envoyé aux groupes français des diverses provinces canadiennes, ainsi qu'aux Franco-Américains. Les réponses permettront de tracer un tableau de la situation et serviront d'avance aux discussions.

La journée d'étude elle-même aura lieu fin septembre à Québec. Elle sera l'une des manifestations qui marqueront les noces d'argent du Conseil de la vie française. Les directeurs ont précisé plusieurs autres points du programme des célébrations. La remise du Prix Champlain 196? se fera à ce moment-là, de même que les promotions à l'Ordre de la fidélité française. Le titulaire du Prix Champlain est le R. P. Anselme Chiasson pour son oeuvre intitulé: "Cheticamp".

Hommage à M. Fournier

Le délégué du Manitoba, M. le dentiste P.-E. LaFlèche, a rendu hommage à M. Camille Fournier, décédé à St-Boniface le 7 mars. Le regretté disparu avait représenté sa province au Conseil de la vie française de 1945 à 1948.

Les directeurs ont décidé d'appuyer les démarches qui se font pour obtenir d'Ottawa une enquête sur le bilinguisme au Canada.

Le Conseil de la vie française a envoyé des délégués à plusieurs congrès. Son président s'est rendu aux Etats-Unis conférer avec les directeurs du Comité de vie franco-américaine. Trois autres membres ont pris part au congrès des éducateurs à Montréal. M. Florian Carrière a assisté aux réunions du Comité du centenaire de la Confédération. Un délégué était aussi présent à la réunion annuelle de la Société canadienne d'établissement rural. Les rapports de ces délégations ont été remis aux directeurs de Vie française.

Le secrétaire a exprimé à l'honorable O. Fleming la satisfaction du Conseil pour l'adoption des chèques bilingues.

Il a fait connaître au gouvernement du Québec l'opposition du Conseil au projet de repatriement de la constitution préconisé par l'honorable Fulton.

Le Conseil a délégué son secrétaire aux noces d'argent de la Société historique de Québec. Il sera également représenté à la semaine franco-ontarienne, fin avril à Ottawa. Il a donné un trophée à l'un des vainqueurs du concours de français en Ontario. C'est aussi le 25e anniversaire de ce concours.

Le R. F. Alexis, S.C., directeur de l'école de Bellegarde, prononcera le discours d'ouverture de la journée pédagogique de l'AFCIS. Cette journée d'étude se tiendra à Willow-Bunch, Sask., le samedi 14 avril prochain.

"Nous n'attendons que le signal"

OTTAWA — La machinerie électorale est au point et prête à être lancée.

"Nous pouvons entrer en action dès que nous en aurons reçu l'avis", a déclaré le président général des élections, M. Nelson Castonguay pendant que les hypothèses continuaient d'avoir cours sur les intentions de M. Diefenbaker.

Les présidents d'élections ont été nommés pour les 263 circonscriptions électorales du pays, à l'exception de celle du fleuve Mackenzie. On procède actuellement aux formalités qui aboutiront à la modification du nom de cette circonscription. Le nouveau nom sera: Territoires du Nord-Ouest. On s'attend à ce que le même président d'élections soit bientôt l'objet d'une nouvelle nomination.

Des recenseurs, dont le nombre atteint peut-être 60,000 ou plus, ont été choisis dans chaque circonscriptions. Ils seront nommés officiellement sitôt qu'auront été décrétées les élections.

A ce moment 140,000 ouvriers électoraux se mettront en branle, chacun dans un rôle méticuleusement prévu.

La catégorie la plus nombreuse est constituée des présidents d'élection et des commis responsables de chaque division. Leur nombre est de 80,000.

Quatrième anniversaire

Le 31 mars, le gouvernement a terminé quatre années au pouvoir avec la plus grande majorité dans l'histoire politique du Canada. Les conservateurs ont d'abord pris le pouvoir en juin 1957 avec une bien petite majorité.

Mais la victoire écrasante du 31 mars 1958 leur a donné 208 des 265 sièges aux Communes. Au cours des quatre années qui ont suivi, par suite de mortalité, de démissions et d'élections complémentaires, les conservateurs n'ont plus que 203 sièges. Il y a trois sièges vacants dont deux doivent être contestés lors d'élections complémentaires le 10 septembre prochain.

La constitution limite la durée d'un Parlement à cinq ans. Le premier ministre a donc jusqu'au 31 mars 1963 pour faire des élections, mais l'on croit fortement que les élections auront lieu au printemps même ou l'automne prochain.

Les mesures "temporaires" de taxation prennent fin

OTTAWA — Il a fallu exactement 20 ans au Canada pour mettre fin à une mesure "temporaire" de guerre en matière de taxation.

Le 1er avril 1942, le gouvernement fédéral, après avoir usé de persuasion, commença à louer les droits fiscaux des provinces et collecter lui-même l'impôt sur le revenu et sur les corporations.

A cette époque, les taxes étaient élevées et le geste était considéré comme une étape normale pour financer l'effort de guerre. D'autant plus que les provinces obtinrent la promesse qu'elles se verraient réintégrées dans leurs droits, le conflit terminé.

A minuit le 30 mars, avec un retard de 17 ans, la "mesure temporaire" a pris fin.

L'entente sera remplacée par une autre toute différente — quelque chose de semblable à ce qui existait avant la guerre — selon laquelle Ottawa abandonnera successivement quelques champs fiscaux aux provinces, leur laissant le soin de s'en occuper.

D'autant plus que le changement ne sera guère remarquable, Ottawa continuant de jouer partout, sauf au Québec, le rôle d'agence centrale de recouvrement. Quant aux contribuables québécois, ils devront, comme par le passé, payer deux impôts.

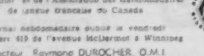
D'ailleurs, l'entente n'étant pas rétroactive, les contribuables devront, encore cette année, remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu, pour le gouvernement fédéral, et la mettre à la poste avant le 1er mai.

En fait, ce n'est qu'en avril 1963 que les choses changeront, alors que les payeurs de taxes, hors le Québec, devront remplir deux formules, tout comme le fait présentement le contribuable québécois.

Le nouveau système donnera 16 pour cent du revenu collecté aux provinces. Selon l'ancienne entente, 13 pour cent de ce que récoltait le fédéral retournait aux provinces. Et d'année en année, de 1963 à 1966, ce pourcentage sera haussé de 1 pour cent jusqu'à ce qu'il atteigne 20 pour cent.



Le Bureau des Gouverneurs de la diffusion au Canada tient une session à Winnipeg cette semaine. Y figure M. Bernard Goulet (à droite sur la photo), ancien de St-Boniface. A sa droite, l'on reconnait MM. Andrew Stewart, président, et Carlyle Allison, vice-président. La requête au sujet de l'avenir des postes CBWT et CBWFT devait être présentée à la séance de vendredi. (Photo Tribune)



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2, Man

TELEPHONES - Rédaction SP 5-8442; Administration SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an $3.00; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00

(Ajoutez $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adressez vos abonnements à:

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Valise diplomatique

CBWFT mettra à l'affiche à compter de lundi prochain à 4 h. 30, une nouvelle série d'émissions d'intérêt tant pour les jeunes que pour les adultes. C'est "Valise diplomatique", qui invite chaque semaine les téléspectateurs à un entretien d'une demi-heure avec un ambassadeur étranger.

La RTF pour les jeunes

Quel jeune n'a un jour rêvé d'aller à la recherche d'un trésor? De poursuivre des bandits qui auraient dérobé, par exemple, une statue d'or? L'imagination enfantine se plait à ces équipées où, ayant de son côté la loi, l'on parcourt le monde entier, par terre, par mer et par les airs. Les polices de tous les pays, chance extraordinaire! ont besoin de nos faibles moyens d'adolescents pour trouver les coupables et récupérer le trésor introuvable.

C'est sans doute pour répondre à ce désir bien légitime des jeunes de se reconnaitre dans des héros de leur âge que le réseau français de télévision de Radio-Canada met à son horaire une nouvelle série d'aventures vécues par des jeunes. Il s'agit de "La Déesse d'or", qui sera télévisée tous les jeudis à 6 h. 30 à compter du 12 avril.

Longs Métrages

Voici un bref résumé des principaux films à l'horaire pendant les sept prochains jours:

Le samedi 7 avril, à 8 h. 45: "Rendez-vous aux Champs-Elysées", comédie de Jacques Houssin avec Jules Berry, Pierre Larquey et Micheline Cheirel. Un homme du monde, ruiné, s'engage comme chauffeur dans les services municipaux de la voirie.

Samedi également, à 10 h. 45: "Tirez sur le pianiste", parodie policière de François Truffaut avec Charles Aznavour, Albert Rémy et Nicole Berger. Un pianiste raté gagne péniblement sa vie en faisant danser les habitués d'un bistrot minable.

Le dimanche 8 avril, à 3 h. 30: "Fière Créole", film d'aventures mettant en vedette Rex Harrison et Maureen O'Hara. Histoire d'un joueur invétéré qui échoue à la Nouvelle-Orléans où il fait la connaissance d'une jeune créole.

Le lundi 9 avril, à 10 h. 30: "Femme aimée est toujours jolie", drame familial mettant en vedette Bette Davis et Claude Rains. Après un mariage d'intérêt, pour venir en aide à sa famille, une femme demande la séparation.

Le mardi 10 avril (spécial), à 10 h.: "Pick Pocket", étude psychologique de Robert Bresson avec Martin Lassalle, Pierre Leymarie et Pelegri. Un kleptomane écroué après de nombreux vols à succès cherche sa Vérité.

Le mercredi 11 avril, à 10 h. 30: "Macao, l'enfer du jeu", drame d'aventures de Jean Delannoy avec Louise Carletti, Eric von Stroheim et Mireille Balin. L'action se passe en Chine, à Macao, rendez-vous de la pègre internationale.

Le jeudi 12 avril, à 9 h.: à communiquer; à 10 h. 30: "Le Vainqueur", comédie de Lloyd Bacon avec Ann Sheridan, Pat O'Brien et John Payne. Jo, qui fait de la course-automobile, tente de dissuader son frère cadet de choisir la même carrière.

Le vendredi 13 avril, à 9 h.: "Allez coucher ailleurs", comédie avec Cary Grant et Ann Sheridan. En Allemagne occupée, un officier français et un officier de l'armée féminine américaine accomplissent ensemble une mission difficile. La guerre finie, ils s'épousent, mais pour repasser dans son pays, l'officier doit se déguiser en femme.

Vendredi également, à 11 h.: "Nuit et jour", biographie romancée du compositeur Cole Porter avec C. Grant, Alexis Smith et Monty Wooley.

D'excellents Longs Métrages seront à l'affiche bientôt, particulièrement au cours de la fin de semaine de Pâques. Nous vous donnerons les résumés des principaux dans notre prochaine chronique.

La curiosité: un instrument de travail

La curiosité est, dit-on, le péché mignon de la femme . . . Pour Lizette Gervais, la curiosité devient une nécessité, une qualité essentielle, un instrument de travail. Interroger une personnalité, l'amener à livrer son message, poser les bonnes questions en se substituant au téléspectateur qui n'est pas un spécialiste du sujet, voilà l'art de l'interviewer, métier que Lizette Gervais a choisi et dont elle parle avec enthousiasme.

Lizette Gervais "fait la navette" entre l'émission "En vedette . . ." à la radio, lorsque l'invité est du sexe masculin, et "les Actualités féminines" où, en compagnie de Raymond Laplante, elle apporte aux téléspectatrices des nouvelles locales et internationales d'intérêt féminin, tous les vendredis à 4 h. 30 de l'après-midi.

Au poste CBWFT

SAMEDI 7 AVRIL

- 2.00—Fon Fon
- 3.00—Concou
- 3.30—Domino
- 4.30—Le golf et ses étoiles
- 5.30—Les uns les autres
- 6.00—Orientation
- 6.30—Tribune libre
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Les apprentis
- 8.00—L'art et son secret
- 8.30—Illusions
- 8.45—Long Métrage: "Rendez-vous aux Champs-Elysées"
- 10.15—Club des autographes
- 10.45—Long Métrage: "Tirez sur le pianiste"

DIMANCHE 8 AVRIL

- 2.00—Les travaux et les jours
- 2.30—Opinions
- 3.00—Pierres vivantes
- 3.30—Long Métrage: "Fille créole"
- 5.00—La Parole vivante
- 5.30—L'Heure des quilles
- 6.30—Dictionnaire-magazine
- 7.00—Robin des bois
- 7.30—Papa a raison
- 8.00—Long Métrage: "Trésor de la Sierra Madre"
- 9.30—Music-Hall
- 10.30—Actualités politiques
- 11.00—Vous, familles
- 11.30—Présence de l'art

LUNDI 9 AVRIL

- 4.00—Revue de la maison
- 4.30—Valise diplomatique
- 5.00—CF-RCK
- 5.30—La boîte à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—A la pointe de l'exploration
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Comment dites-vous?
- 7.45—Télé '62
- 8.00—Les Belles histoires des pays d'en haut
- 8.30—La Poule aux oeufs d'or
- 9.00—Leclerc enquête
- 9.30—Le choix de
- 10.00—Votre courrier
- 10.30—Long Métrage: "Femme aimée est toujours jolie"

MARDI 10 AVRIL

- 4.00—Mademoiselle de Paris
- 4.30—La marguerite
- 5.00—La vie qui bat
- 5.30—La Boîte à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—Ouragan
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Caméra '62
- 8.00—Joie de vivre
- 8.30—Edition spéciale
- 9.00—Un, deux, trois . . . rideau
- 9.30—Insolences d'une caméra
- 10.00—Long Métrage (A communiquer)
- 11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 11 AVRIL

- 4.00—Votre cuisine madame
- 5.00—Roquet belles oreilles
- 5.30—La Boîte à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—Au bout du monde
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Sur deux notes
- 8.00—La Côte de Sable
- 8.30—Dans les rues de Québec
- 9.00—Destination danger
- 9.30—Droit de cité
- 10.00—Récital
- 10.30—Long Métrage: "Macao, l'enfer du jeu"

JEUDI 12 AVRIL

- 4.00—Casse-tête
- 4.30—Réflexion faite
- 5.00—Le Grand Duc
- 5.30—La Boîte à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—La déesse d'or
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Clé de sol
- 8.00—Les Filles d'Eve
- 8.30—Rendez-vous avec Michelle
- 9.00—Long Métrage (A communiquer)
- 10.30—Long Métrage: "Le vainqueur"

VENDREDI 13 AVRIL

- 4.00—L'Eternel féminin
- 4.30—Actualités féminines
- 5.00—L'Ecran des jeunes
- 5.30—La Boîte à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—L'Epée de Florence
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Le Canada en guerre
- 8.00—Le Murs aux dents
- 8.30—Filles et garçons
- 9.00—Cinéma international: "Allez coucher ailleurs"
- 10.30—Inspecteur Blaise
- 11.00—Cinéma: "Nuit et jour"

Le directeur du Centre du Journalisme viendra au Canada

QUEBEC — Le Canada aura l'avantage de recevoir, au début d'avril, l'une des sommités mondiales dans le domaine journalistique, M. Jacques Léauté, directeur-fondateur du Centre international d'enseignement supérieur du Journalisme de l'Université de Strasbourg depuis 1957.

M. Léauté sera invité comme expert à la première journée du colloque sur le journalisme organisé par l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada qui se tiendra à la Maison Montmorency, Courville (près de Québec), les 5, 6 et 7 avril 1962. Il présentera une communication et dirigera les discussions sous le thème: "Formation professionnelle des journalistes."

Né le 9 décembre 1916, à Paris, M. Jacques Léauté a connu une carrière extrêmement remplie dans les domaines de l'information et de l'enseignement universitaire. Son service militaire lui a valu plusieurs décorations.

Mais M. Léauté s'impose surtout à l'attention de l'univers comme l'une des plus grandes compétences dans le domaine de l'information. Il est membre de l'Institut international de la Presse et de l'Institut international de Recherches en matière d'Information.

Vient de paraitre

"La France des Canadiens"

par Robert Hollier

Lequel d'entre nous n'a pas rêvé, un jour ou l'autre, de retourner voir cette petite église de village ou cette cathédrale de grande ville dans laquelle prit naissance, voici trois siècles, la vie spirituelle du premier ancêtre de la famille venu au Canada?

C'est à quoi s'est occupé Robert Hollier, qui publie "La France des Canadiens", guide pratique du retour aux sources. Nul n'était plus compétent pour faire ce travail que ce spécialiste des questions de tourisme français. En effet, depuis nombre d'années l'auteur est chargé, par son gouvernement, de présenter la France aux Canadiens.

Robert Hollier s'est rendu spécialement, en 1960, dans les régions de Normandie, du Perche, de la Saintonge et de l'Aunis pour y retrouver les lieux exacts et pouvoir décrire avec précision chapelles ou cathédrales, châteaux ou chaumières qui virent les premiers pas des fondateurs de la Nouvelle France.

Mais il y autre chose dans ce livre de Robert Hollier, autre chose qui intéressera les amateurs d'histoire, ceux qui désirent filmer sur place les hauts lieux où ont vécu, avant de venir s'illustrer de ce côté de l'Atlantique, les grands hommes qui ont écrit l'histoire du Canada: la maison natale de Frontenac ou de Montcalm, de Champlain ou de Monseigneur de Laval et, d'une façon générale, tous les souvenirs historiques qui sont conservés en France et qui intéressent plus spécialement les Canadiens.

"La France des Canadiens" comporte en outre une liste des noms de famille canadiens les plus répandus, avec en regard leurs lieux d'origine; ce qui permet au lecteur de trouver tout de suite les pages qui l'intéressent le plus.

Ainsi, éducateurs et agents de voyage y trouveront leur compte. Nul doute que nos compatriotes qui se rendent en Europe au cours des étés à venir ne veuillent avoir dans leur poche, comme un guide de voyage indispensable, les treize itinéraires du "retour aux sources".

"La France des Canadiens" qui est édité conjointement par les Editions de L'Homme et la Librairie Ducharme, est en vente dans toutes les librairies et dépôts de journaux à $1.00 l'exemplaire. On peut également se le procurer en s'adressant à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.



Les élèves de l'école du Sacré-Coeur ont mérité les louanges les plus fortes de la part du juge au Festival de Musique de Winnipeg la semaine dernière. Il s'agissait du chant en choeur. Malheureusement il n'y a pas de trophée pour les choeurs des écoles privées.

Au Sacré-Coeur

(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Il vit longtemps celui qui vit bien; le temps mal employé n'est pas vécu, il est perdu. — Fuller

Au presbytère

Le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, nous est revenu d'une vacance de quelques semaines. Nous espérons qu'il s'est bien reposé pour reprendre encore une fois la lourde charge qu'il porte dans l'administration de la paroisse.

D'ici quelques jours, le R. P. Denis Ruest, O.M.I., quittera Winnipeg pour une période de six mois de retraite et d'études spéciales. Le Père Ruest, chargé de la mission des Indiens et des Métis catholiques de Winnipeg, a su rendre d'inestimables services à la paroisse à chaque fois qu'il en a eu l'occasion. Son intérêt pour les jeunes a surtout été remarquable. La paroisse entière regrette le départ, même temporaire, du Père Ruest, et nous lui souhaitons bon voyage, beaucoup de consolations pendant cette période de retraite. Un merci sincère d'une paroisse reconnaissance avec l'assurance de nos prières accompagnent le Père Ruest.

* * *

Le dimanche 8 avril, à 4 h. p.m., en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, célébrera une messe spéciale en l'honneur de la probation des oblates comme institut séculier. Il adressera également la parole à cette occasion. Tous sont cordialement invités à assister à cette messe.

Le Club du Sacré-Coeur

Le dimanche 1er avril, deux événements se sont déroulés au Club. Le déjeuner-communion organisé par le Club à l'intention de tous les paroissiens a été un succès. Un beau groupe de 63 personnes ont participé au déjeuner à la fin duquel le R. P. Ruest a dispensé ses bons conseils habituels. M. Joseph Courchaine, président du Club, a souligné le départ prochain du Père Ruest et au nom de tous il a remercié cet excellent conseiller de tout ce qu'il a fait pour les jeunes. Tous ont vivement applaudi les paroles du président.

Au cours de l'après-midi, la réunion annuelle du Club a eu lieu. Une quarantaine de membres étaient présents pour participer aux élections. Le nouvel exécutif du Club est composé de Louis Gareau, président; Joseph Courchaine, vice-président; Edith Château, secrétaire; Jacques LaFlèche, trésorier; Roger Dupas, Yvon Calvez et Robert Roy, conseillers.

Fait important à noter, c'est la présence à cette réunion de tous les membres de la nouvelle commission scolaire. Cette participation des commissaires indique bien l'intérêt que le Club pourra attendre de la commission scolaire. Ce geste mérite bien les félicitations de tous.

La communication suivante de la part de l'exécutif sortant de charge devrait intéresser tous les membres du Club, ainsi que tous les paroissiens. C'est le samedi 28 avril prochain, à 6 h. 30 p.m., qu'aura lieu le banquet de clôture pour l'année courante. Les billets seront de $2.00 pour les adultes et de $1.25 pour les enfants. On pourra se procurer ces billets de Jacques LaFlèche ou de Joseph Courchaine. Nous y reviendrons au cours du mois, car il faut que ce banquet soit un succès marqué.

César au Jardin d'Enfance

Le grand conquérant de l'histoire ancienne nous est revenu sous la forme d'un cheval de bois. En effet, la semaine dernière, les bambins et bambines du Jardin ont reçu ce joli cadeau d'un cheval de bois monté sur ressorts. Cette nouvelle acquisition contribuera beaucoup au délassement des petits pendant cette importante année de leur formation. Félicitations aux responsables!

Festival de Musique

Comme nous l'annonçions la semaine dernière, les élèves de chant et de musique de notre école ont fait jaillir beaucoup d'honneur sur la paroisse à ce festival de musique qui se déroulait à Winnipeg aux cours des deux dernières semaines. Voici la liste complète de nos élèves dont le succès est à noter:

Diane Berger, âgé de 11 ans, fille de M. et Mme Albert Berger, de 540, avenue Bannatyne, est la gagnante du trophée "Ladies Orange Benevolent Association" pour s'être classée première dans la classe de folklore pour filles de moins de 14 ans. Elle s'était d'abord classée première de son groupe pour ensuite concourir avec les gagnantes des autres groupes de la même catégorie. Diane a mérité le trophée pour l'interprétation de la chanson française "Les gars d'Lochminé". L'adjudicateur, M. L. Herivel, a déclaré que le chant avait été rendu avec beaucoup de perfection et de charme, et qu'il en apportera le souvenir au cours de sa tournée au Canada et même chez lui, en Angleterre. De plus, Diane a participé au concert final de lundi soir. Félicitations à la gagnante, ainsi qu'à ses parents.

Albert Patenaude, âgé de 12 ans, fils de M. et Mme Ludovic Patenaude, de 663, rue Furby, est sorti vainqueur de son groupe de folklore pour garçons de moins de 14 ans. Il a interprété "J'entends le moulin", sans accompagnement.

Dans la catégorie de duo vocal pour garçons, Albert Patenaude et Paul-Edouard Sala, âgé de 12 ans, fils de Mme Agnès Sala, de 628, avenue Bannatyne, se sont classés premiers. Les deux garçonnets, qui nous ont si souvent charmés par leur chant pétillant, ont interprété "Dancing Butterflies" de Schubert-Nelson.

Paulette Desaulniers, âgée de 12 ans, fille de M. et Mme Paul Desaulniers, de 392, rue Kennedy, s'est rendue jusqu'aux épreuves finales dans la cinquième division en piano. Elle a interprété le morceau "Short Story".

Voici la liste d'élèves qui ont mérité la note "Grande distinction": au piano, Carole Vivian, Lise Jutras, Judith Pazdor, Cécile Roy et Jeannette LaFlèche; au chant, Evelyne Roy, Joseph Constant, Roland Patenaude, Yolande Metzger et Philippe Guertin. Les élèves suivants ont mérité la note "Distinction": au piano, Judith Mulvihill, Eliette Labossière, Janet Pazdor, Charles Morin, Joseph Constant, Charles Pazdor et Paul Lauzière.

Le clou du festival, en ce qui nous concerne, est sans contredit le succès de la chorale des petits de 1ère à 4e années. Ils ont concouru dans la catégorie "Private Schools Chorus" et ils ont mérité les plus hauts points accordés à des choeurs d'enfants au cours de tout le festival, soit 88 pour cent pour le chant "Moon Baby" d'Anderson et 90 pour cent pour l'interprétation de "Pancakes" de MacMahon. M. John Churchill, l'adjudicateur, n'avait que des éloges à l'endroit de ces jeunes élèves. "J'ai essayé, dit-il, mais en vain de trouver des critiques. Vous avez une très riche sonorité; vous avez des voix très justes; votre prononciation est excellente; l'exécution est très musicale. J'ai beaucoup joui de vos deux chants.

Il reste qu'une situation regrettable existe: Il n'y a pas de trophée pour les gagnants dans la catégorie des écoles privées. Un tel trophée aurait été gagné par nos élèves cette année. Quelqu'un aurait-il une suggestion à faire pour corriger cette anomalie?

Et la conclusion de tout ceci? Permettez que j'emprunte cette phrase si souvent répétée par le regretté Père W. Vézina, O.M.I., ancien curé du Sacré-Coeur; phrase que les anciens se rappelleront sans doute: "Et tous sont unanimes à dire qu'au Sacré-Coeur les choses se font très bien". En effet, comment ne pas sentir un frisson de fierté en constatant que notre école, la seule école de langue française de Winnipeg, a pu rapporter un tel succès. Nos félicitations d'abord aux jeunes artistes qui ont démontré un tel talent. Félicitations également aux parents de ces enfants qui ont à coeur une belle formation pour eux. Félicitations surtout à leur dévoué professeur de musique, la Rév. Sr M.-Josaphat, qui ne compte ni son temps, ni ses efforts, pour développer le goût du bon et du beau chez nos enfants. Que ferions-nous sans le dévouement à toute épreuve de nos bonnes religieuses enseignantes?

N.P.: La longueur de cette chronique nous force à remettre à la semaine prochaine le rapport d'autres activités très intéressantes. Que ceux qui critiquent en disant qu'il ne se fait rien au Sacré-Coeur en prennent note! La paroisse va de l'avant! Prenez-en ma parole.

O. ZECOUTES.

Fusion des deux chemins de fer?

OTTAWA — Le Canadien National a enregistré un déficit de près de 5 millions le mois dernier, comparativement à un peu plus d'un million en février 1961. Pour les deux premiers mois de l'année, le solde déficitaire des chemins de fer nationaux se chiffre à 9 millions, au lieu de 4 millions et demi durant la même période de l'année précédente. Le Canadien Pacifique commence également l'année avec un déficit, contrairement à l'an dernier où il enregistrait un surplus. Pour les deux premiers mois de l'année, le chemin de fer a perdu $262,000, au lieu d'un profit de $2,125,000 comme en janvier et février 1961.

Un progressiste - conservateur et un social-démocrate ont suggéré aux Communes que les deux grands chemins de fer canadiens soient fusionnés en un seul réseau national.

La visite du Modérateur de l'Eglise d'Ecosse au pape Jean XXIII

ROME — Le secrétariat pour l'Union des Chrétiens préparatoire du Concile oecuménique a publié le communiqué suivant:

"Le Modérateur de l'Assemblée générale de l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, le docteur A. C. Craigh, fera prochainement une visite de courtoisie à Sa Sainteté le pape Jean XXIII. Cette visite a été préparée par le secrétariat du Vatican pour l'Union des Chrétiens.

"Le secrétariat avait informé le Saint-Père que l'Eglise d'Ecosse — par son Comité mixte — avait décidé qu'une visite de courtoisie à Sa Sainteté manifesterait la charité chrétienne, encouragerait la bonne volonté et constituerait un pas vers des relations plus amicales entre les protestants et les catholiques, en Ecosse et ailleurs. Sa Sainteté a profondément apprécié ce témoignage de sentiments chrétiens et a répondu que — pour sa part — il accueillerait bien volontiers une telle visite de courtoisie.

"Le secrétariat prendra ultérieurement d'autres dispositions pour cette visite, lorsque le docteur Craigh arrivera à Rome, dans le courant de cette semaine. On prévoit que Son Em. le cardinal Bea, president du Secrétariat, rencontrera le Modérateur."

La visite que le docteur Craigh, Modérateur de l'Eglise d'Ecosse, fera prochainement au Souverain Pontife sera la quatrième visite faite au Pape par des représentants d'Eglises protestantes, depuis l'annonce de la convocation du Concile oecuménique. Les trois précédentes ont été celles du Dr Fisher, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane, du Dr Lichtenberger, de l'Eglise épiscopalienne des Etats-Unis, et du Dr Jackson, de la Convention nationale baptiste des Etats-Unis.

De nouveaux règlements entrent en vigueur cette semaine pour les fonctionnaires fédéraux. Ces derniers auront désormais droit à quatre semaines de vacances par année, après 20 ans au service du gouvernement. Par contre, on coupera dans leurs émoluments quand ils seront en retard à leur travail.



le vendredi

7 h. 30

LE CANADA EN



À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

Editorial

A quand la guerre?

L'hon. Howard Green est revenu bredouille au Canada, faire son rapport aux Communes sur la faillite de la conférence du désarmement à Genève. Peu de gens dans le monde entier peuvent se prononcer avec autorité sur la situation actuelle, l'équilibre de la puissance militaire des deux "Grands", le point psychologique où la tension à un endroit ou l'autre déclenchera un geste hostile qui fera boule de neige, la santé mentale des deux "K".

L'idéalisme chrétien croit la paix désirable et possible, moyennant la bonne volonté, le bon sens, le culte de la justice et le recours à la Providence, mais le réalisme chrétien enseigne que le péché originel, l'histoire du barbarisme humain et la supériorité de valeurs morales sur les biens temporels, si inclus celui de la vie, justifient le perfectionnement des moyens de défense. "Pour nos foyers et nos autels", le cri de ralliement d'Horatius est toujours valable.

Cruel dilemme qui porte les violents à vouloir provoquer les conflits pour en finir avec l'attente et qui pousse les pacifistes à vouloir tout lâcher sous prétexte d'extirper les causes de la guerre en détruisant les armes qui en sont les fruits.

C'est le cas de le dire: il faut garder le juste milieu, travailler pour la paix sans négliger la défense.

☆ ☆ ☆

Le Concile approche

Dans plusieurs diocèses d'Europe et du Canada, des consultations ont lieu entre évêque et fidèles au sujet du Concile Vatican II qui s'ouvrira à Rome le 11 octobre, cette année. Les autorités découvriront certainement toute une gamme de réactions de la part du laicat, car ici les gens savent à peine qu'un Concile aura lieu et là ils expriment avec vigueur des suggestions qui bouleverseraient l'Eglise. La démocratie ecclésiastique produit ainsi un peu les mêmes effets que la démocratie politique, ici on n'y croit pas, là on en abuse.

Il faut admettre que l'idée du Concile n'a pas été lancée avec une précision mathématique. Dans les premiers temps, le pape Jean XXIII en parlait souvent comme d'une "fleur du printemps". Récemment en invitant tous les prêtres du monde à s'unir à lui dans la prière de l'Office divin, le bréviaire, il a été plus précis. ". . . il (le Concile) aura pour effet, dit-il, d'affermir la foi, de mieux adapter la législation de l'Eglise aux besoins de notre époque et d'unir les volontés des fidèles dans un effort collectif et unanime de sanctification". C'est grâce à cette troisième partie du programme que les rapports bienfaisants se rétabliront avec les chrétiens non-catholiques.

Les définitions de la foi et les modifications à la discipline regarderont surtout les experts, mais une vie plus sainte sera l'affaire de tous.

Le gouvernement du Manitoba a des en-têtes de lettre en français

"Il me fait plaisir de signaler que la province du Manitoba se sert d'en-têtes de lettre imprimés en français, pour faire sa correspondance officiel avec la population de langue française du Canada", a déclaré aujourd'hui M. Georges Boulanger, président de la Société Nationale Samuel de Champlain.

En effet, M. Boulanger a reçu du premier ministre du Manitoba, l'honorable Dufferin Roblin, une lettre écrite en français, sur laquelle on remarque l'en-tête imprimé comme suit: "La Province du Manitoba, Winnipeg 1". Cette inscription est surmontée de l'écusson manitobain représentant un bison.

Rappelons que le Manitoba a été constitué en province en 1870, à même le territoire acheté par le Canada de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cette compagnie avait été fondée, deux cents ans auparavant, par Pierre Radisson et Médard des Groseilliers, qui avaient obtenu une charte du roi Charles II d'Angleterre, leur octroyant la propriété des superficies maintenant occupées par le Manitoba, la Saskatchewan, une partie de l'Alberta et une partie des Territoires du Nord-Ouest. Elle avait le droit exclusif du commerce des fourrures et des pêcheries, ainsi que la possession complète du sol et des mines, et l'exclusivité de l'administration de la justice et de l'érection des constructions. Par contre, elle avait l'obligation de continuer les explorations, de rechercher le passage du Nord-Ouest, et de payer au roi ou à ses successeurs "deux élans et deux castors noirs", lorsque l'un d'eux viendrait à séjourner sur les terrains de la compagnie. Ce paiement a été exécuté pour la première fois lorsque le roi George VI a visité Winnipeg, en 1939.

Le Gouvernement du Manitoba manifeste un intérêt particulier envers l'utilisation de la langue française au Canada, comme étant un héritage collectif laissé par les générations précédentes et comme étant un instrument de la culture canadienne, servie par la langue française et par la langue anglaise, d'un océan à l'autre. L'emploi d'un en-tête de lettre inscrit en langue française pour sa correspondance officielle, dit M. Georges Boulanger, démontre ses excellentes dispositions, déjà établies depuis plusieurs années, et rappelle que l'existence du Canada est l'oeuvre patriotique de son illustre fondateur et héros national: Samuel de Champlain.

* * *

M. le Chef des Nouvelles,

Nous vous saurions gré de publier la courte et intéressante nouvelle ci-dessus dans une prochaine édition de votre journal et obliger,

Vos tout dévoués,

Majella Bureau, secrétaire,
Société Nationale
Samuel de Champlain,
308, des Franciscains,
Québec.

Québec, le 28 mars 1962.

L'émouvante victoire de la langue française

Lorsque Marco Polo commença, en 1296, le récit de son voyage en Orient, il l'écrivit en français parce que c'était "le parler le plus délectable et le plus commun à toutes gens". Pendant plus de six siècles, notre langue régna sur les arts, les sciences, les lettres, les ambassades et les salons de tous les pays du monde. Même nos ennemis reconnaissaient sa suprématie: c'est en français que Guillaume II correspondait avec le pape Léon XIII.

Soudain, en 1946, cette couronne étincelante faillit rouler dans les abimes. L'Assemblée générale des Nations unies n'adopta le français comme langue de travail qu'à une voix de majorité. L'anglais s'emparait du sceptre. Il l'aurait gardé sans partage si, brusquement, la décolonisation n'avait donné à la France, au moment où elle s'y attendait le moins, la récompense de sa générosité.

Ce sont en effet les peuples d'Indochine, d'Afrique Noire et d'Afrique du Nord qui ont sorti la reine des langues — l'hommage vient de Winston Churchill — de l'effacement où elle se consumait. Devenus indépendants, ils n'hésitèrent plus à proclamer devant toutes les instances internationales leur attachement à une culture qu'ils aiment d'autant plus qu'après leur avoir enseigné la liberté, elle les a aidés à l'obtenir. Aujourd'hui, à l'O.N.U., leur exemple devient contagieux: 35 délégations sur 103 utilisent le français qui arrive désormais bien loin devant le russe et l'espagnol, et tout près de l'anglais.

Dans une récente déclaration, le directeur des relations culturelles du Quai d'Orsay souligna que "non seulement notre influence peut survivre à la décolonisation, mais que, à bien des égards, l'émancipation nationale et sociale des Etats en cause, lui offre un terrain plus sain d'expansion". En 1961, par exemple, le Maroc indépendant a importé pour 4,681,000 nouveaux francs de livres français, soit autant que l'Allemagne de l'Ouest ou l'Italie; la Côte-d'Ivoire pour 2,800,000 NF; le Sud Viet-nam pour 2,134,000 NF. En Guinée, où tout semblait perdu, le français est obligatoire dès l'école primaire.

Au milieu de tant de chagrins et de tant de deuils, la France retrouve ainsi, grâce à sa culture et à son libéralisme, un empire plus solide que toutes les conquêtes, parce qu'il vient du coeur.

(Paris-Match)

Les indemnités d'assurance-vie s'élevent à $597,992,000 en 1961

TORONTO — Les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués en 1961 se sont élevés à $597,992,000, soit une augmentation de 7 pour cent par rapport aux paiements effectués en 1960. Le total versé en 1961 a été de près du double de celui versé en 1951. Tels sont les chiffres que vient de publier la Canadian Life Insurance Officers Association.

Les indemnités versées aux détenteurs de polices ont continué de se maintenir à un niveau plus élevé que les indemnités versées après décès. Elles se sont chiffrées en effet par $382,210,000, soit 64 pour cent de tous les versements. Cette somme représente un accroissement de $17,800,000 par rapport aux versements effectués au cours de l'année précédente aux détenteurs de polices. Ces sommes comprennent les dotations échues, les indemnités d'invalidité, les rentes, les rachats et les dividendes sur polices.

La distribution de dividendes aux détenteurs de polices a été la plus importante jamais enregistrée. Elle s'est élevée à $122,428,000, soit 20 pour cent de toutes les indemnités versées.

Une politique de présence au centenaire

Le Conseil canadien du Centenaire s'est réuni à Ottawa les 9 et 10 mars. Son président, le brigadier C. M. Drury, de Montréal, a tenu à présenter des excuses aux Canadiens français pour l'avis de convocation rédigé en petit nègre qu'ils avaient reçu. Il l'a fait en un excellent français. Il a aussi donné sa démission comme président de cet organisme. La rumeur veut qu'il se lance dans la politique active. Il a été remplacé par le président conjoint de langue française, Me Marcel Faribeault, également de Montréal.

Le bilinguisme a été scrupuleusement respecté lors des réunions plénières: déclarations dans les deux langues, traduction simultanée de surcroit, documentation bilingue. Il n'en a pas été de même dans les commissions: huit en tout. Le "travail d'atelier", pour employer le jargon de la lettre de convocation, s'est fait en anglais.

La raison semble être le petit nombre de participants de langue française. C'est une des faiblesses de l'organisme. Nous sommes assez bien représentés au niveau des officiers et des directeurs: 6 directeurs sur 25, dont 1 du Nouveau-Brunswick; un président conjoint, 1 vice-président sur 5. On pourrait remplacer un anglophone de l'Ontario par un Canadien français et ce serait parfait.

Nous sommes à peu près absents de la plupart des commissions. Le rapport de la réunion annuelle de mai 1961 a été remis aux membres. Aucun Canadien français dans deux commissions, 1 sur 8 ou 10 dans deux autres. En fait nous ne figurons convenablement que dans le Comité d'expression culturelle et dans celui de l'Instruction et des bourses d'étude.

Cette lacune tient à deux causes. Le premier recrutement a été mal fait. Le Conseil de la vie française par exemple a dû pousser un peu la porte pour se faire admettre. Il a suggéré des associations canadiennes-françaises d'envergure nationale. Aucune ne semble avoir été admise à date. Ignorance plutôt que préjugés. Ajoutons que la célébration du centenaire de la Confédération n'a pas rallié tous les suffrages chez nous, tant s'en faut!

Et la question se pose. Faut-il bouder le Conseil canadien du centenaire? Ne vaut-il pas mieux y participer? La même question a été soulevée à propos du récent Congrès sur l'éducation à Montréal. En fait la participation canadienne-française avait été très bien organisée, grâce principalement à l'Association canadienne des éducateurs de langue française. Nous avions 500 délégués sur 2,000 congressistes. Nous étions là, nous avons exercé une influence. Elle a même inquiété certains de nos amis anglophones.

Que nous le voulions ou non, il y aura une célébration du centenaire de la Confédération. Que cela nous agrée ou non, le Conseil canadien du centenaire est le seul organisme privé qui travaille, sur le plan canadien, à sa préparation. Le gouvernement fédéral a formé un comité officiel du Centenaire. Ce comité groupe des représentants de l'Etat central et des Etats provinciaux. Il ne fait guère parler de lui depuis quelques mois.

Même s'il n'est pas officiel, le Conseil canadien du centenaire a la sympathie du Gouvernement canadien. A sa réunion du 12 mai 1961, il recevait comme hôte d'honneur nul autre que le T. H. Diefenbaker. Celui-ci a déclaré que le "Gouvernement accorderait une attention favorable et toute particulière à toutes les suggestions et à toutes les recommandations du Conseil".

Les réunions d'ailleurs provoquent des échanges de vues sur des sujets plus ou moins connexes au centenaire, mais qui présentent un intérêt pour nous. Ainsi la question d'un drapeau canadien a rebondi lors de l'assemblée de mars. Il faudra pavoiser en 1967. Avec quoi? Un Anglo-Canadien en vue a présenté une résolution demandant l'adoption d'un drapeau national distinctif sur lequel n'apparaitraient pas les emblèmes de l'Angleterre ou de la France. Il a fait observer que le sentiment canadien-français sur ce point s'inspire d'un véritable attachement au Canada. Un autre Anglo-Canadien, spécialisé en art héraldique, a souligné que le Red Ensign était un pavillon de la marine et ne pouvait être choisi comme drapeau national. Un Canadien français a demandé que les deux langues officielles soient à l'honneur dans toutes les manifestations, que celles-ci se déroulent à Québec, Halifax ou Victoria.

Le même membre a fait allusion au séparatisme. Il a suggéré que la première chose à faire était de s'assurer que la Confédération durerait jusqu'à 1967. Le Comité du centenaire se doit donc, a-t-il ajouté, de faire preuve d'un esprit vraiment canadien, respectueux des deux races et des deux cultures officielles au pays.

Nous sommes loin des rencontres préliminaires où la tendance était au nivellement, les fondateurs du pays, groupe officiellement reconnu par la constitution, étant mis sur le même pied que des citoyens canadiens fraîchement débarqués d'Europe ou d'Asie. L'esprit est meilleur parce que nos représentants ont exprimé, amicalement mais franchement leurs points de vue. Il convient de les féliciter et de les appuyer.

Paul-E. GOSSELIN, prêtre.

(L'Action Catholique)



Ce groupe de jeunes Algériens, élèves des Pères Blancs près de la ville d'Oran, ne forme qu'une infime partie des 28,000 écoliers qui reçoivent leur nourriture quotidienne des Services Catholiques de Secours qui se chargent de distribuer les surplus donnés par le gouvernement des Etats-Unis. — L'agence de secours des évêques américains, sur le continent, atteint aussi 500,000 membres de familles nécessiteuses et 12,500 personnes dans diverses institutions d'Algérie. Plus de 95 pour cent de ces pauvres sont Musulmans. Malgré tous ces secours organisés, le nombre des sous-alimentés ne se comptent plus comme au Tanganyika, par exemple, où des inondations dévastatrices ont inondé les récoltes et causé l'une des pires famines de ce pays. (Photo NC)

Lettre de Paris

Un "oui" massif et équivoque

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Appelé à participer au référendum de dimanche prochain, l'électeur moyen français ne se pose guère de questions. Pour lui, les choses sont simples: il dira "oui" à la paix en Algérie, "oui" à la fin d'un trop long cauchemar.

De ce fait, jamais un scrutin français n'aura été autant dépourvu de "suspense" quant à son résultat; mais jamais non plus un vote n'aura emprisonné autant d'équivoques. Le "oui" de la nation sera massif jusqu'à près de 90 pour cent; ce ne sera cependant pas "oui" franc que de Gaulle réclamait naguère. Mais qu'importe. Puisque le contenu politique et psychologique d'un bulletin de vote qui ne porte qu'un seul mot ne peut ni s'analyser, ni se peser, il faut bien laisser à l'arithmétique simple le soin de décider du résultat du scrutin. Et, de ce point de vue, la victoire du général de Gaulle sera éclatante, totale, écrasante.

Deux questions

Le chef de l'Etat demande donc à la nation de répondre, par un seul "oui" ou un seul "non", à deux questions distinctes. 1) Approuvez-vous les accords conclus à Evian avec le F.L.N., et qui ouvrent la voie à un règlement pacifique du problème algérien?; 2) Consentez-vous à m'octroyer, à moi de Gaulle, les pouvoirs les plus étendus pour mettre en oeuvre, sur tous les plans, la politique qui découle des accords d'Evian?

* * *

De l'avis des observateurs politiques, la seconde question est parfaitement inutile puisque, en droit comme en fait, le président de la République dispose déjà des pleins pouvoirs, soit en raison des dispositions constitutionnelles qu'il peut invoquer, soit en vertu des résultats du précédent référendum sur la politique algérienne (le 8 janvier 1961), soit enfin de l'interprétation très large qu'il se donne à lui-même de la Charte de la Ve République. Alors, pourquoi cette nouvelle revendication présentée dimanche prochain au corps électoral?

Si l'on exclut l'idée que le général de Gaulle souffre d'une sorte de boulimie du pouvoir — et on doit le faire, car c'est là une idée fausse, ou en tout cas fortement exagérée — il faut trouver une explication à l'existence de la seconde question du référendum, à laquelle le Conseil d'Etat luimême a refusé la caution de son autorité juridique.

Joueur d'échecs

On oublie toujours, s'agissant de de Gaulle, qu'il est dans le domaine politique ce qu'il fut sur le terrain militaire, un stratège remarquable et un tacticien hors de pair. A plusieurs reprises déjà, il a mis "dans sa poche" les plus habiles chefs des partis politiques, amis ou adversaires, et il n'est que de relire ses mémoires de guerre pour se rendre compte de la portée et de l'efficacité de ses manoeuvres. Comme un bon joueur d'échecs, il médite longtemps avant d'avancer un pion.

En l'occurrence, son souci initial était sans aucun doute de "décourager" l'extrême-gauche communiste en l'enfermant dans la contradiction suivante: approuver la paix en Algérie et avaliser du même coup l'action passée et future du chef de l'Etat. Contradiction, en effet, car les communistes et une bonne partie de la gauche n'ont cessé d'accuser de Gaulle de "saboter" la négociation avec le F.L.N. et de faire régner la dictature sur la France.

* * *

Logiquement, on devait de ce côté répondre "non" au référendum, par fidélité aux prises de position antérieures. Mais c'eût été, comme en 1958, se couper de l'immense masse du pays, et aller au devant d'un grave échec comptable et psychologique. On se souvient qu'à l'époque tous ceux qui dirent "non" à de Gaulle — hommes et partis — mordirent la poussière aux élections législatives qui suivirent: MM. Mendès-France, Bourgès-Maunoury, Depreux, etc., etc., furent battus sans rémission, et le parti communiste enregistra la perte de plus d'un million de suffrages.

Un vote est un vote

C'est pourquoi, instruits par l'expérience, les communistes et leurs proches se sont résignés, cette fois, à avaler la couleuvre. Ils voteront et feront voter "oui" en espérant que la souplesse de leur dialectique masquera leur grand embarras. M. Maurice Thorez n'a pas craint d'écrire que "notre oui ne signifiera en aucune façon l'approbation de la politique aventuriste du gaullisme dans aucun domaine".

Soit. Mais un vote est un vote, et un texte de loi adopté par la nation tout entière à une majorité encore jamais atteinte dans ce pays engagera solennellement et contraindra tous les citoyens, y compris ceux qui, avec leur "oui", mais . . .", n'auront émis qu'un suffrage réticent. Quand, dans les mois qui viennent, les communistes redoubleront de hargne à l'égard de la politique gaulliste, le président de la République leur opposera, olympien comme à l'ordinaire, les résultats de ce scrutin du 8 avril. Ainsi, dans quelque hypothèse que ce soit concernant l'attitude de ses adversaires, de Gaulle est gagnant! Que leur vote soit "oui" ou "non", ils sont prisonniers de la tactique gaulliste.

* * *

Trouble persistant

Cependant, cet aspect du prochain référendum, non plus que l'importance de la réponse positive qui sera donnée au président de la République par la nation, ne doivent faire oublier le trouble persistant de nombreux Français de la métropole devant la perte de l'Algérie, et le déchirement des Français d'Algérie. Ceux-ci ne sont pas appelés à voter le 8 avril; mais beaucoup de ceux-là, qui voteront "oui", ne le feront pas sans trouble de conscience, sans inquiétudes non plus. Et finalement, si l'on pouvait additionner les réticences des uns, les arrières-pensées des autres, à droite et à gauche, le "oui" hargneux des communistes, le "oui", quand même des socialistes, le "oui", du bout des lèvres, du M.R.P., le "oui" mélancolique des modérés, etc. . . on s'apercevrait que les résultats d'un scrutin ne sont pas seulement justiciables de la machine comptable. La grande habileté politique du général de Gaulle est d'avoir masqué cela.

Peut-on l'en blâmer? La France est, au plan politique, un pays trop divisé depuis trop longtemps pour espérer qu'elle puisse, sur un coup de baguette magique, retrouver une unité morale solide. Par la contrainte peut-être, mais non sans efficacité, de Gaulle lui fournit le moyen de revenir à cette unité, dont elle a un incontestable besoin si elle veut faire face aux grandes tâches qui l'attendent, et aux périls qui menacent le monde libre. C'est en fonction de telles perspectives, et bien plus que pour la liquidation du drame algérien, que le général de Gaulle appelle les Français autour de lui.

Maurice HERR.

Déficit

Deux des sociétés de la Couronne ont présenté leurs rapports annuels à la Chambre des communes. Les deux documents font état d'un déficit budgétaire l'an dernier. Les chemins de fer nationaux accusent un déficit de 67 millions alors que la Société Air Canada a enregistré une perte de 6 millions et demi. Le rapport des deux entreprises fera l'objet d'une étude par le comité parlementaire des chemins de fer et lignes aériennes.

Textes de la C.C.E.

L'éducation dans la vie d'une nation

Une expérience inoubliable a été offerte aux délégués de langue française à la récente Conférence Canadienne sur l'Education. Parmi les trois orateurs de la deuxième soirée se trouvait en effet un jeune Noir, très distingué, qui a donné, en un français impeccable, une conférence magistrale. Les extraits qui suivent démontrent la sagesse sénégalaise sur la transition d'un peuple primitif vers la vie moderne, sur le rôle de la mère dans l'éducation et sur la primauté de la langue maternelle dans l'instruction: La parole est à M. Ibrahima Ba, ministre de la Jeunesse de ce jeune pays:

Il est curieux de remarquer que, si tout le monde parle d'adaptation, on voit rarement développer la question qui doit être logiquement posée: adaptation à quoi?

Ce que, avant tout, l'homme africain vient chercher à l'école, c'est moins la pensée occidentale, que ses méthodes. La poussée vers l'école est un désir d'adaptation aux concepts de l'occident.

Ces concepts sont la base de toute évolution, de tout mouvement créateur. Le désir des Sénégalais est **d'aller vers** le monde moderne: **le devoir** des éducateurs est d'apporter aux enfants l'expérience intellectuelle du monde moderne: **le devoir** des éducateurs est d'apporter aux enfants l'expérience intellectuelle du monde moderne. Cette double exigence ne doit pas être perdue de vue chaque fois que l'on parle d'adaptation.

Pour l'éducateur, adapter l'enseignement, est à la fois un problème pédagogique et un problème de conscience.

On pourrait adapter l'enseignement à l'état présent de l'Afrique. L'enfant sortant de l'école retomberait dans son milieu et serait repris par le village, les coutumes, les castes; il serait jugulé par les traditions, les interdits, repris par les gestes et les pouvoirs autoritaires dans une société figée. La seule éducation qui lui serait alors utile serait celle qu'il aurait reçue de ce milieu. Si l'Africain quitte son village après l'école, c'est également parce que, hors de son village, de ses parents, de ses proches, il est plus libre de profiter de ce que l'école lui apporte.

En effet, il ne faut pas oublier dans la balance le poids de l'éducation traditionnelle reçue par l'enfant dans sa famille, et par l'adolescent, dans le milieu où il vit.

Contrairement à certaines apparences trompeuses, l'enfant sénégalais n'est pas abandonné, il ne bénéficie pas de cette vie naturelle, extrêmement libre et insouciante, que lui attribuent les observateurs superficiels. D'abord confié à sa mère durant les premières années, c'est d'elle que l'enfant tirera ses premières règles de vie, comme ses premiers mots. Gardienne des traditions, mère farouche et tendre s'il en est la femme sénégalaise, même misérable, élève son enfant dans la tendresse et l'admiration. L'enfant est pour la femme l'objet d'un véritable culte et c'est une grande détresse que de ne pas avoir d'enfants.

En souvenir de ces premières années, tout Sénégalais garde pour sa mère une grande vénération. Adolescent ou jeune homme, elle conservera sur lui une influence sentimentale profonde: c'est auprès d'elle que l'étudiant occidentalisé, retrouvera avec émotion les valeurs propres de sa civilisation.

Or l'éducation des filles marque un retard important eu égard à l'évolution des hommes. Cette simple remarque vous fait comprendre que l'un des problèmes de l'éducation est l'évolution harmonieuse de la femme africaine. En elle réside la chance d'heureuse fusion de la tradition et de l'avenir; grâce à elle l'Africain moderne, trouvera dans le milieu cet équilibre qu'il souhaite entre des modes de vie qui restent valables, des coutumes souvent charmantes, tout ce qui fait l'originalité de la vie sénégalaise, et les nécessités de la modernisation de la vie sociale et ménagère. Pour cela, on peut souhaiter aussi une véritable adaptation de l'éducation des filles, qui éviterait bien des conflits familiaux et serait une source de bonheur.

Car, là encore, le problème n'est-il pas **d'adapter cette** éducation aux **réalités sénégalaises**: c'est-à-dire à la nécessité de ne pas créer une cassure entre l'éducation familiale et l'école, de préparer la jeune fille à ses tâches essentielles d'épouse et de mère, dans une société modernisée. Ces tâches sont avant tout des tâches **d'éducation** et le retentissement final de cette influence sur les époux et sur les enfants, font bien de la femme africaine la véritable initiatrice de base pour bien des années encore. La rendre apte à cette action éducative est un problème parmi les plus urgents.

Il est indéniable que le génie d'une race est inscrit dans sa langue, et qu'une partie de l'expérience d'un peuple est contenue dans ses modes d'expression, langage, chants, musique, jeux, danses, cérémonies, etc. . .

D'autre part, la République du Sénégal, pour des raisons pratiques, n'a pu éviter d'utiliser une langue de civilisation, support de l'instruction, permettant l'accès aux techniques et aux idées de la vie moderne.

Pour ma part je pense qu'il n'y a pas incompatibilité absolue, au niveau de 1er degré surtout, entre le français et les langues locales. Au contraire, il y a un péril certain à bannir de l'école le langage naturel de l'enfant, pour des raisons à la fois psychologiques et pratiques.

Le jeune enfant perd à l'entrée à l'école, le bénéfice de son expérience personnelle. On sépare trop brutalement sa pensée, ses connaissances, de leur mode d'expression naturel et habituel, en imposant dès le départ une langue nouvelle qui ne se rattache à rien dans le monde intime de l'enfant. Comment s'étonner dans ces conditions que le français se développe comme une excroissance, comme délié de la pensée, selon un processus parasitaire n'excluant pas toujours même un certain réflexe de défense et d'hostilité de la part de l'enfant.

Quantité de notions d'ordre personnel et moral, sont accessibles à l'enfant dès son entrée à l'école, à condition qu'elles soient exprimées dans sa langue maternelle. Il est bien évident qu'il est difficile d'acclimater l'enfant à l'école, de lui donner de bonnes habitudes, en utilisant le vocabulaire réduit qu'on lui apporte chaque jour. On freine ainsi son développement intellectuel, en maintenant sa pensée au niveau d'un vocabulaire trop pauvre.

S'agissant de tous les enseignements à caractère artistique, il est évident que l'on ne peut raisonnablement priver l'enfant des récits, des contes, des chants du folklore local, qui sont le sel même d'une civilisation dont l'enfant est dépositaire.

En s'entourant de toutes les garanties pédagogiques nécessaires, l'introduction des langues locales, en particulier dans les classes de débutants, présenterait les avantages suivants:

Elle rendrait à ces langues leur dignité, les délivrerait de ce complexe du "parent pauvre" qui n'a pas droit de cité dans le monde de la connaissance.

Elle favoriserait le développement intellectuel des enfants en utilisant mieux les connaissances préscolaires, en n'excluant pas de leur esprit certains aspects valables de leur propre civilisation.

Elle favoriserait l'apprentissage du français en lui permettant d'enfoncer davantage ses racines dans le monde enfantin, en comblant le fossé que l'on a trop tendance à creuser entre la vie personnelle de l'enfant et son moyen d'expression, en empruntant l'expérience linguistique de l'enfant pour éclairer les termes acquis dans la langue d'enseignement.

A 15 ans, l'adolescent ne demande qu'à s'affirmer. C'est à ce moment que doit intervenir tout un réseau d'activités d'Education dite populaire ou permanente. Il est nécessaire que le jeune ne soit pas livré subitement à lui-même. Il doit réussir ce qu'il fait, afin de ne pas encourir la moquerie de son entourage. Pour cela, il est nécessaire que les groupements et associations de jeunesse jouent dans la nation le rôle éducatif capital qui leur est imparti.

C'est au sein de ces associations que les jeunes de 15 à 20 ans deviendront vraiment des citoyens. C'est durant cette période que l'on peut encore efficacement lutter contre l'incivisme, plaie des nations modernes.

En effet, le civisme ne s'apprend que par la pratique. Si nous prenons comme exemple la coopération, activité capitale pour le développement économique et social d'un pays, ainsi que pour la culture des vertus individuelles, nous pouvons suivre facilement le rôle de la scolarité et de l'éducation permanente en ce domaine.

Nous commençons à la coopérative de classe, puis d'école. Coopérative enfantine, elle marque les enfants d'une manière définitive. La gestion, le partage des responsabilités, le choix des responsables par un vote démocratique, le dévouement de chacun à la collectivité, sont autant d'habitudes qui préparent profondément aux responsabilités futures. La démocratie ne peut vivre que si l'ensemble des citoyens lui apporte son appui intelligent et actif. Mais l'éducation coopérative a bien d'autres vertus.

D'abord elle contraint l'enfant à s'informer, à utiliser intelligemment des documents. Elle l'oblige également à étudier et connaître le milieu où il vit, à en analyser les ressources et les faiblesses.

Ensuite elle oblige les individus à faire preuve d'initiative dans la recherche des ressources. L'organisation de fêtes, de compétitions, les achats, les collectes, entrainent des rapports constants entre l'enfant et le milieu adulte, permettant ce double-courant si vivement souhaité entre le milieu et son école.

Dès la sortie de l'école les jeunes peuvent alors, soit s'organiser au sein de nouvelles associations, soit continuer au sein de la coopérative scolaire, au titre d'anciens élèves, une action extrêmement bénéfique. Les anciens élèves seront en effet le lien le plus sûr entre l'école et les adultes. On peut être certain alors que des jeunes hommes ainsi formés seront les meilleurs coopérateurs. On les retrouvera partout: responsables syndicaux, conseillers municipaux, animateurs d'associations sportives et culturelles. Le rôle de l'école est avant tout, dans les jeunes nations, de former ces bons citoyens au sens civique et moral élevé.

Le rôle de notre école, je pense vous en avoir montré les objectifs souhaitables: éducation, civique, sociale, économique, d'abord, intellectuelle, technique, également.

Dans ce dosage entre la pratique de la vie africaine et l'acquisition des connaissances intellectuelles du monde moderne, s'inscrit le problème scolaire sénégalais.

Le point crucial est la symbiose entre l'école et la famille, entre la mère et l'enfant, entre la tradition et l'instruction moderne. C'est à peine un paradoxe que de dire: l'école sénégalaise doit être d'abord une bonne coopérative, qui apporte à ses petits coopérateurs toutes les notions intellectuelles et pratiques dont ils ont besoin pour devenir des citoyens dans leur village et dans leur milieu.

Ceci n'implique nullement un niveau d'instruction abaissé, mais un changement du contenu de l'enseignement. L'évaluation d'un niveau d'étude est d'ailleurs très subjectif: le meilleur niveau n'est-il pas celui qui permet à la majorité des hommes de vivre mieux, en harmonie avec leur sol et avec leurs semblables?

C'est en étant d'abord, l'éducatrice de l'homme Sénégalais, que notre école préparera le mieux nos futurs citoyens à cette universalité qui est d'abord le fruit de connaissances simples et bien assimilées.

Billet du vendredi

Un grand écrivain: Louis-Ferdinand Céline

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

L'auteur du **Voyage au Bout de la nuit** n'aura pas connu, de son vivant, la gloire qui lui appartenait. Il lui fallut mourir pour qu'on lui accordât, au somptueux jardin des lettres françaises, le rang qui lui appartient. Son décès était à peine annoncé, survenu le 8 juillet 1961, qu'André Rousseaux le sévère critique écrivait de celui qu'il avait si souvent malmené: "La mort met soudain à sa place l'homme qu'elle vient de frapper.

A l'heure où nous apprenons la mort de Céline, une vérité s'impose à nous d'abord: c'était un grand écrivain". Ce qui crève les yeux à la lecture. Qu'on se rappelle sa description si personnelle de la ville de New York, cité énergique et forte, agglomération ardente, qui vit debout, le front de ses gratte-ciel tendu vers le ciel, le soleil, les étoiles, tandis que les autres villes s'allongent sur le sol, molles et paresseuses, au creux des vallées ou en bordure de la mer, suivant les courbes harmonieuses des fleuves. Son **Voyage** est écrit de cette encre, qui le révéla au monde.

Cela se passait en 1932, il y aura trente ans cette année, et Céline travaillait à son livre depuis cinq ans. Le prix Goncourt lui échappa de justesse, malgré l'appui du pamphlétaire Léon Daudet, mais on le consola avec le Renaudot, qui lui valut un énorme tirage, la notoriété, de l'argent.

L'écrivain eut une double, même une triple vie. Il était d'abord médecin de son état, et il écrivait en exerçant sa profession dans ce quartier isolé qu'est Meudon, aux portes de Paris. Pendant la guerre, il fut d'idées avec Pétain et le gouvernement de Vichy, et il dut, à certain moment, s'exiler. On le trouve alors au Danemark, avec sa femme. Condamné pour cette attitude, puis amnistié, il revient en France et reprend sa place à Meudon. Il se remet à la médecine et à l'écriture, et la liste de ses oeuvres va s'allongeant, qui témoignent de son originalité si particulière, et dont quelques-unes le classent parmi les plus farouches antisémites. Outre son **Voyage au Bout de la nuit**, les plus connues sont **Mort à crédit**, **L'Ecole des cadavres**, **Bagatelles pour un massacre**.

A l'époque du Front populaire, l'auteur se rend en Russie soviétique et publie à son retour un pamphlet qui fait du tapage: **Mea Culpa**. Vient la guerre, puis l'occupation allemande, et il est médecin-chef de deux dispensaires de banlieue. Il donne alors **Les Beaux draps**, où il raconte ses expériences de praticien. On publie une partie de sa correspondance, qui le compromet aux yeux de la plupart, faisant voir en lui un collaborateur. Jusqu'à quel point l'est-il? Moins qu'on ne le pense, semble-t-il. Il est à Vichy, donne ses soins au maréchal Pétain en Allemagne, passe au Danemark, où il est arrêté et emprisonné, au lendemain de la défaite allemande. Amnistié en juillet 1951, il regagne son pays.

* * *

Louis-Ferdinand Céline s'appelait, de son vrai nom, Ferdinand Destouches. Céline était le nom de sa mère, qu'il adopta comme pseudo. Il est assez curieux, logique aussi, que son premier ouvrage ait été d'ordre médical: **La Quinine en thérapeutique**. Il vient tard à la littérature, ne publiant son **Voyage** qu'à l'âge de 37 ans. Entretemps, il a pas mal roulé sa bosse à travers le monde. Il commence à gagner sa vie à douze ans, est gravement blessé à 20, pendant la première guerre mondiale.

L'homme fait dix métiers avant de mettre de l'ordre dans ses études, obtenir son baccalauréat, s'inscrire à la faculté de Médecine. Il exerce sa profession à bord de navires voyageant entre la France et l'Amérique, entre la France et l'Afrique, fait de la recherche sur la maladie du sommeil pour la Fondation Rockefeller, se voit confier des missions spéciales en hygiène, par la Société des Nations.

En littérature, il est une manière d'anarchiste qui a trop vu, trop compris, resté amer en face du spectacle du monde et de l'humanité. On a dit de lui "qu'il portait son diagnostic médical sur le comportement des foules et le destin des nations", et les tableaux qui en résultent ne sont pas dans les teintes pastel, visant à l'édification des adolescents. Il est dur, cynique, et aucun vocabulaire ne lui fait peur. Il n'est pas de tout repos, mais il n'est jamais terne ni conformiste. Il avait beaucoup de talent, mais on se prend à penser aussi qu'il en gaspilla une bonne partie.

L'ILLETTRE.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le 2 avril qu'avait lieu la réunion des comités permanents de la ville. Le "Red, White and Blue Hockey Association" demande de l'aide financière de la ville pour envoyer deux équipes pour prendre part à des tournois dans l'Ontario durant la semaine de Pâques. Vu qu'un bon nombre de jeunes de St-Boniface font partie de ces équipes, le comité de finance recommande un octroi de $100 pour être placé dans les prévisions budgétaires.

Une demande du "Canadian Cancer Society" pour une contribution de la ville a été refusée par le comité. L'Armée du Salut solicite l'aide de la ville et le comité recommande que la somme de $100 soit versée à cette organisation pour le travail accompli parmi nos citoyens.

Malgré le plaidoyer éloquent de l'échevin Hart pour obtenir la somme de $1,300 pour les soins dentaires donnés aux enfants qui fréquentent nos écoles, le comité recommande que la somme de $600 soit octroyée à l'Unité Sanitaire pour cette fin avec toutefois la possibilité de réétudier cette question plus tard; actuellement l'Unité Sanitaire reçoit $600 de la commission scolaire du Norwood et $400 de la commission scolaire de St-Boniface, ainsi que de l'aide de plusieurs clubs.

Ligne d'aqueduc

Le gouvernement métropolitain voudrait poser une ligne d'aqueduc de 36 pouces sur le chemin Speers entre le chemin Elisabeth et le Trans-Canada sur le côté ouest de la rue; Wardrop et Associés, les ingénieurs-conseil, recommandent que cet aqueduc soit installé sur le côté est de la rue à cause des différences de niveau où cet aqueduc pourrait rencontrer l'égout-fleuve de 108 pouces qui est déjà posé et afin de faciliter la pose des conduites d'eau aux maisons; le comité des travaux publics épouse les vues des ingénieurs-conseil et demandera de discuter de ce problème ainsi que du contract avec les autorités métropolitaines.

Le comité provincial de la prévention des inondations envoi à la ville son plan de campagne; des copies seront remises à l'ingénieur ainsi qu'au maire.

Dû à un bris dans la conduite d'eau il y a quelque temps et l'inondation causé par ce bris dans la cave de la Pâtisserie Pelland, l'officier de santé a dû interdire l'opération de la pâtisserie pendant une semaine et demie, ce qui a causé des pertes considérables à cet établissement; leurs avocats présenteront à la ville un estimé des dommages encourus.

Le département des travaux publics considère la possibilité de balayer les rues et les trottoirs aussitôt que possible et plusieurs échevins demandent d'employer autant d'hommes qu'il en faudra afin de soulager le chomage. (Dès mercredi l'on pouvait voir les hommes à l'oeuvre.)

Soumissions pour chaussures

Le comité de feu recommande que le greffier demande des soumissions pour des souliers pour les pompiers; M. le Maire (qui s'y connait en chaussures) l'aidera à préparer les spécifications.

La "Canadian Beautification Association" (non il ne s'agit pas de béatification) annonce que le mois de mai est le mois de l'embellissement des propriétés et ont toute une série de brochures, etc., à mettre à la disposition de la ville; ceci sera remis à la Chambre de Commerce qui, tous les ans, s'occupe d'une campagne de propreté.

Le comité de stationnement étudie la proposition du gouvernement métropolitain de prohiber le stationnement le côté nord de la rue Marion entre 7 h. et 9 h. a.m., et sur le côté sud de la rue entre 4 et 6 h. p.m.; le comité spécial de la circulation demandera une réunion avec le Métro pour en discuter plus longuement et voudrait aussi étudier avec eux le problème de l'autobus Coniston ainsi que le problème de l'intersection Provencher et Des Meurons.

Le comité de la législation rappelle aux échevins de soumettre au plus tôt possible les résoluitons qui devront être envoyées au congrès des maires et municipalités.

Vu que M. Finlayson doit quitter l'emploi de la ville pour entrer au service du Métro, le comité du personnel recommande que le greffier affiche la position parmi les employés de la ville, et si aucun candidat parmi ceux-ci n'est choisi, la position sera alors ouverte au public.

Nouveau poste de polices

Plusieurs réunions spéciales du Conseil ont eu lieu durant la semaine dernière, où l'on a décidé de construire un poste de polices sur le terrain adjoignant celui de l'Hôtel de Ville; MM. Gaboury et Associés prépareront les plans de ce poste qui abritera aussi, on l'espère, la cour de comté ainsi que la cour juvénile. Cette construction ainsi que la construction de l'Unité Sanitaire fait partie d'un plan de centre civique, où l'on envisage pour un avenir plus ou moins rapproché un futur Hôtel de Ville. Le financement du poste de polices se fera à même les fonds de réserve sans qu'il y ait lieu de hausser les taxes municipales.

Il fut aussi décidé de hausser le prix de l'eau vu le déficit de $203,000 que la ville aurait à payer depuis que le système d'eau est devenu propriété du gouvernement métropolitain. Le coût sera maintenant de 48c du 1,000 gallons et l'escompte accordé pour le paiement dans le délai fixé sera aboli; les escomptes pour l'usage de grande quantité d'eau seront aussi modifiés; le nouveau tarif sera en effet à partir du 1er juillet.

Le Conseil a renversé la décision du comité du personnel et a nommé M. Raymond Miles comme officier de la prévention des incendies; cette nomination sera en vigueur à partir du 1er avril 1962.

Le Conseil a aussi nommé M. Jean Chale au poste de trésorier de la ville; M. Chale remplacera M. Dubreuil qui prendra sa retraite à la fin du mois de mai.

Les échevins étaient heureux d'apprendre que Mme Guay, l'épouse de notre maire, se porte beaucoup mieux. Elle a quitté l'hôpital ces jours-ci et je suis certain que tous les citoyens se joignent à moi pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

A lundi prochain.

L'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse a approuvé en deuxième lecture un projet de loi qui reconnait le mariage civil. Si le bill est finalement accepté par le parlement, toute personne pourra se marier devant un magistrat d'une cour de comté, sans qu'il soit nécessaire de se soumettre à une cérémonie religieuse.

• • •

Le ministre de la Santé de l'Alberta, le docteur Ross, a déclaré à Edmonton qu'il reste encore des doutes sur l'efficacité du vaccin anti-polio "Sabin". Il a annoncé qu'un comité de quatre médecins a étudié l'effet du vaccin. Leur rapport a souligné le ministre, a fait état de certains malaises.



Voici une photo du timbre qui marquerera le centenaire de la colonie de la Rivière Rouge. On y voit une image de Lord Selkirk, aventurier écossais, qui fit venir finalement les missionnaires catholiques à St-Boniface.

Hommages rendus à M. E.-R. Gagnon, ancien chef des pompiers de la ville

C'était le vendredi soir 30 mars que les pompiers de St-Boniface et un grand nombre de citoyens se réunissaient au Club Belge pour présenter leurs hommages au chef des pompiers, M. Evariste-R. Gagnon, qui, ce soir-là, commençait à jouir de sa retraite.

Tour à tour, l'ancien maire, M. J. G. Van Belleghem, le chef Beggs, officier de prévention des incendies à Winnipeg et aussi président de l'Association manitobaine des chefs de pompiers, M. R. Paulley, chef du NDP, et M. le maire Guay firent les éloges du héro de la fête et évoquèrent maints incidents de sa longue carrière de chef.

M. Raymond Provençal fit la présentation d'une plaque avec inscription au chef au nom du département de feu de St-Boniface.

Le nouveau chef, M. Emery Proulx, lui présenta une toiture légère pour sa roulotte au nom du département de feu, et Mme Proulx présenta une magnifique gerbe de fleurs à Mme Gagnon.

Une foule d'environ 250 personnalités, parmi lesquelles se trouvaient des représentants des différents corps de pompiers de Winnipeg et des environs, se joignaient à ceux de St-Boniface pour honorer M. Gagnon.

Celui-ci sut remercier l'assistance en termes chaleureux et rappela le souvenir de plusieurs anciens qu'il avait connus au long de ses nombreuses années de service. La veillée se termina par un bal; M. Jack Henderson était maître de cérémonies. Tous se joignent aux amis de M. Gagnon pour lui souhaiter des jours heureux afin de pouvoir jouir pleinement d'un repos bien mérité.

Petites Notes

Attention!

Le nouveau Club des KANadiens invitent cordialement tous les jeunes gens catholiques, filles et garçons d'expression française, âgés de 18 ans et plus, à une veillée d'amusements qui aura lieu le dimanche 8 avril à 8 h. p.m. Cette soirée sociale se déroulera au Club St-Michel, situé dans le parc Provencher, rue Cathédrale, à St-Boniface.

Thé

Un thé, organisé en l'honneur de M. l'abbé Paul Boisjoli, ordonné le samedi 8 avril, aura lieu durant l'après-midi, entre 3 h. et 5 h. 30 p.m., au Club St-Michel, parc Provencher. Tous y sont cordialement invités.

Les traducteurs et la Banque Royale

OTTAWA — Le nouveau "Dictionnaire canadien", dont des exemplaires hors commerce ont été distribués gracieusement par la Banque Royale du Canada à tous les délégués à la récente Conférence canadienne sur l'Education, a été accueilli avec enthousiasme par tous ceux qui, chez nous, s'intéressent aux questions de langue.

La Société des Traducteurs et Interprètes du Canada (STIC), à l'occasion de cette publication, a vivement félicité les auteurs du premier dictionnaire bilingue canadien, MM. Jean-Paul Vinay, Pierre Daviault et Henry Alexander, ainsi que leurs collaborateurs. Le Conseil de la Société a adopté une résolution dans ce sens, dans laquelle il loue l'initiative heureuse de la Banque Royale et rend hommage à la générosité éclairée dont elle a fait preuve en diffusant cet ouvrage parmi les représentants du monde de l'éducation, lui assurant ainsi dès le départ, un grand rayonnement.

A l'issue d'une assemblée du Conseil de la STIC, le premier vice-président de cette société, M. Henriot Mayer, a déclaré que le "Dictionnaire canadien" sera, entre les mains des traducteurs, des linguistes et de tous ceux qui sont appelés par leurs fonctions à faire usage des deux langues officielles du pays, un instrument précieux. La STIC, a-t-il ajouté, est honorée de compter parmi ses membres deux des auteurs de cet ouvrage: M. Jean-Paul Vinay, de l'Université de Montréal (président de la STIC), et M. Pierre Daviault, directeur des Services de Traduction du gouvernement fédéral.

La STIC est un organisme qui groupe les traducteurs et interprètes de tout le Canada.

A Dijon, des tableaux lumineux signalent les chambres dans les hôtels

Dijon, sise au coeur du pays bourguignon baigné par l'Yonne et la Saône, contrée pittoresque et vallonneuse où foisonnent les richesses artistiques: abbayes, églises, palais, anciens hôtels, musées, fief de Saint-Bernard, de Bossuet, de Buffon, de Rameau, de Rude, de Lamartine, Dijon, dit-on, entend faciliter au touriste l'accès à tous ces trésors régionaux en mettant à sa disposition une clef magique . . .

En effet, dès son arrivée en ville, à la gare ou devant le pavillon de l'Office du Tourisme, un simple coup d'oeil suffit au voyageur pour apprendre où il peut trouver une chambre. Un panneau muni de voyants lumineux indique de façon précise le nombre de chambres encore disponibles dans les différents hôtels alors qu'un plan placé juste à côté permet de les localiser dans la ville. Une cabine téléphonique voisine du tableau invite tout naturellement à réserver à l'hôtel de son choix. C'est vraiment . . . magique!

Aide au déplacement de semence d'avoine

OTTAWA — Une aide fédérale contribuera à réduire les frais de transport par rail de la semence d'avoine vers les régions du Manitoba et de la Saskatchewan dont les provisions sont insuffisantes, par suite de la sécheresse de l'été dernier. C'est le ministre suppléant de l'Agriculture, l'hon. M. Douglas S. Harkness, qui a communiqué ce renseignement à la Chambre.

Le gouvernement fédéral et les provinces en cause acquitteront, à parts égales, le coût de cette aide au transport, a précisé M. Harkness.

La contribution fédérale-provinciale ne devra pas excéder 75 pour cent des dépenses totales de fret non plus que $12 la tonne. Le trajet devra impliquer une distance de 25 milles ou davantage.

Le ministre estime à $225,000 environ le coût total de la participation fédérale à ce programme.



Avec un peu d'imagination, ces deux religieuses ursulines auront certainement accompli une tournée aérienne un peu extraordinaire. Cependant, les Rév. Srs Mary Leah et Mary Bernard, ainsi que leur pilote "non licencié", Ronald Hagan, âgé de 13 ans, sont en toute sécurité, car leur "oiseau tourbillonnant" est attaché à un poteau hydraulique et se tournoie qu'à 12 pieds d'altitude. (Photo NC)

NOTES DE LA SEMAINE

Droits scolaires

La question des droits scolaires des groupes minoritaires de parents revient sur le tapis aux Assemblés législatives du Manitoba et de la Saskatchewan, et moins directement en Alberta.

• • •

En Alberta

Dans cette dernière province on a découvert que le fait de fusionner toutes les activités civiles d'une région sous l'autorité d'un seul conseil de comté, en y incluant le contrôle des écoles publiques, peut bien priver les catholiques du droit pratique d'être élu conseilleurs municipaux.

En effet, là où il y a des écoles séparées légales comme en Alberta, les électeurs doivent opter entre le droit de vote pour commissaires d'écoles publiques et le droit de vote pour commissaires d'écoles séparées.

Si un contribuable des écoles séparées ne peut pas exercer ses droits civiques en ce qui touche aux écoles publiques on ne voit pas comment il peut être élu membre d'un conseil municipal de comté auquel la loi aura confié la juridiction sur les écoles publiques de la région. Les accrocs de ce genre ne manquent pas quand on se fiche des droits des minorités. C'était "imprévu".

• • •

En Saskatchewan

A Regina, le gouvernement vient de présenter sa fameuse loi de reforme municipale qui autoriserait la formation de comtés sur pétition et sur vote majoritaire dans le comté proposé.

Il ne semble pas possible d'y organiser des comtés à majorité catholique et française comme cela a été réalisé au Manitoba dans la création de divisions scolaires au palier secondaire.

Les petits groupements de langue française seraient alors à la merci de leurs concitoyens dans chaque comté proposé, non seulement en ce qui concerne l'acceptation du comté mais aussi pour ce qui a trait aux pouvoirs de ce comté. La loi prévoit en effet des comtés "mitigés" qui laisseraient intacte la distinction actuelle entre affaires municipales et affaires scolaires.

Les nôtres préféreraient certainement garder au moins ce degré de contrôle local et familial sur l'enseignement mais le même courant d'opinion qui demande des comtés est porté à les concevoir comme ayant droit sur tout dans la municipalité. En conformité avec le rapport de la commission d'enquête qui a préparé cette loi, le texte fait une courbette vers les droits des écoles séparées mais comme d'habitude on se contente d'une expression vague qui se révèle dans la pratique peu utile.

Les compatriotes de l'Alberta et de la Saskatchewan ont cependant des droits quelconques et l'occasion est urgente de les faire valoir dans toute leur ampleur.

• • •

Au Manitoba

La question de la mise en vigueur des recommandations de la Commission Royale en faveur des écoles paroissiales a été soulevée à sept reprises au cour de la présente session de l'Assemblée. M. Laurent Desjardins y est allé de trois ou quatre discours aptes à émouvoir les auditeurs, et M. Préfontaine a posé deux questions précises, tandis que M. Roblin s'est contenté une fois d'exprimer son accord avec les déclarations du parti libéral à son dernier congrès.

M. Desjardins revient avec raison à plusieurs reprises sur l'initiative qui est propre au gouvernement dans la solution de problèmes de cette envergure et il fait bien comprendre combien l'hostilité ou l'apathie majoritaire fait contraste avec l'exemple de Québec et justifierait une ligne de conduite semblable là où les catholiques deviendraient majoritaires.

Ces discours ne rencontrent officiellement que du silence, ce qui fait craindre que les chefs des partis ne voient pas d'autre politique à suivre que celle d'un enterrement dans l'oubli.

La porte semble ouverte ainsi aux éléments, qui ayant perdu l'espoir de pouvoir convaincre un nombre suffisant de concitoyens d'autres croyances, se voient obligés de poser un "fait politique" embarrassant mais exigeant un palliatif ou, peut-être une suppression violente.

Jeu risqué, apte à rompre l'harmonie superficielle, mais jeu auquel les minorités frustrées sont souvent obligées de se résigner, devant les obligations imposées par leur conscience et devant l'injustice qui les prive de leur juste part des deniers publiques destinés en principe à l'instruction de tous les enfants de la province sans distinction et dont on ne peut pas en réalité bénéficier sans renoncer à des croyances sacrées. Dans cette situation agassante et sans terme normal, l'on peut prévoir des irruptions d'opinion sous peu.

• • •

Et les prêtres-étudiants?

Une question épineuse a explosé à Regina et à Saskatoon au sujet des étudiants catholiques et prêtres du Collège de pédagogie de Saskatoon, qui faisaient leurs armes comme instituteurs dans le Collegiate de Regina. Les étudiants portaient le col romain et s'appelaient tout bonnement "Father" par leurs élèves. Or, le Protestant League et le Loge orangiste ont protesté cette infraction à la "neutralité" en demandant que les prêtres ne portent pas leurs cols et que l'appelation "Mr." leur soit imposée. Il a fallu renvoyer les ecclésiastiques à Saskatoon pour terminer leur stage d'expérience pratique. Il ne s'agissait pas cependant exclusivement de costumes. A la séance, lundi, du conseil du collegiate, M. Wilfred Humphries, administrateur de la "League", a demandé comment un prêtre pouvait enseigner l'histoire de la "réformation" protestante. Il n'a pas expliqué comment ce sujet peut être traité d'une manière "neutre".

• • •

L'adoption et croyance

M. T. Hillhouse a présenté à Winnipeg un bill pour amender le Child Welfare Act de façon à enlever toute restriction religieuse dans le placement des enfants pour fins d'adoption.

L'an passé l'acte a été amendé de façon à laisser aux parents naturels, et en pratique à la mère de l'enfant, la possibilité d'indiquer sa préférence religieuse au moment de remettre l'enfant au gouvernement pour fins de placement. L'on reconnaissait ainsi que le gouvernement agit par délégation des parents dans ce département et qu'il doit respecter l'héritage de l'enfant tel que défini par ceux qui ont en la charge de par la nature.

Les fonctionnaires du gouvernement ne veulent pas d'ailleurs prendre sur eux la responsabilité de modifier l'état religieux de l'enfant, en se basant sur une situation tout à fait accidentelle, soit le nombre relatif de foyers qui demandent des placements.

On ne comprend pas non plus comment cette restriction peut être enlevée sans jouer contre les confessions dont l'enfant devient membre à vie dès ses premiers jours d'existence terrestre. Il n'appartient pas au gouvernement de favoriser ceux qui croient autrement.

Le bill de M. Hillhouse sera rejeté comme il convient. La présentation du bill démontre cependant avec quelle effronterie les champions de la neutralité religieuse moussent leur cause et avec quelle persistance certaines personnes cherchent à posséder des enfants auxquels elles n'ont aucunement droit.

Franco remet la barrette au cardinal Antoniutti

MADRID — Le 24 mars, le général Franco, chef de l'Etat espagnol, a remis la barrette cardinalice au cardinal Ildebrando Antoniutti, pro-nonce en Espagne. La cérémonie s'est déroulée au Palais d'Orient à Madrid.

Au festival de musique de Winnipeg . . .



Michelle Hébert

Triple victoire pour Michelle Hébert, planiste de 15 ans, élève du département musical de l'Institut Collégial St-Joseph.

Gagnante de la classe des Compositions de J. S. Bach, et de la classe des Sonates (Mozart), elle le fut également au concours du "Junior Musical Club Trophy".

Ce succès lui a valu l'honneur de prendre part au concert final, lundi dernier, à l'Auditorium de Winnipeg.

Michelle est la fille de M. et Mme Claude Hébert, 165, rue La Vérendrye, St-Boniface.

La nature n'est que l'image mouvante d'une éternelle Pensée.
P. SERTILLANGES, O.P.

• • •

Où que j'étende les bras, je nage dans la splendeur de Dieu.
Paul CLAUDEL.

• • •

Chacun de nos actes a un témoin. — A.-J. CRONIN.





Réforme catéchétique pour assurer une foi catholique mieux développée

Le samedi matin, 31 mars, se réunissaient, à l'Institut Collégial St-Joseph, 150 éducateurs et éducatrices pour prendre connaissance des nouveaux programmes français de catéchisme pour les 1ère, 2e, 5e et 6e années dans les diocèses de St-Boniface et Winnipeg.

Allocution de Son Exc. Mgr M. Baudoux

Après avoir hautement loué les bons efforts et le dévouement des catéchistes, Son Excellence montra les déficiences actuelles de notre catéchisme pour ensuite marquer l'apport des nouveaux programmes dans l'effort de "promouvoir le développement de la foi catholique", le premier des buts du Concile oecuménique.

Son Excellence groupa les déficiences de notre enseignement religieux autour de quatre points:

1) Notre catéchisme s'adresse trop exclusivement à l'intelligence des vérités de la foi, au détriment de la vie spirituelle qui s'enracine davantage dans la volonté et le coeur de l'homme par la foi. Il s'ensuit que trop de fidèles, tout en connaissant toutes les vérités de la foi catholique, ne voient pas comment celle-ci forment un message de vie spirituelle profonde. C'est ainsi qu'on peut parler d'ignorance religieuse. "Bousille et les Justes" grossit, comme il convient à l'art dramatique, une réalité qui existe chez nous. La foi des fidèles s'avère trop souvent superficielle, voire même déviée et dépourvue de son caractère proprement chrétien: religiosité, religion au service de l'homme et de ses caprices, etc.

2) Notre catéchisme ne parle pas suffisamment de Christ. C'est juste si 4 ou 5 chapitres parlent de lui. Et pourtant notre vie "chrétienne" se vit avec, dans et par le Christ.

3) La Bible n'apparait point comme "nourriture" de notre vie chrétienne. L'Eglise veut nous nourrir autant de la Parole de Dieu dans la Bible que de l'Eucharistie: la messe nous livre d'abord la Liturgie de la Parole avant de nous faire entrer dans la Liturgie Eucharistique.

4) La Liturgie n'est pas connue comme une vie. On ne s'y reconnait pas et dès lors on ne peut y entrer pour y participer.

Les nouveaux programmes présentés par le Directeur diocésain de l'Enseignement Religieux, M. l'abbé Robert Lane, et adoptés par la Commission catéchistique diocésaine, veulent aider à combler ces déficiences. Il ne s'agit pas simplement d'un nouveau manuel mais d'une nouvelle manière de regarder et de comprendre les vérités, d'une mentalité plus spirituelle devant le catéchisme. Ces programmes demanderont en outre de la part des catéchistes une connaissance plus grande du Christ, de la Bible et de la Liturgie. Mais c'est ainsi que l'apostolat des catéchistes contribuera à réaliser déjà le premier but du Concile, à savoir "promouvoir le développement de la foi catholique".

Illustration des nouveaux programmes

Après l'allocution de Son Excellence, les catéchistes se sont divisés en deux groupes selon les programmes: 1ère et 2e années dans un groupe, 5e et 6e dans l'autre.

La Rév. Sr M.-St-Léon, M.O., qui avait fait l'expérience du nouveau programme en 1ère et 2e années à Fannystelle, interrogea quinze de ses petits devant les catéchistes. Elle fit la revue d'une grande partie du programme afin d'illustrer concrètement son contenu doctrinal et spirituel. Ensuite elle donna une leçon en s'adressant directement aux catéchistes.

Dans l'autre groupe, les catéchistes ont pris connaissance du programme des 5e et 6e années à partir de l'expérience menée à l'école Marion par les Rév. Srs M.-Célina et Yvette-Marie, S.N.-J.M., ainsi que par Mme M.-Ange Ayotte. Quinze élèves furent interrogés par Mme Ayotte, puis la Rév. Sr M.-Célina, s'adressant aux catéchistes, présenta une leçon vivante. Tous ont pu voir ainsi l'application concrète dans un catéchisme des exigences d'un enseignement religieux qui développe pleinement la foi, selon les paroles de Son Excellence dans son allocution.

Ce nouveau programme en 5e et 6e ne sera pas obligatoire en septembre, mais celui de 1ère et 2e le sera.

Cours de Pédagogie Religieuse

M. l'abbé Robert Lane exposa ensuite aux éducateurs des deux groupes réunis le programme des cours de pédagogie religieuse offerts l'été prochain au Collège de St-Boniface. La tâche du direceur de l'enseignement religieux n'est pas seulement de fournir des textes et des programmes qui aident à améliorer l'enseignement religieux mais aussi d'organiser pour les catéchistes des cours de formation religieuse et pédagogique pour les aider à se renouveler dans leur enseignement. Ce sont en effet les bons catéchistes plus que les bons manuels qui font la valeur de l'enseignement religieux.

Le cours d'été en pédagogie religieuse inauguré l'année dernière au Collège de St-Boniface sera répété l'été prochain et commencera le 4 juillet. Ce cours de 60 heures que l'on peut, s'il le faut, prendre en deux parties réparties sur deux étés, vise à former des catéchistes pour enseigner tout programme à tout niveau d'enseignement.

Une Semaine d'Etude est prévue cette année du 9 au 13 juillet pour préparer les catéchistes à enseigner les nouveaux programmes dont il a été question. Comme pour cette réunion du 31 mars, il y aura deux groupes selon les programmes. Chaque section pourra bénéficier de 20 heures de cours et d'exercices pratiques et jouir des services de trois professeurs.

M. l'abbé Lane remercia vivement les catéchistes pour leur intérêt et leur souhaita du succès dans leur apostolat.

La Caisse Populaire "La Familiale" à St-Boniface

M. Marcien Duhamel, président de la nouvelle Caisse Populaire "La Familiale", informe la population de certains changements survenus depuis l'assemblée annuelle du 22 février dernier. M. Roland Lachance a démissionné, car son nouvel emploi au Département des Postes l'empêche de remplir les fonctions de gérant.

"La Familiale" remercie M. Lachance pour le dévouement qu'il a montré depuis les débuts de la Caisse. M. J.-E. Beaulieu, un de nos plus anciens coopérateurs de St-Boniface fut choisi comme nouveau gérant. M. André Gay, avantageusement connu à St-Boniface, remplira la charge de directeur à la place de M. Beaulieu.

A partir du 1er avril 1962, le bureau est ouvert deux soirs par semaine: le mardi et le jeudi de 7 h. à 9 h. p.m. au local situé à 654, rue St-Jean-Baptiste (coin Provencher). Les directeurs ont à coeur de donner aux membres de la Caisse plus d'occasion de déposer leurs épargnes à "La Familiale" tout en leur permettant de jouir plus facilement de nombreux services que leur Caisse Populaire peut leur rendre.

Il faut aller de l'avant et mettre en pratique la devise des Caisses Populaires Desjardins: "S'unir pour servir".

M. Albert Ricard

M. Armand Godin, président de la Fraternité Française d'Amérique, annonce la nomination de M. Albert Ricard comme directeur général de cet organisme.

M. Albert Ricard était jusqu'à tout récemment organisateur général de l'Association Culturelle canadienne. Il aura son bureau (ses nouveaux bureaux) au 205 de la rue Ste-Anne, St-Hyacinthe.

La Fraternité Française d'Amérique est une oeuvre du Conseil de la Vie Française et de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

La Fraternité Française a pour but de faire connaître davantage les minorités françaises du Canada et de la Nouvelle-Angleterre et de recueillir chaque année des fonds pour leur venir en aide.

La campagne de la Fraternité Française d'Amérique a lieu chaque année du 15 avril au 15 mai.

La Fédération Diocésaine de la JEC organise des rencontres pour garçons

La Fédération diocésaine de J.E.C. vient de conclure une série de trois rencontres régionales qui a réuni les chefs du secteur "jeunes" du mouvement. Au total 49 garçons ont participé à ces rencontres. Elles eurent lieu à tour de rôle dans les paroisses de Ste-Agathe, de Somerset et de St-Norbert.

Ces rencontres qui débutaient le dimanche à 4 h. pour se terminer à 9 h. ont groupé des chefs venant des écoles de Ste-Agathe, Aubigny, St-Adolphe, Somerset, St-Léon, St-Claude, St-Norbert, St-Eugène, du Précieux-Sang, du Collège de St-Boniface et du Juniorat de la Ste-Famille.

Les programmes de rencontres furent préparés et exécutés par les dirigeants diocésains de la J.E.C., MM. Hervé Dansereau, Etienne Tétreault, Noël Joyal, René Touchette, Gérald Carrière, Jean-Yves Rochon, Bryan Empson et André Ruest. Les aumôniers de ces jeunes, le R. P. Laurent Godbout, O.M.I., et MM. les abbés Georges Savoie, Léo Beaulieu, Lucien Roy et L.-P. Jean, ont pris une part active à ces rencontres.

Le rôle du chef dans une école

Les jeunes ont discuté avec beaucoup d'intérêt le rôle du chef dans leur école. Malgré une expérience apostolique encore à ses débuts, les gars firent appel à leur expérience militante de l'année pour en arriver, en équipe, à trouver les qualités qui font le chef dans un milieu.

Il s'est agi ensuite de savoir si de fait ces qualités de chefs étaient mises au service des autres étudiants de nos écoles. A chaque rencontre il s'est trouvé un groupe pour soutenir l'affirmative et un autre pour soutenir la négative. A l'occasion de ces débats, les jeunes donnèrent libre cours à leur spontanéité naturelle. On est pas réellement chef, disait-on, si on arrive tout juste à transmettre à nos équipiers les réponses que nous avons reçues de nos assistants . . . nous le sommes, disait l'affirmative, parce qu'ils sont rares les gars qui voudraient sacrifier une joute de gouret ou demeurer à l'école après la classe pour préparer une réunion d'équipiers. Il y a des chefs qui ne sont pas à notre réunion aujourd'hui, disait la négative; ce ne sont pas des vrais chefs. Qui les a choisis, demande l'affirmative, pourquoi ne sont-ils pas venus? C'est parce qu'on ne s'accorde pas avec ces gars-là dernièrement, vint la réponse. Il y a une façon d'agir dans un cas comme celui-là rétorqua, l'affirmative; on a déjà rencontré des cas comme ceux-là nous-mêmes.

Ces rencontres n'ont pas comporté que des séances de travail. Chaque étape du programme d'étude était entrecoupée d'un programme récréatif. La Fédération de la J.E.C. désire remercier les écoles qui ont, avec grand réalisme, mis leur équipement de sport et de jeux à la disposition de ces groupes. Qu'il s'agisse de vie apostolique ou de tout autre projet, les gars sont toujours des gars. La Fédération vient de conclure une expérience qui révèle la générosité des gars et leur intérêt réel à la vie d'équipe et apostolique.

Une autre rencontre est prévue pour les chefs de St-Pierre, La Broquerie et des environs; elle sera préparée par le Collège St-Joseph d'Otterburne.

Le Concile obligera les autres églises à se rénover

PARIS — M. le pasteur Marc Boegner, président honoraire de la Fédération protestante de France, a déclaré que le Concile du Vatican sera un très grand événement oecuménique, d'une part par le prodigieux appel qu'il adresse aux chrétiens de toutes les confessions et, d'autre part, parce que, en entreprenant de rénover et de rajeunir l'Eglise romaine, il obligera les autres Eglises à faire un examen de conscience et à se rénover elles-mêmes.

Le pasteur Boegner a fait cette déclaration au cours d'une conférence qu'il a prononcée à Paris sur le thème: "A l'approche du Concile du Vatican".

L'éminent pasteur a dressé ensuite un tableau des réactions sucitées par la préparation du Concile. Il a rappelé que, chez les orthodoxes, le patriarche Athénagoras, de Constantinople, a manifesté son intention de rencontrer le Souverain Pontife. Il a noté la réserve de certains protestants français qui, cependant, ne lui ont même pas reproché d'avoir déclaré que "ce qui unit catholiques et protestants est plus grand que ce qui les sépare"; mais, chez beaucoup d'autres, une grande espérance est née. Enfin, l'Eglise anglicane et l'Eglise évangélique allemande ont envoyé à Rome des représentants pour suivre les travaux du "Secrétariat pour l'unité des chrétiens", que dirige le cardinal Bea. Heureuse initiative, a dit l'orateur qui, espère-t-il, subsistera après le Concile.

Pas de compromis sur les dogmes

Un climat nouveau est donc né, a poursuivi le pasteur Boegner. Mais que les protestants ne s'attendent pas à un compromis sur les dogmes à la suite du Concile. L'orateur a ensuite souhaité que les problèmes de la liberté religieuse et celui des mariages mixtes trouvent une solution aux assises de l'Eglise catholique.

Le pasteur Boegner a indiqué les trois obstacles majeurs qui séparent protestants et catholiques: le culte marial, car si les grands réformateurs ont reconnu Marie comme Mère de Dieu, ce que l'Ecriture justifie pleinement, les protestants ne peuvent admettre le dogme de l'Immaculée Conception, ni certaines formes de la vénération populaire de la Vierge; ensuite, l'infaillibilité pontificale; enfin, l'autorité relative qu'il convient d'accorder à la Révélation, d'une part, et à la tradition, d'autre part.

Le Concile du Vatican ne pourra pas régler tous les problèmes, a conclu le pasteur Boegner, mais dans cette confrontation nous demandons à Dieu de nous donner l'amour de ceux qui n'ont pas les mêmes vérités que nous et nous devons le prier d'aider ceux qui participent au Concile, afin qu'ils soient immergés dans la prière de tous les chrétiens.

L'assurance-édition aidera nos écrivains

L'hon. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec, a pris, cette semaine, deux mesures pour aider les auteurs canadiens: M. Lapalme a présenté une loi d'assurance-édition, et il a annoncé, par la suite, que le ministère des Affaires culturelles a acheté 15,000 exemplaires de divers ouvrages d'auteurs canadiens.

La loi d'assurance-édition, comme l'a expliqué le ministre des Affaires culturelles à l'Assemblée Législative, a pour but de permettre au ministère des Affaires culturelles de garantir aux éditeurs de la province qu'il se portera acquéreur d'une partie des exemplaires d'un ouvrage qui resteront invendus un an après le jour de la vente du premier exemplaire. Cette partie sera déterminée en déduisant du nombre d'exemplaires invendus la moitié du nombre d'exemplaires vendus. C'est le Conseil des Arts qui sera chargé de faire le choix des oeuvres pour lesquelles l'assurance sera accordée, et le montant affecté chaque année à cet encouragement ne pourra pas dépasser $100,000.

Les éditeurs devront cependant payer pour chaque ouvrage dont l'édition est assurée une prime de $50 si le prix de vente au détail est inférieur à $2 et de $100 si ce prix est de $2 ou plus.

L'achat des ouvrages

Quant à l'achat des 15,000 exemplaires de divers auteurs canadiens, c'est la première fois, dit-on au ministère des Affaires culturelles, que l'encouragement aux auteurs prend de telles proportions. M. Lapalme a choisi d'annoncer cet encouragement quelque temps avant le Salon du livre à Montréal auquel participe le ministère des Affaires culturelles.

Le ministère annonce également une transformation complète de la diffusion des ouvrages acquis sous le rapport de l'encouragement aux auteurs. La liste des destinataires comprendra en plus des institutions et des organismes du Québec, ceux des autres provinces et des milieux Franco-Américains, les sections françaises des universités américaines, et enfin tous les pays francophones du monde. La plupart des volumes auront été expédiés dès la fin d'avril.

Voici la liste des auteurs et des titres des ouvrages achetés par le ministère des Affaires culturelles:

Claude Jasmin: "Délivrez-nous du Mal", "La Corde au Cou".

Rina Lasnier: "Miroirs", "Mémoires sans Jour".

Pierre Angers, S.J.: "Problème de culture au Canada français".

Robert Charbonneau: "Aucune Créature".

Pierre Perreault: "Portulan".

Gabrielle Roy: "La Montagne secrète".

Hervé Carrier: "Le sociologue canadien Léon Gérin".

Suzanne Paradis: "La Chasse aux autres".

Yolande Chéné: "Au Seuil de l'Enfer".

Jean Filiatrault: "L'Argent est Odeur de Nuit".

Diane Giguère: "Le Temps des Jeux".

Claire Martin: "Doux Amer".

Paul Toupin: "Souvenirs pour Demain".

Jean Simard: "Répertoire".

Gilles Constantineau: "Simples poèmes et Balades".

Jacques Godbout: "C'est la chaude loi des Hommes".

Jean-Guy Pilon: "La Mouette et le Large", "Recours au Pays".

P.-M. Lapointe: "Choix de Poèmes".

Pierre Trottier: "Les Belles au Bois Dormant".

André Laurendeau: "La Crise de la Conscription".

Yves Thériault: "Agaguk", "Ashini", "Amour au Goût de Mer".

Jean Lemoyne: "Convergences".

Jean-Louis Gagnon: "La Mort d'un Nègre".

Groupes d'auteurs: "L'Eglise et le Québec".

Robert de Roquebrune: "La Seigneuresse".

Gilles Marcotte: "Le Poids de Dieu".

Monique Bosco: "Un Amour maladroit".

Marcel Dubé: "Florence".

Adrienne Choquette: "Laure Clouet".

Marie-Claire Blais: "Tête Blanche", "La Belle Bête".

Anne Hébert: "Poèmes".

Archives de Folklore: "La Vie traditionnelle à St-Pierre d'Orléans".

Jean Hamelin: "Economie et Société en Nouvelle-France".

Marcel Trudel: "Atlas historique du Québec".

J.-C. Falardeau: "La Dualité canadienne".

Le gouvernement français dépense des millions pour attirer les touristes

PARIS — Le nouveau Plan National d'équipement et de développement économique et social qui sera soumis au Parlement français, prévoit pendant la période des quatre années 1962-65, une répartition de crédits importants dont bénéficieront les touristes étrangers.

En 1960, les touristes étrangers avaient dépensé en France $525 millions, et les Français, $325 millions à l'étranger. Ainsi la balance des comptes avait présenté en faveur de la France un solde créditeur de $200 millions. Pour 1961, les chiffres ne sont pas encore connus, mais on escompte des résultats analogues.

Jusqu'ici le Commissariat général au Tourisme pouvait faire accorder par les organismes publics de crédit l'équivalent de $1 million pour les plages, les stations de montagne ou les stations thermales. Il pourra répartir, pendant les quatre années à venir, $28 millions en crédit d'équipement collectif entre les diverses stations. Tous les amateurs de bateaux seront heureux d'apprendre, par exemple, que les côtes de France seront jalonnées de ports de plaisance par reconversion ou extension d'aménagements existants ou créations complètement nouvelles.

2,500 chambres nouvelles

En ce qui concerne l'hôtellerie, où un effort notable avait été entrepris depuis 1957, l'objectif retenu est d'arriver au rythme annuel de 2,500 à 3,000 chambres également nouvelles par an, et de porter le nombre des chambres modernisées dans les hôtels de 13,000 à 20,000 par an. Dix millions de dollars seraient consacrés à cette tâche en quatre an. En plus, chaque année, $3 millions iraient à ce que les organismes du tourisme appellent les "formes complémentaires d'hébergement, c'est-à-dire les terrains de camping, les auberges de jeunesse, maisons familiales de vacances, etc.

Dans son état actuel, le Plan représente un progrès énorme. Si l'on considère qu'une partie des $140 millions prévus pour l'équipement sportif, doit bénéficier au tourisme, beaucoup de choses pourront être faites.

"Il était temps, fait remarquer la revue 'l'Action Touristique' que quelques chose fût fait pour renouveler l'équipement touristique français. Il semble, d'après les dernières statistiques obtenues, que Paris soit moins fréquenté. Il faut donc espérer que les objectifs touristiques du Plan 1962-65 escomptant sept millions de touristes étrangers et $10 millions de devises supplémentaires seront remplis."

Son Exc. Mgr J. M. Hill, évêque de Victoria, est décédé le 29 mars

VICTORIA — Son Exc. Mgr James M. Hill, évêque de Victoria, C.-B., est décédé subitement le jeudi matin 29 mars, à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 62 ans. Les funérailles eurent lieu le 3 avril à la cathédrale St-André de Victoria.

Mgr Hill est né à St-Jean, au Nouveau-Brunswick, le 11 octobre 1899. Il fut ordonné prêtre le 24 juin 1923. Il exerça son ministère dans la région de Chatham et fut président de l'Université St-Thomas de Chatham. Il s'employa en outre à promouvoir la création de coopératives et participa à l'organisation de la première Conférence liturgique dans les Maritimes.

Le 28 juin 1946, il fut nommé évêque de Victoria, C.-B., où il succéda à Son Exc. Mgr John C. Cody, qui avait été nommé évêque de London, Ont. Il fut sacré évêque le 25 juillet 1946, à Chatham, par le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, qui vient d'être créé cardinal par le pape Jean XXIII. Il avait été intronisé à Victoria le 5 septembre 1946.

Décès

MME J. T. SCHWARTZ

Le 30 mars est décédée à l'hôpital général de St-Boniface Mme Joseph T. Schwartz, âgée de 85 ans, de St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Philippe, Hector et Emilien; deux filles, Mmes J.-B. LaFlamme et A. Morissette. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1929.

Les prières pour Mme Alma Schwartz furent dites le dimancher 1er avril en la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre fut chanté le lundi matin à 10 h. en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière paroissial.

Qui a Dieu avec lui n'est jamais moins dans la solitude que lorsqu'il est seul.

Saint BERNARD.

Délégués de 35 Caisses françaises à l'assemblée annuelle de la Centrale

La onzième assemblée annuelle de la Caisse Centrale fut tenue le 28 mars dans la salle des Canadiens de Naissance à St-Boniface. Selon l'usage, il y eut lecture de rapports, élections et discussions.

M. Siméon Marion, président, de St-Jean-Baptiste, lut le rapport du comité de direction dont voici les principaux points: plusieurs caisses ont enregistré en 1961 de nouveaux progrès en fait d'actif et de nombre de sociétaires; certaines (Otterburne, La Broquerie, St-Pierre-Jolys, La Salle et Ste-Agathe) ont construit des bureaux appropriés; en juin dernier, les directeurs durent à regret suspendre le service des prêts et geler les épargnes, mais "nous avons tous appris grâce à cette expérience".

Car, en imposant un règlement sur les prêts, les directeurs ont eu l'intention de rétablir une plus grande stabilité dans les finances de la Centrale et de ramener la confiance chez les membres. Ce qui semble se réaliser, selon le rapport financier: au 28 février 1962, l'actif a atteint le chiffre record de $845,000.

Règlement d'emprunt

Depuis le 15 mars, le règlement d'emprunt se lit comme suit: "Que dorénavant l'on consente des prêts aux Caisses pour un montant représentant 25 pour cent de l'actif de la Caisse emprunteuse, jusqu'à concurrence de $15,000 et, en plus, un montant ne dépassant pas 80 pour cent du montant que la Caisse emprunteuse laisse en garantie en capital social à la Caisse Centrale. Le tout, si le pouvoir d'emprunt de la Caisse emprunteuse le permet". C'est l'intention des directeurs d'augmenter ce pourcentage avec la rentrée des fonds.

Les directeurs ont tenu quatorze réunions régulières en 1961, plus une réunion des trois comités et une assemblée générale spéciale en novembre. Les taux d'intérêt sur les prêts sont les mêmes, soit 5¼ pour cent sur emprunt garanti par les parts, 5½ pour cent sur emprunt garanti par des bons, 5¾ pour cent sur emprunt garanti par des obligations, 6 pour cent sur emprunt garanti par transfert de valeurs.

C'est M. Georges Forest, président, qui présenta le rapport du comité de crédit qui a tenu onze réunions régulières en 1961, plus une réunion avec les directeurs et la commission de surveillance le 9 novembre. Il accorda deux contrats de délai sur un montant de $9,000, treize emprunts pour une somme de $280,104, ratifia sept prêts sur parts, changea les conditions de garantie dans un cas, retarda en six occasions les demandes de Caisses emprunteuses afin de se renseigner davantage, supprima en deux occasions deux prêts s'élevant à $38,000 en faisant savoir à ces Caisses qu'elles devraient présenter une nouvelle demande d'emprunt, vu qu'on ne s'était pas servi de l'argent accordé depuis plusieurs mois.

Deux résolutions

Le 17 avril, on adopta les résolutions suivantes: "Que l'on prenne le transport des valeurs des Caisses emprunteuses qui ne peuvent offrir des garanties comme leur capital social, ou bien des bons ou des débentures, mais que leur enregistrement se fasse seulement quand la Caisse emprunteuse autorise par écrit à enregistrer un 'Assignment of Assets'"; "que l'on demande aux directeurs de considérer l'achat d'un tampon donnant la date de la réception de la correspondance".

Le 6 mai, M. Roger Sabourin devint membre du comité, remplaçant M. H. d'Eschambault. Ce jour-là on résolut que "si l'argent n'avait pas été pris après quatre mois de la date de l'emprunt accordé, qu'il soit cancellé et que la Caisse emprunteuse fasse une autre demande". Le 20 juin, on adopta plutôt une période de trois mois.

Il fut recommandé que la date des réunions mensuelles soit fixée et que les Caisses en soient averties; que la Caisse emprunteuse envoie une copie de son rapport annuel et, durant la période du prêt, le rapport financier mensuel.

Le rapport du comité de surveillance fut lu par M. Roger-A. Sénécal, président: sur 38 Caisses (alors) membres, 9 avaient plus de 10 pour cent de leur actif en parts sociales; 8, de 5 à 10 pour cent de leur actif; 21, moins de 5 pour cent. De chiffres précis on peut déduire que "les caisses ayant moins de $100,000 d'actif ont obtenu le plus de secours". Certaines restrictions imposées affectent beaucoup plus les Caisses ayant un actif de $200,000 et plus. On remarque que "si toutes les caisses avaient 10 pour cent de leur actif en parts sociales de la Caisse Centrale, cela constituerait un fonds qui permettrait à la Centrale d'envisager avec beaucoup moins d'inquiétude les demandes raisonnables d'emprunts ou de retraits, à moins de circonstances extraordinaires".

Le rapport financier du gérant, M. Joseph de Ambrosis, donne le bilan au 31 décembre 1961: actif, $702,001.21; passif, $673,136.56; fonds de réserve, $14,978.89; réserve pour contingences, $1,300. Depuis la fondation de la Caisse Centrale, les recettes-déboursés se chiffrent à $36,181,153.41.

41 Caisses Populaires

La Caisse Centrale groupe maintenant 41 Caisses Populaires, dont 35 étaient représentées à l'assemblée annuelle: celles de St-Adolphe, Ste-Amélie, Aubigny, Ste-Elisabeth, St-François-Xavier, Haywood, St-Jean-Baptiste, La Salle, Letellier, Notre-Dame-de-Lourdes, Mariapolis, St-Norbert, St-Pierre-Jolys, Richer, Sacré-Coeur (Winnipeg), South Junction, Ste-Agathe, Ste-Anne-des-Chênes, St-Boniface, St-Claude, Elie, La Familiale (St-Boniface), St-Georges, Ile-de-Chênes, St-Joseph, La Broquerie, Laurier, St-Léon, Lorette, St-Malo, Sts-Martyrs-Canadiens, Otterburne, Précieux-Sang, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Marie. Etaient absentes: Bruxelles, Dunrea, Ste-Geneviève, St-Labre, St-Lazare et St-Emile, ainsi que l'Association d'Education, la Corporation Archiépiscopale de St-Boniface, la Corporation du Collège de St-Boniface, Radio St-Boniface et le Syndicat Provencher.

Voici quelques points soulevés au cours des discussions . . . Tout d'abord, le vote au sujet du "nom" de la Centrale fut de 21 en faveur de "Centrale du Manitoba" et de 14 en faveur de "Centrale de St-Boniface". (La semaine dernière nous disions par mégarde: 14 à 7.)

Une discussion s'éleva au sujet des conditions d'éligibilité au poste de directeur de la Centrale. Certain soutenait que, de l'avis unanime de cinq avocats, ne sont éligibles que les directeurs et/ou officiers d'une caisse locale; un autre disait que n'importe quel membre d'une caisse locale peut devenir directeur de la Centrale. Subséquemment il fut décidé de s'en tenir au statu quo pour le moment, mais de demander au département des Services Coopératifs de faire les démarches nécessaires afin qu'on change l'Acte et qu'ainsi tout membre d'une Caisse puisse être choisi comme directeur de la Caisse Centrale.

Une motion demandait que certains bons au montant de $29,000 (Selkirk, Minnedosa et Terre-Neuve) soient vendus d'ici trois mois par les directeurs, mais un amendement subséquent demanda qu'on agisse ainsi "le plus tôt possible et sans perte appréciable". Il fut aussi décidé qu'une assemblée générale "spéciale" ait lieu au cours de cette année, comme celle de novembre dernier, pour discuter des problèmes de la Centrale. D'autres discussions portèrent sur des questions de vocabulaire, de problèmes d'administration, sur les questions de fonds de réserve, de placements, de montant prêté aux Caisses membres, de restriction de durée et de montant dans les prêts accordés, etc. En somme, ce fut une réunion mouvementée, vivante. Et tous souhaitent que de tout cela jaillissent lumière et profit.

M. l'abbé Adélard Couture, invité à dire "le mot de la fin", rappela certaines paroles prononcés par le sociologue français Joseph Folliet, récemment en visite dans la province de Québec, au sujet des trois générations qui se succèdent dans un mouvement: celle des fondateurs et de leur esprit, celle des organisateurs, celle des profiteurs. Le président de l'assemblée, M. Siméon Marion, mit fin à la réunion vers 6 h. p.m. en parlant de nouveau d'union et d'entraide.

Lorette

Programme récréatif

Les étudiants de l'école secondaire, sous la direction de M. Maurice Emond, instituteur, présentèrent, le dimanche 18 mars, un programme récréatif qui fut un véritable succès. Ce programme comprenait: morceaux de piano par Jeannine Desautels et Agnès Petit; morceaux d'accordéon par Jeannine Manaigre, Irène Demarcke et Norman Tétreault; comédie, "Lettre à un ami", par Raymond Hamel et Maurice Gobeil; scénario: docteur, Bernard Bohémier, garde-malade, Rachel Marcouv, le malade, Léo Beaudoin; "La farce de la Cornette" jouée par Mlles Jeanne Lacasse, Noëlla Gauthier, MM. Roger Gélineau, Roland Lebrun, Denis Ross et Léo Beaudoin.

M. Alain Hogue agissait comme maître de cérémonies et remercia les paroissiens d'être venus si nombreux encourager ces jeunes acteurs et musiciens.

M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, félicita M. Maurice Emond de s'être dévoué à la préparation de cet intéressant programme. C'est là un moyen de tenir les jeunes occupés et de les aider à vaincre la timidité. Les jeunes ont fait preuve d'une bonne volonté dans la préparation de ce programme.

M. Louis Marcoux, maire de la paroisse, remercia les jeunes et espère les entendre encore. Tous les parents qui se sont rendus à cette soirée étaient fiers de leurs enfants et de l'instituteur qui s'en était occupé.

Çà et là

A la demande de M. l'abbé R. Bélanger, curé, les paroissiens ont bien voulu réparer la sacristie qui en avait grandement besoin. Tous remercient ceux qui ont répondu à cet appel.

M. et Mme P. Hamel ont eu la visite de leurs cousines, Mme Graziella Doucet et sa fille, Cécile, de Duck Lake. Elles sont venues à St-Boniface à l'occasion de la réception au diaconat de leur fils et frère, Gilles Doucet. Elles se sont rendues à Lorette, accompagnées de M. l'abbé G. Lachance, vicaire à Duck Lake, et du diacre Gilles Doucet, où les attendaient toute la famille de M. P. Hamel, ainsi que M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, confrère de M. Doucet au séminaire de St-Boniface.

La Salle

Baptêmes

Le 18 mars: Michel-Joseph-Roger, fils de Roger Lavallée et de Thérèse Palud, né le 10 mars. Parrain et marraine, M. et Mme L.-François Palud, d'Aubigny.

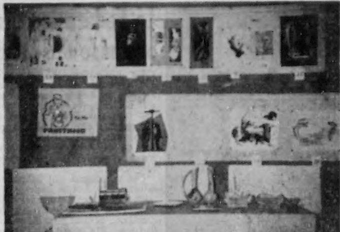
Le 25 mars: Donald-Normand-Joseph, fils d'Oscar Lagacé et d'Eveline Schaubroeck, né le 15 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Normand Schaubroeck, de St-Boniface.

Çà et là

Mlle Antoinette Cormier, de Caughnawaga, P.Q., qui fait actuellement un séjour au Manitoba, de même que Mme Aurore Gervais, de St-Eustache, furent en promenade au cours de la dernière semaine de mars chez leurs soeur et frère, Mme Pierre Simard et M. Edouard Cormier, ainsi que chez d'autres parents.

Denis Bernuy, élève en 7e année à l'école consolidée St-Hyacinthe, dut faire un séjour à l'hôpital général de St-Boniface, récemment, afin d'y subir une intervention chirurgicale.

La Jeunesse progressiste-conservatrice du Canada tiendra son congrès annuel à Ottawa, vendredi et samedi. L'un des principaux sujets de discussion sera la stratégie d'une campagne électorale. Trois ministres fédéraux prendront part aux débats: MM. Hees, Churchill et Flynn.



On voit sur la photo une peinture à l'eau: "Ceux qui souffrent", dont l'artiste gagnant fut Patrick Lorand, V. Dei, Philosophe, quatrième à droite, rangée du haut.

Exposition d'art

Au Grand Séminaire de St-Boniface s'est tenue, du 25 au 28 mars, une Exposition d'oeuvres d'art d'un caractère particulier. Les Grands Séminaristes exposaient, à circuit fermé, et pour les intimes seulement, les oeuvres qu'ils avaient eux-mêmes créées. C'était donc de l'inédit.

Treize artistes en herbe ont répondu à l'appel et ont ainsi permis à leurs confrères d'admirer 59 de leurs oeuvres, réparties en six catégories.

Certaines de ces oeuvres méritaient des prix. Une veillée intime, présidée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, dévoila les artistes lauréats. Les membres du jury, en l'occurrence, M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, la Rév. Sr Ste-Rosalie, supérieure des Petites Soeurs de la Ste-Famille, et Mlle Mariette Baudoux, soeur de Son Excellence, décernèrent les prix comme suit:

a) Peinture à l'huile réaliste: gagnant, "Ecce Homo" de Patrick Lorand, V. Dei, Philosophe.

b) Peinture à l'huile abstraite: "Inconnu" de Daniel Proteau, Philosophe.

c) Peinture à l'eau: "Ceux qui souffrent" de Patrick Lorand, V. Dei, Philosophe.

d) Skeches en plume et crayons: "Tête de Christ" d'André Poilièvre, diacre.

e) Travaux sur bois: Edouard Bonin et Daniel Proteau, Philosophes.

f) Travaux divers: "Madone" de Dollard Desrosiers, Théologien, et de Laurent-Paul Gendron, diacre.

Son Excellence remit lui-même les prix aux gagnants, et la soirée se termina par un mot de félicitations et d'encouragement de Son Excellence.

N.-D.-de-Lourdes

Exposé sur l'Amérique latine

Le dimanche 1er avril, la population de Notre-Dame-de-Lourdes avait la joie de recevoir M. l'abbé Antoine Hacault. Ce dernier s'adressa aux fidèles aux messes de 8 h. et 10 h. a.m. Il fit un magnifique exposé de la grandeur et de l'importance de l'Amérique latine, de la population catholique qui s'y trouve et du grand besoin de prêtres pour cet immense troupeau qui vit sans pasteur.

A midi, il présida le dîner-communion des Chevaliers de Colomb et, à 3 h. p.m., il présenta des films sur l'Amérique latine et en fit un magnifique commentaire. L'assistance fut très touchée des magnifiques et convaincantes paroles du conférencier et lui manifesta sa reconnaissance en lui offrant un certain montant d'argent.

Maintenant les paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes comprennent la situation en Amérique latine et semblent disposés à appuyer Son Exc. Mgr M. Baudoux et à aider dans la grande et merveilleuse tâche qu'il a entreprise.

Remerciements

Mme Charles-G. Collet et ses enfants désirent remercier, par l'entremise de **La Liberté et le Patriote**, tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de M. Collet, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, ou assistance aux funérailles, et qui ont ainsi adouci cette dure épreuve.

Merci aux membres de la chorale Ste-Monique de Rathwell, ancienne paroisse du défunt, ainsi qu'aux Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin de Somerset pour être venus si nombreux prier au corps.

Merci spécial à MM. les abbés S. Nivon, aumônier du Foyer Notre-Dame, M. Dacquay, F. Labonté, G. Morrissette, curé de Treherne, et A. Soucy et au R. P. A. Girard, O.M.I.

St-Malo

Remerciements

La famille Dionne désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit à l'occasion de la mort de Mme Aldéa Dionne.

Des remerciements particuliers s'adressent à M. l'abbé David Roy, curé, et autres personnes pour offrandes de messes et bouquets spirituels. Merci aux Filles d'Isabelle, aux Dames de Ste-Anne, aux enfants de choeur et à la chorale pour tous les services rendus à l'occasion de ce grand deuil.

Brandon

Décès

Le 24 mars, Mme Hermine Bode est décédée à l'hôpital Assiniboine de Brandon, à l'âge de 81 ans et 8 mois.

Née à Charleroi, Belgique, le 13 juillet 1880, elle était venue au Canada avec ses parents, frères et soeur en 1890, et épousa M. Théophile Bode, de Deleau, Man., le 18 décembre 1899. Ils s'établirent sur un homestead à Belleview, Man., et demeurèrent sur leur ferme jusqu'en 1922. Ensuite ils re retiraient à Brandon, où M. Bode est décédé en 1951.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Georgine (Mme Rodolphe Zébière), de Wawota, et de nombreux neveux et nièces.

Les porteurs étaient trois neveux, MM. Maurice Zébière, de Dumas, Maxime Gilliard, de Belleview, Man., et Jules Nevraumont, de Virden, Man., et trois amis, MM. Thomas James, Robert Willblood et Michel Richards.

Parmi les assistants aux funérailles, qui eurent lieu le 27 mars, on remarquait Mme Rodolphe Zébière, de Wawota, M. Maurice Zébière, de Dumas, M. et Mme Maxime Gilliard, de Belleview, M. et Mme Hilton Attridge, de Brandon, MM. et Mmes Auguste et Henri Vanderscheaghe, d'Oak Lake, Mme Paul Kernel et M. et Mme Ray Reit, de Routledge, M. et Mme René Gabrielle, Mme Gabriel Boulanger et M. et Mme Jules Nevraumont, de Virden, Mlles Alice Gabrielle et Lucie Jones, employées à l'hôpital, qui visitèrent souvent leur tante pendant sa maladie, et de nombreux amis venus de loin pour rendre un dernier hommage à la défunte.

L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Remerciements

La famille Bode remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

St-Charles

Activités scolaires

Les élèves de l'Académie St-Charles désirent féliciter toutes leurs compagnes qui ont pris part au festival de musique du Manitoba tenu à Winnipeg, récemment.

Les plus méritantes sont Yvonne Caron et Janice Ungerer qui se sont classées deuxièmes pour l'exécution du duo de piano des divisions trois et quatre.

Les élèves de piano qui ont eu plus de 85 pour cent sont Mildred MacKenzie, Leslie et Sheila Pytlik, Guy Dugas, Anne St-Onge, Lucille Arnal, Kathleen Roche et Marcel Aquin.

La réunion de l'Association de Parents et Maîtres du 26 mars était une rencontre dans les classes avec les enfants. L'assistance fut nombreuse et les activités scolaires attrayantes. Ont répété leurs discours pour leurs parents et amis, Carole LaFlèche, Germaine Verhaeghe, Nicole Guillemette et Lucille Arnal. Le R. P. F. Surette, O.F.M., curé, Mme Georges Forbes et M. H. Daudet agissaient comme juges.

Au concours oratoire organisé par la Relève manitobaine, les gagnantes du groupement métropolitain furent Germaine Verhaeghe et Carole LaFlèche.

Pendant la soirée du 26 mars, les élèves tenaient l'exposition et la vente de leurs traveux de fantaisie. Les recettes de ce bazar en miniature seront envoyées au R. F. Rudolphe Kolodychuck, O.F.M., missionnaire au Pérou.

Cette semaine, l'école est en marche pour réaliser la Campagne de la J.E.C.

Vive la gent écolière!

Un témoin.

165 mititantes de J.E.C. se sont réunies en stages d'études au cours du mois de mars

La Jeunesse Etudiante Catholique du diocèse vient de terminer une série de six stages de formation apostolique. Cent soixante-cinq militantes, toutes chefs d'équipes apostoliques dans leur milieu étudiant respectif, ont participé à ces rencontres. Mlles Odile Lambert et Colette Garand, respectivement responsables des secteurs "grandes" et "jeunes", avaient préparé les programmes apostoliques de ces rencontres et se rendirent responsables de la mise en exécution dans les différents centres du diocèse.

Les 10 et 11 mars, 22 militantes "jeunes" se réunirent à St-Jean-Baptiste; elles étaient venues de St-Pierre, Ste-Agathe, St-Malo et St-Jean-Baptiste. Aux mêmes dates, 23 militantes "grandes" se réunissaient à Lorette; elles représentaient l'Institut Collégial St-Joseph et les écoles de La Broquerie, Lorette, St-Charles et du Précieux-Sang.

Les 24 et 25 mars, 48 militantes du secteur "jeunes" se rencontraient à Lorette; elles étaient venues des écoles de St-Eugène, La Broquerie, St-Georges, Lorette, Powerview, St-Adolphe, St-Norbert, Ile-de-Chênes, St-Charles et de l'Institut Collégial St-Joseph. Aux mêmes dates, 21 militantes du secteur "grandes" se rencontraient à Ste-Agathe; elles représentaient les écoles supérieures de Ste-Agathe, St-Adolphe, St-Jean-Baptiste, St-Malo, St-Norbert et St-Pierre.

Les 31 mars et 1er avril, Notre-Dame-de-Lourdes recevait 21 militantes du secteur "jeunes" venues de la paroisse même et des écoles de St-Claude, St-Léon, Haywood, Somerset et du Précieux-Sang. Les mêmes jours, 30 militantes d'expression anglaise (secteurs "jeunes" et "grandes") se réunissaient à St-Adolphe. Elles étaient venues des écoles de St-Charles, Lorette, Holy Cross, St-Adolphe, Windsor Park et de l'Institut Collégial St-Joseph.

Depuis septembre dernier, les militantes du diocèse tiennent régulièrement deux réunions chaque semaine sur les différents aspects de leur vie de loisir. A l'aide d'un programme de travail détaillé et aidées en cela par des assistantes religieuses et laïques, elles ont examiné leur vie de loisirs tant sur le plan humain que chrétien. Les découvertes en ce domaine ont été transmises et discutées par les chefs dans leurs équipes respectives. A l'occasion de la Semaine Etudiante, qui bat actuellement son plein, les découvertes de l'année seront partagées avec tous les étudiants de l'école.

Secteur "jeunes"

La rencontre de deux jours était organisée pour aider les militantes à faire un retour sur l'expérience qu'elles avaient vécue depuis septembre afin de découvrir dans cette expérience les richesses et les exigences de la vie militante. Plusieurs aspects importants furent discutés par les jeunes; quelles sont nos réactions à un programme d'une année sur les loisirs? que vaut notre vie d'équipe? savait-on clairement quoi faire? où on allait? gardons-nous encore les décisions que nous avions prises dans les différents projets? quelles furent nos relations avec l'assistante? qu'est-ce qu'une bonne assistante?

Les jeunes ont discuté ces questions avec une compétence qui témoignait de l'entrainement apostolique qu'elles avaient reçu dans leur section respective. Au cours des deux journées, sous la direction d'un éditeur qu'elles s'étaient choisi dans le groupe, elles consignèrent par écrit, dans un journal, les découvertes qu'elles avaient faites. Les quatre rencontres terminées, au-delà d'une centaine de pages de textes, tirés à plusieurs exemplaires, résumaient les découvertes et les anecdotes de toutes sortes que comportaient ces journées.

L'entrain et la joie ont été les notes dominantes de ces rencontres. Elles furent d'abord une expérience fraternelle où la prière se mêlait au jeu et à l'étude.

Secteur "grandes"

Une enquête antérieure à ces rencontres avait révélé chez les militantes un désir de prendre davantage en mains leur vie apostolique. Le programme de la rencontre a tenu compte de leur désir.

Une responsabilité plus grande fut confiée aux étudiantes elles-mêmes. Un comité de coordination, par exemple, réglait sur place le déroulement de la rencontre. Les chefs de discussions étaient choisies parmi le groupe.

Le programme de ces stages fut organisé autour d'un thème unique: RENCONTRES. "Rencontre" avec nous-mêmes d'abord pour découvrir nos centres d'intérêt, puis "rencontre" avec des personnages qui ont réussi; cette démarche était prévue afin de vivre plus intensément et plus chrétiennement les expériences que nous faisons actuellement comme étudiantes en divers domaines. La deuxième journée comportait une "rencontre" avec notre vie militante; la façon de faire un retour sur une action apostolique, la valeur actuelle de notre vie d'équipe ont surtout retenu l'attention des militantes.

Un climat de franchise soutenu par un désir de progresser comme militante responsable du milieu étudiant caractérisait ces stages d'études.

Les maisons religieuses qui ont accueilli ces groupes ont fait oeuvre d'éducation chrétienne. Mlles Henriette Ruest, Céline Préteau, Céline Jubinville, Thérèse Aubin, Anita Laurencelle, Léonie Goulet, Julie Couture, Dolorès et Rachel Gosselin, Marguerite Delorme, Ghislaine Gobeil, Marguerite Marchand et Patricia Gauthier ont assisté les jeunes dans leur travail; les étudiantes ont grandement apprécié leur amitié et désirent les en remercier.

Le R. P. Laurent Godbout, O.M.I., et MM. les abbés Prescott et Soucy ont agi comme aumôniers de ces rencontres et ont apporté à ces groupes le message spirituel de la vie apostolique.

Une conclusion évidente ressort de ces expériences. Les étudiants catholiques du diocèse sont actuellement engagés dans un travail apostolique capable de faire échec à une tendance qui risque de faire passer au second plan les convictions religieuses qui doivent aussi animer la vie ordinaire de chaque jour. Educateurs et militants qui s'adonnent à cette tâche construisent concrètement le monde chrétien d'aujourd'hui en milieu étudiant.

Ste-Anne-des-Chênes

Partie de cartes

Malgré la partie de gouret de dimanche soir, environ 120 personnes venaient se récréer en jouant aux cartes avec leurs coparoissiens.

Plusieurs beaux prix furent gagnés. M. Joseph Barrette remporta le premier prix des hommes, et le deuxième alla à M. Rosario Lacoste. Chez les femmes, Mme Armande Massicotte remporta le premier prix, et Mme Joseph Champagne, le deuxième. Les prix de consolation furent remportés par Mlle Cécile Lagassé et M. David Pattyn: des petits poissons dorés très vivants.

C'était en effet le 1er avril, et qui est-ce qui fut désigné pour se faire jouer un tour? Nul autre que le R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., vicaire. Son sandwich se composait de deux tranches de pain non beurrées et renfermait un poisson en papier et un dollar. Tout ceci l'amusa bien.

Un grand merci à tous ceux qui se sont dépensés à faire de cette soirée un grand succès. La collaboration de tous est grandement appréciée.

Assemblée de l'A.P.M.

Mercredi dernier, plusieurs membres de l'Association de Parents et Maîtres se rencontraient pour discuter de divers problèmes.

Les principaux points furent les loisirs des jeunes pendant les vacances. Sur ceci le R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., vicaire, présenta ses deux plans de vacances. Le premier fut adopté. Il consiste en trois excursions par semaine à la plage avec jeux organisés. Cette année, il y aura un secouriste licencié.

Il fut décidé aussi qu'il y aurait un costume-uniforme pour tous les enfants de première communion.

En effet ce fut une soirée très animée et fort intéressante.

Grande visite

Les paroissiens avaient l'honneur, dimanche dernier, d'avoir parmi eux un groupe de grands séminaristes routiers, qui ont bien voulu accepter de faire les frais du chant à la grand-messe. Merci et revenez encore.

St-Lupicin

Funérailles

Le lundi 2 avril avaient lieu à St-Lupicin les funérailles de Mme René Morin, née Louise Pajot, décédée à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes le 29 mars, à l'âge de 90 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Ernestine (Mme Frédéric Gilbert) et Marie (Mme Ernest Dufault); un fils, Albert, de Sudbury, Ont.; 17 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants, ainsi que six neveux et nièces.

Mme Morin faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

MM. Marcel, Paul, Léo et Arthur Dufault, petits-enfants de la défunte, Roland Jameau et Lucien Bahuaud étaient porteurs. MM. Léon Brunel et Maurice Boisvert firent la quête.

Le R. P. Norbert Dufault, O.M.I., petit-fils de la défunte, officiait, et MM. les abbés O. Mquin, curé de Somerset, et Florent Labonté, desservant de St-Lupicin, assistaient aux funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Chasseur spirituel

C'est un grand chasseur d'éléphants et, retour d'Afrique, conte ses prouesses à un auditoire attentif.

Soudain une petite dame s'écrie:

— Je ne comprend pas comment on peut faire du mal d'aussi braves bêtes.

— Mais, Madame, fit en souriant notre chasseur, je ne leur fais pas mal; au contraire, je prends . . . leurs défenses.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

- 8.55—Ouverture: O Canada
- 9.00—Messe du dimanche
- 9.55—Nouvelles
- 10.01—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.12—Variétés
- 11.30—Nos missions sur les ondes
- 11.45—Nos artistes invités
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nos nations au micro, Juifs
- 1.30—Nos nations au micro, Italiens
- 2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
- 3.00—Nos nations au micro, Polonais
- 4.00—Nos nations au micro, Slovaques
- 4.30—Nos nations au micro, Allemands
- 6.00—Echos marials
- 6.15—Carnet mondain
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Récital du dimanche
- 7.00—Match Intercités
- 7.30—Petit Concert
- 8.00—Terre Nouvelle
- 8.30—Le Cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—Sur toutes les scènes du monde
- 11.30—Nouvelles
- 11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.50—Ouverture O Canada
- 6.55—Radio-Journal
- 7.00—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.25—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.40—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Téléphone magique
- 9.30—Cuisine et Oreille fine
- 9.35—A vendre à louer
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Un homme et son péché
- 10.16—Chantez en travaillant
- 10.30—Concours Bonus Postal
- 10.35—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse Dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—A votre choix
- 12.30—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Chronique sport.
- 1.15—Chansons vedettes
- 1.30—Réveil rural
- 1.45—Le trio lyrique
- 2.00—Fémina
- 2.15—Vies de Femmes
- 2.30—Miss Music Hall
- 2.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.15—Radio-Sacré-C.
- 4.30—Le club des jeunes
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Chronique sport.
- 6.10—Sélection spéciale
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.08—Carnet mondain
- 7.15—Cœur à coeur

LUNDI

- 7.30—Aperçu du piano moderne
- 7.45—Interview
- 8.00—Continental
- 8.15—Les Affaires de l'Etat
- 8.30—Les Belles de Lettres
- 9.00—Radio-Journal
- 9.30—Sérénade avec Jean Deslauriers
- 10.00—Festivals Européens
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Valses et mélodies
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Fermeture O Canada

MARDI

- 7.30—Interviews
- 7.45—Musique et Musiciens
- 8.00—Orchestre de Lucio Agostini
- 8.30—Musique légère
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Concerts symphoniques
- 10.30—Cabaret latin
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Créations canadiennes
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

- 7.30—Veillée à la Chandelle
- 8.00—Allégro
- 8.30—Hommes de science
- 9.00—Festivals du mercredi
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Harmonies du soir
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Omer Dumas
- 8.30—Place publique
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Nos nations au micro, Allemands
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Valses et mélodies
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

- 7.30—Actualités françaises
- 7.45—Interview
- 8.00—Paysages de la chanson
- 8.30—Créateurs du XXe siècle
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Nos nations au micro
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Planorama
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chronique sport.
- 7.40—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 8.30—Nouvelles
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—A votre choix
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Ranch 1050
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Variétés
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Opéra du Métropolitain
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.20—Sélections spéciales
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Variétés
- 7.30—Au clavier
- 7.45—La soirée du hockey
- 9.30—Musique de danse
- 10.00—Radio-Journal
- 10.30—Visite chez les chansonniers
- 11.00—A la fin du jour
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

16 paisses prennent part au 4eongrès de la FAPM

(Spécial)

Les organisateurs con- grès de la FédératioAsso- ciations de Parents es de langue française du ba et la population de I n'a- vaient pu prévoir qupête de neige suivie de emps rendrait les routes s, et que la construction nt à l'entrée du village merait pas l'entrée des no visi- teurs. Mais ils surentublier ces désagréments paaleur de leur accueil, à l'écndai- re, où dès 2 h. p.m. aient les délégués venus ieurs endroits de la provindéco- ration de la salle dbéra- tions (le gymnaseium) était digne de l'APrette qui célébrait, ce samnars, son 10e anniversaironda- tion. Et toutes les as lo- cales étaient fières d leur travail de l'année, teublié au cours des dernier dans **La Liberté et le** I M. Georges Laberge, géFides et organisateur du cavait en effet découpé chs ar- ticles parus et ordon cet- te documentation srand tableau, à l'entrée de.

A 2 h. 30 exactemeor- ges Forest, présidemciter par la centaine de coes la "prière pour l'ouvers as- semblées de l'APM", pré- senta à l'auditoire orge Forest, de la paroissma- culée-Conception peg), trésorier et délégué déra- tion anglo-catholiquerents et Maîtres. Ayant aès le R. P. Aurèle LemM.I., curé du Précieux-Samô- nier de la FAPM, lama l'ouverture du cong son mot de bienvenue et e du procès-verbal du 3e an- nuel. Mme Georgett tré- sorière, lut ensuite t fi- nancier pour l'année.

M. Forest invita alr de rôle, un délégué de des associations locales par- ler de leurs activitée de réunions depuis se der- nier, pourcentage dnces, programme suivi, caques propres (par exemptère bilingue des associ St- Norbert, Letellier, les), suggestions pour l'av Les personnes suivantes rent ces rapports: Mme uris- seau (Précieux-SangJean Cournoyer (LoretteAdé- line Roy (St-PierreMlle Anita Brunet (La B, M. Gérard Lagacé (St, M. Denis Lafrenière (S, M. Bernard Ayotte (LeMme Joseph Chabalier he), M. Lucien St-VinceAga- the), Mlle Ghislain (St- Eugène), Mme Gaselin (St-Malo), Mme rière (Ste-Anne-des-Ch eMme Henri Damphouse () et M. Léon Joubert (St. Ne répondirent pas à l'mer- set, St-Léon, No-de- Lourdes, St-Jean-Bae et Richer. Les APM doeur (Winnipeg) et de-du- Lac **étaient** représecon- grès, mais elles ne ncor- re partie de la fédé

Après la lecturerap- ports, on procéda des amendements à ltion. Cette étude se fit t, si l'on excepte quelqu dis- cussions provoquée in- terventions opportunes de M. Georges Laberge. Ces discussions permirent d'améliorer le texte des constitutions, de supprimer certaines répétitions, de préciser tel ou tel point . . .

La constitution a été amendée afin d'enlever les sections ayant trait aux rapports avec la Manitoba Home and School Federation, laissant chaque Association libre d'appartenir à cette dernière et d'y verser les cotisations requises, après avoir acquitté ses obligations envers la Fédération catholique et française.

• • •

Les élections ont donné les résultats que voici: M. Georges Laberge, président; M. Adrien Leclerc (St-Adolphe), premier vice-président; M. Gérald Carrière (St-Boniface), deuxième vice-président; M. Maurice Noël (Ste-Anne), secrétaire; Mme Georgette Forbes (St-Vital), trésorière, et six conseillers.

M. Antonio Vielfaure, représentant de l'Office National du Film, présenta aux congressistes parents-éducateurs un film d'une demi-heure sur la fameuse Méthode Cuisenaire qui "donne un esprit mathématique très important dans notre civilisation qui repose en grande partie sur les mathématiques et les sciences". Elle consiste essentiellement à donner aux enfants une image mentale précise des relations qui existent entre des réglettes de longueurs et de couleurs différentes. En manipulant les bâtonnets, l'enfant perçoit par une série de jeux très simples les notions abstraites que tout enfant peut acquérir par la vue et le toucher. Ceci fait, les enfants leur attachent les chiffres correspondants. Le texte mathématique n'est plus que la transposition des opérations concrètes déjà réalisées avec les réglettes.

• • •

Au banquet, l'orateur principal fut M. l'abbé Léo Couture. (Voir extraits de cette allocution ailleurs sur cette page).

M. Gaston Bohémier a parlé au nom de l'A.P.M. de Lorette, qui célébrait son dixième anniversaire, comme en témoignait éloquemment le désor de la salle, oeuvre des dévouées religieuses.

Dans une brève exhortation, Son Exc. Mgr M. Baudoux a félicité la Fédération du travail de consolidation accompli au cours de l'année et du fait que le programme de l'année coïncidait avec celui de l'Action catholique. Du chant par la chorale de l'école du Précieux-Sang et une représentation de marionnettes par un groupe d'étudiantes clôturaient la réunion.

Souhaitant la plus cordiale bienvenue à tous à Lorette, au nom de la première Assciation de Parents et Maîtres du Manitoba français, M. Gaston Bohémier rappela que c'est avec un grand zèle et des efforts *infatigables* que la **Rév. Sr du Sacré-Coeur-de-Jésus** et Mme Joseph Therrien dotèrent cette paroisse d'une telle association en 1952. Pendant ces 10 ans, Mme Therrien en assuma la présidence avec des efforts inlassables, et toujours secondée par les Soeurs de St-Joseph du couvent de Lorette.

"C'est sous le haut patronage de Mgr Baudoux, de ses précieux encouragements et de ses conseils que nous pûmes traverser les premiers pas, assez difficiles. Il mit à notre disposition notre ancien et regretté curé, feu M. l'abbé Lucien Senez, et les aumôniers de l'Action catholique du diocèse."

M. l'abbé David Roy fut l'animateur et même le conférencier lors des quatre premières assemblées. M. l'abbé Léo Beaulieu fut aussi un des premiers artisans. Plusieurs communautés religieuses apportèrent leurs encouragements: les Oblats, les Jésuites, les Rédemptoristes, les Clercs de St-Viateur, etc. Parmi les laïcs, il faut mentionner Mlle N. Palud, MM. les Drs Doyle et Lafrenière, MM. Masson, Desgagnés, Vielfaure et autres.

Au nom de l'APM de Lorette, M. Bohémier redit merci à tous ces collaborateurs "pour leur dévouement sincère à notre cause qui nous est si chère, le bien de nos enfants."

• • •

A la suite de certains oublis au congrès, M. Forest a bien voulu faire parvenir la lettre suivante au journal, geste qui lui fait honneur:

183; rue Marion,
St-Boniface, Man.
Le 3 avril 1962.

Révérend Père Directeur,

re: Omission involontaire,
Mme Rosa Therrien.

Nous avons tenu le 4e congrès de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue Française du Manitoba à Lorette, cette année, pour reconnaître le 10e anniversaire de la fondation de l'A.P.M. de Lorette.

Cette Association fut la première du genre au Manitoba français.

Dans la lettre du président, publiée le 30 mars, en première page de "La Liberté et le Patriote", on peut lire ces mots:

"En effet, c'est en 1952 que la Rév. Sr Sacré-Coeur-de-Jésus (la Rév. Sr. Farmer) et Mme Joseph (Rosa) Therrien organisaient des rencontres de Parents et Maîtres; les premières au Manitoba français."

Si, à l'occasion du congrès, j'ai négligé de faire ressortir les noms des personnes les plus importantes dans l'organisation de l'Association à Lorette, ce n'était pas par mauvaise volonté.

Qu'il me soit permis de réitérer la reconnaissance de la Fédération et par là de toutes les Associations de Parents et Maîtres du Manitoba envers Mme Rosa Therrien pour son grand dévouement au Mouvement des Parents et Maîtres. Sans aucun doute, sa ténacité, son courage et ses grandes qualités d'institutrice ont valu beaucoup à l'organisation paroissiale comme ils ont servi de guide au Mouvement provincial.

Si, dans l'empressement de la journée, quelqu'un a ressenti une attitude de vouloir éviter les personnes importantes, veuillez croire que ce n'était pas intentionnellement.

J'espère que nous aurons l'occasion de revoir Mme Therrien bientôt et de lui faire nos excuses personnelles.

Je vous prie de me croire, Révérend Père,

Votre tout dévoué,

Georges FOREST,
président sortant de charge.

☆ ☆ ☆

Quatprincipes par lesquels les pats font face aux "Loisirs"

Voici des extrlocu- tion que M. l'abbture a prononcée au e la **FAPM.**

Afin que nouspre- nions bien dans nos pensées, établissont ce que nous entend mot loisir: **le loisir, c'edont nous sommes liboser à notre choix. Au** mo- de de notre vid'hui nous pouvons dintita- tivement le temploisir progresse lentemnent, ce qui fait dire listes de ces problème som- mes en marche ivili- sation de loisirs'

Acceptant cet pos- sible d'une civilbisirs, les parents chercleur de leurs capacirquer de plain-pied dat et à continuer de **s'e res- ponsabilités quedonne et que leurs enais- sent chez eux sont leurs parents.**

Nous n'avonsit de douter des interents, au contraire, il vain- cre de plus enrents d'aujourd'hui, u sti- mulés par la con vie, veulent faire ksible pour ce qu'ils **an éle- ver leurs enfan** donc leur intention n éle- ver leurs enfan pour leur enfants eté de leur milieu a offrir. C'est ainsi qu'k leur rôle: compren bien des domaines l'édu- cation de leu pose pas de trop grparce que ces domasable- ment bien orgil est cet autre doms loi- sirs des enfants sont certainement faire beaucoup date. Ils veulent faire parce qu'ils sentent t res- ponsables de ale de leurs enfants l'état actuel des ehcation totale est lons in- clure en même temps **l'éducation par le loisir.** En fait l'éducation par le loisir s'encadre avec tout le programme de l'éducation générale des enfants.

Soucieux d'avoir des enfants en santé, santé morale, physique, spirituelle et intellectuelle, les parents peuvent organiser les loisirs ayant en même temps comme but de compléter par ces mêmes loisirs les éléments ou les facteurs qui manquent, mais qui sont nécessaires pour **assurer l'équilibre de personnalité le plus juste possible chez leurs enfants.** Au début cet équilibre à établir sera peut-être laborieux pour les enfants et harassant ou inquiétant pour les parents. Il se fera plus efficacement dans l'exercice de la liberté de l'enfant. L'enfant exerce sa liberté dans son choix des loisirs et c'est ainsi qu'il se retrouve, qu'il peut constater son identification. L'axiome dit bien: "On s'identifie à ses goûts", l'enfant, faisant choix de son loisir, se revèlera au naturel et non pas comme voudraient le voir son père ou sa mère, mais tel qu'il est et qu'il veut être en réalité.

En ce "sens", presque toutes les familles ont leur "Doc. Casey". Il est certain que les parents, accomplissant leur devoir de parents, rencontrent de nombreuses difficultés et plus probablement lorsqu'il s'agit des loisirs. Le temps, les connaissances, etc., tout semble leur manquer et cependant ils doivent faire ce qu'ils peuvent pour parfaire l'éducation totale de leurs enfants par les loisirs. Et cela, je pense, les enfants l'attendent de leurs parents. Pour seconder plus concrètement, de ce côté-là les efforts des parents, voici quatre grands principes que j'emprunte du numéro de la revue "Fêtes et Saisons" — "Le loisir est un don de Dieu" à la page 18, je cite — et j'explique un peu, quatre principes aideront les parents dans cette tâche: savoir contrôler, savoir éveiller, savoir regarder et savoir s'effacer.

Les journaux, la radio et la télévision nous relatent souvent des incidents malheureux dans les relations loisirs de parents à enfants. Souvent, ils oublient qu'il y a aussi des événements très heureux qui se passent et dont le public ne prend pas connaissance. Tels parents, après avoir donné un portrait plutôt décourageant de leur enfant, le laissent dans les mains des moniteurs d'une colonie de vacances. C'est la première fois que l'enfant est séparé de la famille pour un certain temps.

Le programme de ce camp de loisirs organisé selon les trois premiers principes mentionnés plus haut réalise des merveilles chez le dit petit campeur. Les défauts signalés par les parents n'y sont pas ou très peu et certaines qualités, inconnues des parents, surgissent et font de notre petit campeur un héros à sa manière.

Revenu chez lui, la mère appelle, "qu'avez-vous fait à mon gars, je ne le reconnais plus . . . ce n'est plus le mien". Elle voulait faire entendre qu'il se montrait maintenant à sa juste valeur, et que loin d'être niouche et tata, il était capable de montrer certains traits d'une personnalité avantageuse. Devant ce fait établi les parents se sont effacés admettant qu'ils n'avaient pas bien compris leur enfant jusqu'à date et changeant leur fusil d'épaule ont essayé de continuer à le prendre du côté de son potentiel qui en fait dépassait beaucoup leurs espérances antérieures.

Chers amis, je ne suis pas sans penser que vous travaillez déjà dans cette ligne avec le succès que la Providence vous reconnait. N'empêche, la tâche est toujours intéressante et consolante. Le rôle d'un parent est un rôle ennoblissant, étant donné qu'il se fait selon un dessein voulu par Dieu. Les époux ne deviennent des parents qu'après la naissance de leurs enfants. A sa manière, **chaque enfant est une boite à surprises.** Certaines surprises sont parfois déconcertantes, mais **la plupart du temps les surprises sont belles et témoignent ouvertement de la diversité des grâces que Dieu veut bien déposer dans les âmes de ces corps que nous trouvons sur les bancs d'écoles.** Aux parents revient **l'honneur et le devoir** de faire sortir de ces boites à surprises le potentiel qui s'y trouve. Il faut ouvrir les boites et fouiller dedans. Pour ce faire plus pleinement les parents organisent et aident leurs enfants à organiser leurs loisirs sains, adaptés et équilibrés. Ces efforts communs des parents avec leurs enfants dans les loisirs assurent à la famille une unité d'intention que la vie présente ne favorise pas trop et aussi établissent entre les parents et leurs enfants **des liens de confiance, d'amour et de respect qui sont voulus par Dieu lui-même.**

Un groupe d'élèves de l'Académie St-Joseph a présenté un spectacle exquis de marionnettes au 4e congrès de la FAPM samedi dernier à Lorette. Sur la photo l'on voit: première rangée, Suzanne Laurin, Yvonne Gay, Paulette Martel, Yvette Daoust; deuxième rangée, Irène Mahé, Laura Dupuis, Yvette Hébert, Rolande Laurin et Nicole Pelletier. (Photo Studio Napoléon)

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

L'assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface Ltée, CKSB, aura lieu **le jeudi 12 avril,** à la salle académique du Collège de St-Boniface. Les auditeurs de CKSB, qui aimeraient soumettre des questions à la direction du poste, pourront le faire par écrit avant la réunion et le Comité des administrateurs étudiera ces questions avant l'assemblée dans le but d'y apporter soit une solution ou du moins une réponse. Si donc vous avez des questions à poser ou des suggestions à faire concernant l'administration de CKSB ou la teneur des programmes, faites-le de préférence avant l'assemblée annuelle. Ceci, naturellement, n'éliminera pas les questions posées lors de la réunion. Comme toujours, tous sont cordialement invités à la réunion annuelle de CKSB.

Nous n'avons pas le même problème que le Canal 6 pour ce qui est du courrier: quatre paniers toujours remplis par-dessus bord. Un des concours les plus populaires est celui de M. Burns. Depuis des mois et même des années, M. Burns donne cinq fois par semaine une boite de petites boites: il y a du "chile con carne" avec fèves du Canada, du ragoût de boulettes avec sauce grand-mère, du "spork" avec du "spam", enfin un pique-nique. Le concours Burns est une exclusivité du Téléphone magique.

Quand une demi-douzaine de législatures sont en session, il se dépense beaucoup d'encre et de papier. Que faut-il en extraire? Dur travail pour les méninges des reporters. Pour ceux qui voudraient plus de "nouvelles locales", voici une réflexion d'un journaliste winnipegois qui se rend tous les jours sous le dôme du Golden Boy: "La Chambre siège depuis six semaines, mais elle n'a presque rien fait" (next to nothing).

Les trois experts de la "Langue bien pendue" (émission du samedi, 5 h. 15 p.m.) ont approuvé et autorisé l'emploi de "sloche", mais non pas de "sluch", à propos d'une certaine sauce canadienne très actuelle. A noter que l'Académie Française n'a pas juridiction sur cette matière: la sloche n'existe pas dans la mère-patrie. (Elle a d'autres problèmes.)

Mémo

A l'opéra du samedi, cette semaine: "La Tosca" de Puccini avec Leontyne Price dans le rôle-titre. Le dimanche soir 8 avril, une pièce adaptée d'Albert Camus, "Les Justes", sera jouée au radio-théâtre, à 9 h. 15.

Le lundi soir 9 avril, bonjour tristesse: au programme des "Belles de lettres": Françoise Sagan et l'invasion de la littérature par les femmes. (Simone de Beauvoir n'est pas loin!) A 10 h., festivals européens. Il y a aussi un festival en ondes le mercredi soir à 9 h. 30, et à 8 h. 30 ce même soir, pour l'enchantement des beaux textes et de la mythologie: "Les Mondes imaginés".

Disques

La chanson qui a gagné les grâces du "meneur de vedettes" en mars n'est pas un cha-cha pseudo-exotique, ni un twist américain, ni un "parleting parletang" canadien, mais un simple refrain qui s'identifie à la voix chaude d'Yves Montand, un refrain dans cette discrétion poétique qui est peut-être le trait caractéristique de la chanson française. Avez-vous entendu "Ami lointain"?

"Le coeur d'une ville inconnue
Se livre au hasard de ses rues.
J'étais l'étranger venu là pour
un soir
Et soudain j'ai croisé un regard.
Ce n'était rien,
Rien qu'un passant,
Qui m'a souri sur mon chemin
Comme un ami.
Je ne sais pourquoi je garde encore l'image
De ce visage
Plein de chaleur . . ."

Woodridge

Représentants au festival

Sept enfants de M. et Mme Ollivier Rivard ont pris part au festival qui eut lieu à Ste-Anne, le 11 mars. Ils sont Patricia, 13 ans, Rose-Marie, 12, Denis, 10, Laurel, 9, Maurice, 8, Harold, 7, et Gisèle, 5. Ils ont chanté "L'Héritage". Le groupe fut présenté par Mlles Hélène Girouard et Patricia Rivard.

Partie de cartes

La partie de cartes qui eut lieu le 4 mars à la salle paroissiale fut un beau succès; le résultat a été de $171.55.

De beaux prix furent attribués à plusieurs personnes chanceuses. Le premier prix aux cartes, pour dames, échoua à Mlle Léona Harrison, et le 2e, à Mme Delphine Harrison; le prix aux cartes, pour les hommes, alla à M. Andy Orbon, et le deuxième à M. Alex. Vauclair. Le prix de la loterie, une lampe, échoua à Mme R. Butler, et le prix d'entrée, une boite d'épiceries, à Mme Louis Gendron.

M. l'abbé M. Giroux, curé, remercia sincèrement les dames organisatrices et toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Décès

Le 24 mars est décédé subitement à sa résidence M. Paul Lachnit, mécanicien, âgé de 46 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, John et Kenneth; son père, deux frères et une soeur.

Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale le 28 mars, à 10 h. 30 a.m., par M. l'abbé M. Giroux, curé. Les porteurs étaient MM. Alex. et Andy Orban, Michel, Gaston et Denis Querel et Alex. Mezzo. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Remerciements

Mme Irene Lachnit tient à remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Laurier

Retraite

Le R. P. Laurent Godbout, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, prêchait en cette dernière fin de semaine une retraite fermée à 23 jeunes filles de la paroisse. Toutes apprécièrent les conseils du Père Prédicateur. La retraite se termina par la cérémonie de la réception des nouvelles Enfants de Marie.

Curling

La première année de curling est terminée. Elle fut un vrai succès. L'équipe championne pour l'année fut celle dirigée par M. Joseph Deremiens, qui gagna le trophée donné par le club. M. Deremiens avait comme troisième homme son frère, Guy, et les deux autres membres étaient M. Albert Letain et Mme Marie Brasher.

Au bonspiel réservé aux membres du club, l'équipe de M. Alain Bouchard, avec M. Eugène Gingras et ses deux fils, Roger et Hervé, fut la gagnante.

Voyage

M. et Mme Hervé Morgat sont partis pour un voyage de deux semaines à Vancouver.

Ste-Amélie

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à Mme Ludger Soucy, qui est à l'hôpital de McCreary depuis la semaine du 28 mars, et à Mlle Louise Landry qui fut hospitalisée à Ste-Rose pendant quelques jours, la semaine dernière.

Çà et là

Mme Gladys Coss partait le lundi 2 avril pour visiter ses filles, gendre et soeur à Winnipeg et St-Boniface.

Mme Louise Finney, sa fille, Judy, M. et Mme John Brooks et M. J. Grandbois se rendaient à Winnipeg le jeudi 29 mars. Mlle Judy Finney doit suivre un cours de coiffeuse à Winnipeg.

Mlle Mariange Verhaeghe, accompagnée de Mlle Lucina Delaurier, de Ste-Rose, assistait à la retraite prêchée à Laurier, du vendredi 30 mars au 1er avril.

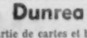
Mme Arthur Desjardins est allée passer quelque temps chez M. et Mme Jos. Cahil et leur famille, à St-Charles.

M. et Mme W. Mongrain et M. Art Lavoie retournèrent en Saskatchewan le mardi 27 mars, après avoir visité durant plus d'une semaine des parents et amis.

M. l'abbé Charles Vachon, curé, se rendait à Prud'homme, Sask., jeudi dernier, pour officier aux funérailles de son neveu, M. Gédéon Masson, décédé durant la semaine. M. l'abbé Vachon revint le samedi 31 mars. De sincères condoléances lui sont offertes.

Mlle Judy Finney désire remercier tous ceux et celles qui achetèrent des billets et l'aidèrent à gagner le titre de reine au carnaval d'Oakview, Man.

M. Gustave Verhaeghe se rendait à Winnipeg mercredi dernier avec M. E. Lépine, de Ste-Rose, pour assister à une réunion des Caisses Populaires.



Dunrea

Partie de cartes et bingo

Malgré le mauvais état des chemins et la partie de gouret des Canadiens de Montréal contre les Black Hawks de Chicago, l'assistance à la partie de cartes du dimanche 1er avril, organisée par les dames de la paroisse, fut des meilleures; l'entrain et l'harmonie régnèrent dans la salle pendant toute la veillée qui fut des mieux réussies.

Il y eut seize tables de joueurs de whist et les gagnants furent: premier prix des dames, Mlle Jo-Anne Souyri, et prix de consolation, Mme A. Boulet; pour hommes, MM. Georges Boulet et Martial Lussier. Mme Aimé Boulet eut le prix d'entrée.

M. Richard Rondeau était au guichet pour vendre les billets d'entrée, M. Arthur Paradis s'occupa de la marche à suivre pour les cartes, MM. A. Lavoie, Georges Boulet et R. Rondeau furent les principaux animateurs au bingo, dont les heureux gagnants furent: Mmes Jos. Souyri, Richard Rondeau, Raymond Côté, Benoit Garand, Léo Maloney et A. Boulet, les Soeurs Oblates, Mlles Murielle Beaupré et Lucille Boulet, MM. Alex. Morin, Richard Rondeau, Richard Côté, Gérald Lavoie et Rawny Côté.

A la loterie, M. l'abbé J. Bertrand, de St-Vital, fut favorisé du sort en gagnant un couvre-lit en chenille. M. Félix Fitzpatrick remporta la planche à repasser, vivement contestée aux dés, et le jeune Jimmy Garand tira lui-même le numéro chanceux qui le favorisait d'une parure en pierres du Rhin, collier et boucles d'oreilles, qu'il fut heureux d'offrir à sa maman.

Un original gâteau de fantaisie en forme de poisson d'avril, offert par Mme N. Carney, fut vendu à l'enchère par M. Alphée Labossière et échut finalement à M. Benoit Garand.

En somme, le résultat pécuniaire de cette première partie de cartes fut très satisfaisant, grâce au bon travail des dames organisatrices, Mmes F. Fitzpatrick, R. Rondeau et H. Côté, à l'aide appréciée des messieurs et à la coopération de toutes les personnes présentes ou autres qui ont offert des prix.

Va-et-vient

Mme Anna Boulet, accompagnée de ses fils, Paul et Emile, et de leurs fiancées, Mlles Marie-Ange Verrier et Adrienne Gauthier, ainsi que du jeune Gilbert Boulet, étaient tous en visite, en fin de semaine, chez MM. et Mmes Arthur et Félicien Boulet.

M. et Mme Richard Rondeau se sont rendus à la fête des parents au Collège de St-Boniface, en fin de semaine.

Mme Mastaï Fortier, de St-Léon, est en promenade depuis quelques mois chez ses fille et gendre, M. et Mme René Rondeau.

Séance de cinéma

Le jeudi après-midi, à la salle paroissiale, la compagnie J. T. Case, dont M. Richard Rondeau est le représentant dans cette localité, donnait une intéressante séance de cinéma, à laquelle un bon nombre de gens intéressés assistèrent. Le tout se termina par un réconfortant goûter servi au garage de M. R. Rondeau.

St-Jean-Baptiste

Club 4-H

Le vendredi 16 mars, dans la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste, se tenait la première assemblée du Club 4-H de jardins et pommes de terre. On comptait 47 membres présents, dont 22 du Club de pommes de terre et les autres du Club de jardins, de la première année à la quatrième inclusivement.

La dévouée directrice, Mme Sabourin, ouvrit l'assemblée par la prière, suivie d'un mot de bienvenue et de conseils encourageants et bien appropriés pour la prochaine saison.

Vinrent ensuite les élections qui eurent le résultat suivant: présidente, Mlle Louise Beaudette; vice-présidente, Mlle Raymonde Lavallée; secrétaire-trésorière, Mlle Louise Bouchard; propagandiste, Mlle Claudette Fillion.

Mme Lavallée, assistante directrice, offrit ensuite des directives précises sur les manières de procéder pour s'assurer de bonnes réussites dans les cultures à entreprendre prochainement. Ses conseils furent secondés par ceux de Mme Beaudette.

Après quelques minutes de divertissement agrémentées par le chant de 4-H et la présentation des grains de semences, tous retournèrent à leur domicile, enchantés de leur soirée et plein d'enthousiasme pour la prochaine saison.

Si tu sais mettre Dieu dans tout ce que tu fais, tu Le retrouveras dans tout ce qui t'arrive

Vl. GHIKA.

Powerview

Baptêmes

Le 18 mars: Patricia-Lynne-Marie, fille de John Gordon et d'Adèle Lessard, née le 6 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Grandbois.

Le 25 mars: Daniel-Raymond, fils de Raymond Bowman et de Denise Lavoie, né le 11 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Russel Bowman.

Le 25 mars: Annette-Gisèle-Marie, fille de Norman Trudel et de Jeannette Lavoie, née le 12 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Bowman.

Le 1er avril: Paul-Glenn, fils de Louis Malo et de Florence Pakoo, né le 25 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Malo.

Décès

A l'hôpital de Pine Falls, le 19 mars, est décédé, à l'âge de 79 ans, M. William Houston, père.

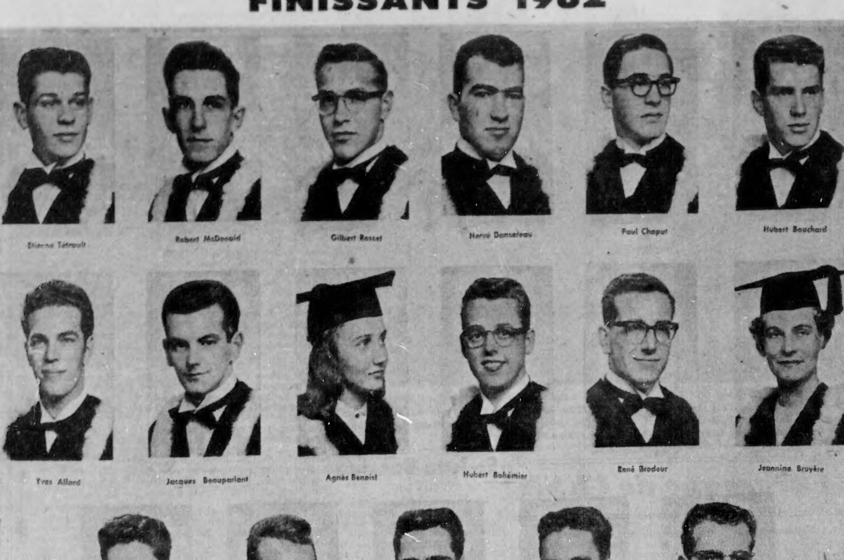
Né à Cumberland, T.N.-O., il fut, durant plusieurs années, à l'emploi de la Baie d'Hudson. Demeurant dans la paroisse depuis plusieurs années il travailla pour la compagnie Abitibi jusqu'à sa retraite.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Raymond Roy, curé, le jeudi 22 mars, à 10 h. a.m.

Les porteurs étaient tous des petits-fils du défunt, MM. Stanford, Clifford, Kenneth, Denis, Alfred et Larry Houston. L'inhumation eut lieu au cimetière de Pine Falls.

Plusieurs de ses enfants le précédèrent dans la tombe. Le défunt laisse dans le deuil deux fils, William et Henry; trois filles, Mmes Clara Morrisseau et Florence Bunn et Elisabeth, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

FINISSANTS 1962



Etienne Tétrault — Robert McDonald — Gilbert Rosset — Hervé Dansereau — Paul Chaput — Hubert Bouchard

Yves Allard — Jacques Beauparlant — Agnès Benoist — Hubert Bohémier — René Brodeur — Jeannine Bruyère








Maurice Comeault — Michel de Repentigny — André de Rocquigny — Laurent Detillieux — Roger Dubois








Harold Gaboury — Céline Jubinville — Edmond Lacasse — Pierre Laurencelle — Benoit Rémillard — Roland Robert



Guy Rocan — André Ruest — Roger Sicotte — Gilbert Teffaine — Béatrice Tellier — René Touchette

au Collège de Saint-Boniface

CHOIX DES FINISSANTS: Etienne Tétrault, président: Jésuite; Robert McDonald, vice-président: Education; Gilbert Rosset, secrétaire: Père Blanc; Hervé Dansereau, trésorier: Clergé diocésain; Paul Chaput, conseiller: Jésuite; Hubert Bouchard, conseiller: Education; Yves Allard: Histoire; Jacques Beauparlant, Droit; Agnès Benoist: Sciences sociales; Hubert Bohémier: Comptabilité; René Brodeur: Architecture; Jeannine Bruyère: Service social; Maurice Comeault: Trappiste; Michel de Repentigny: Lettres; André de Rocquigny: Médecine; Laurent Detillieux: Génie; Roger Dubois: Psychologie; Harold Gaboury: Lettres; Céline Jubinville: Journalisme; Edmond Lacasse: Médecine; Pierre Laurencelle: Service social; Benoit Rémillard: Education; Roland Robert: Commerce; Guy Rocan: Lettres; André Ruest: Jésuite; Roger Sicotte: Clergé diocésain; Gilbert Teffaine: Droit, Béatrice Tellier: Education, et René Touchette: Trappiste.

La fête des finissants

Messe et déjeuner avec Monseigneur

Dimanche dernier fut au Collège une journée "pas comme les autres". En plus d'être le 1er avril, c'était la journée des finissants, célébrée pour la première fois avec autant d'éclat.

Le tout débuta par la messe radiodiffusée, célébrée par Son Exc. Mgr M. Baudoux et couronnée par un chant d'allégresse enlevant. "Nous étions dans la joie de partir vers la maison du Seigneur". Son Excellence développa dans son sermon ce thème du dimanche "Laetare" et l'appliqua à la joie de l'Eglise devant la moisson de nos finissants.

Cette joie était, pour nous finissants, teintée d'un brin de tristesse à l'idée de quitter notre Alma Mater, devenu pour chacun de nous un second foyer.

Le sentiment de joie cependant eut tôt fait de reprendre place sur nos visages, car on nous amena, Monseigneur et nous, au réfectoire où les Rhétoriciens, aidés du Père Recteur, nous servirent entre autres un filet mignon.

Banquet avec les élèves

A midi, le réfectoire nous accueillait de nouveau pour le banquet annuel des finissants avec les élèves pensionnaires. Là encore, le service, assuré par les Rhétoriciens, fut impeccable. Et quand tous se furent délectés, le président de Philo I, Aimé Delaquis, fit l'éloge des finissants avec une éloquence qui toucha tous les coeurs. Robert McDonald, vice-président de la Philo II, se fit le porte-parole des finissants pour remercier le Collège, maitres et élèves — Frères et cuisinières sans doute — de tout ce qu'ils y ont reçu.

L'après-midi en récréation

Tout l'après-midi fut consacré par les finissants et les finissantes à différentes rencontres sportives avec toutes les catégories d'élèves. Les finissants se montrèrent aussi bons sportifs que philosophes. Il y eut de tout. Ballon-volant contre les Philo 1 et contre les Pères, les finissants se montrèrent bons perdants; c'est ce qu'ils firent aussi aux mains des étoiles de Belles-Lettres et de Rhéorique. Par contre ils se firent valoir dans une joute contre les élémentaires, où grâce à d'habiles manoeuvres de Robert McDonald, la victoire leur fut assurée. Pour joindre l'amusant à l'agréable, il y eut combat de lutte entre Dubois et Loiselle. La fureur l'emporta sur la force lorsque Dubois colla au sol l'estomac et le front de son adversaire et fut proclamé vainqueur du match.

Pour compléter la ronde des classes, la Syntaxe, la Méthode et la Versification s'unirent pour affronter eux aussi à leurs ainés au ballon-chasseur.

Bénédiction par Mgr Flahiff et souper-buffet avec deux archevêques

Un peu épuisés après tant d'ébats, nous nous rendimes à la chapelle pour la bénédiction du T. S. Sacrement, donnée par Son Exc. Mgr B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé C. Halpin, ancien élève.

Un souper-buffet nous réunissuite, avec nos deux arche... les Pères et Professeurs ...lège, dans le local du pa... Encore là, ce fut excel...lets exquis et service bien par la Belles-Lettres.

...ne soirée magnifique

...lus important de cette bel...née était encore à venir. ...ttendaient avec impatience ... de rubans à 8 heures. Une d'environ 700 personnes ...angée dans le gymnase, ...coré pour la fête.

... invités d'honneur, Mgr ...ux, Mgr Flahiff, le Père ... et M. le maire Guay en ...firent place aux premières ...s. Puis les finissants firent ...trée solennelle, accompa... leurs parents et d'un com... ou compagne de Philo I. ...t devant la foule ils allè...placer sur l'estrade, tandis ...rs parents prenaient leurs ...à l'avant.

...Lucien Paquin, professeur ...llège, dont la finesse et ... font un maitre de céré... sans égal, ouvrit la soirée ... mot de bienvenue. Le Pè... fit la distribution des prix ...èves du Cours universitai... basant sur les trois exa... périodiques. En plus des ... classes, Paul Chaput et ... Dansereau reçurent les ... caractère, décernés par ...age des élèves.

...Père Hardy présida ensuite ...rise de rubans, présentant ... par quelques lignes ca...stiques pleines d'humour. ... des finissants, à tour de ...avance, descend de l'estra... ...a recevoir le ruban de sa ...ion des mains de ses pa...

... discours vinrent compléter ...émonie. Le président des ...s, Me Armand Dureault, ...a les félicitations et les ...ouhaits des Anciens. Il re... chacun des finissants une ...le membre et les invita à ... une part active dans cet...ciation, spécialement en se ...nt à l'Oeuvre des Bourses. ... Parlement manitobain a ...tré officiellement comme ...tion, cette semaine.

...ne Tétrault, président de ...se des finissants, sut choi... mots bien sentis pour ex... sa reconnaissance aux pa...t aux Pères du collège, à ...ux qui ont aidé à chacun ...ndre cette étape impor...

...R. P. Recteur fit un dis... de haute qualité académi...l fut apprécié de tous.

...rprise à Mgr Baudoux

... la fin de la soirée il y eut ...ment d'agréable surprise ... Etienne Tétrault, au nom ...ves présenta à Son Excel...n bouquet spirituel offert ... élèves à l'occasion du 10e ...saire de son arrivée dans ...èse de St-Boniface. Mon...r manifesta de l'émotion ...il se leva pour dire quel...ots de remerciements. Il ...tra aussi très heureux des ...es finissants, dont le grou...29 contient non moins de 8 prêtres.

...Dames Auxiliaires du col...oulurent couronner cette ...que soirée par un excel...nter préparé à la salle aca...e. Autour de la grande ta...te ornée, Mme Dureault, ...du président des Anciens, ... Tétrault, mère du prési...es finissants, agissaient ... hôtesses. Les Dames Au... étaient sous la direction ... de Mlle Aimée Pelletier. ...es aussi qui ont offert un ... chacun des finissants et ...age à chaque finissante.

... tant d'attentions et de ...sses témoignées à notre ...notre coeur déborde de ...ssance et nous voulons ... grand merci à tous et à ...en particulier, à nos pa...ux Pères, aux Anciens, ...nes Auxiliaires.

Pour les finissants,
Guy ROCAN.

La Broquerie

Assemblées annuelles

Le mardi 27 mars avait lieu l'assemblée annuelle du magasin Coopératif. On fit lecture des divers rapports, où il fut fait mention des ristournes distribuées aux sociétaires, etc.

MM. Louis Laurencelle et J.-E. Bohémier, directeurs sortant de charge, furent remplacés par M. Honoré Kirouac et Mme A. Balcaen. Les autres membres du comité sont M. Albert Laramée, président, M. Aimé Charrière, secrétaire, MM. Armand Fréchette, Eugène Verrier et Roméo Gauthier.

Prompt rétablissement aux malades hospitalisés ou de retour à la maison, MM. Alfred Choiselat, Arcade Bédard et Laurent Gosselin, ainsi que Mme Nazaire Lafrance.

Le mercredi 28 mars avait lieu l'assemblée annuelle du Contrôle Laitier. Le trophée pour le meilleur troupeau laitier a été remporté par M. Ernest Troisfontaines.

Les mêmes directeurs ont été réélus. Le comité se compose de MM. Marcien Boily, Joseph Mireault, J.-A. Kirouac, Eugène Verrier, Roland Gauthier et Fernand Balcaen, technicien.

Baptême

Le 3 avril: Alain-Patrick-Joseph, fils de Bernard Fournier et de Marguerite Conelly, né le 28 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Conelly, grands-parents de l'enfant.

Partie de cartes

Les organisateurs et organisatrices de la partie de cartes de l'école élémentaire, le dimanche 1er avril sont reconnaissants à tous ceux qui ont aidé à son succès. Cette soirée, au cours de laquelle avait lieu l'inauguration d'un théâtre était rehaussée par la présence de M. Warner Jorgenson, député de Provencher. Le tout fut très encourageant: assistance nombreuse, programme divertissant et exposition de peintures.

A tous et à toutes, félicitations et merci.

Voyageurs

Le mardi 3 avril, M. et Mme Victor Neainy, de La Broquerie, et MM. Lucien et Edouard Langlois, de Marchand, étaient de retour d'un voyage à Sherbrooke, P.Q., où ils ont assisté aux funérailles de M. Ovide Langlois, père de M. Lucien Langlois et de Mme Neainy. Les voyageurs ont ensuite visité quelques membres de leur parenté, après quoi ils se sont arrêtés au Cap-de-la-Madeleine et aux chutes Niagara. M. Ovide Langlois, pionnier de Périgord, Sask., demeurait depuis quelques années à Sherbrooke.

Filles d'Isabelle

Le mercredi 21 mars avait lieu notre assemblée régulière, où la bonne majorité des membres assistait. Soeur Rosa Normandeau, régente, qui sait toujours si bien s'acquitter de sa charge, procéda à la transaction des affaires, après quoi chaque présidente des différents comités donna son rapport des activités. Nous avons vu une fois de plus que le comité de bienfaisance a fait rayonner notre devise "charité" et prouve par là que notre cercle est vraiment une bonne organisation dans une paroisse.

On discuta du prochain congrès national qui sera tenu à Montréal cet été; si quelques membres projettent de faire un voyage dans l'Est pendant les vacances, peut-être serait-il possible qu'elles assistent à une journée de congrès sans trop déranger leur voyage, et cela nous représenterait bien auprès de nos soeurs de l'Est; pensez-y et informez-vous des dates si cela vous intéresse.

Nous avons aussi fait circuler quelques numéros du nouveau journal "Isabelian", qui a l'air d'être très intéressant.

Le comité des malades s'excuse auprès de soeur Cécile Choiselat pour ne pas lui avoir rendu visite à l'occasion de la naissance d'une fille; la tempête nous en a empêchées, mais nous la félicitons tout de même et lui souhaitons bonne chance avec le bébé.

La prochaine réunion aura lieu le mardi de Pâques et nous espérons que toutes seront présentes.

La REDACTRICE.

St-Lazare

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb de St-Lazare tenaient leur assemblée mensuelle le lundi 2 avril à la salle paroissiale où un bon groupe de membres étaient présents. Le but principal de cette assemblée était de se préparer pour l'initiation du premier degré qui aura lieu le dimanche 8 avril à 3 h. p.m. Le Grand Chevalier annonçait qu'il y avait près de douze demandes et il exhortait tous les membres de ce Conseil à se rendre à la salle paroissiale dimanche prochain pour cette occasion.

On rapportait aussi que les bingos allaient à merveille et qu'on continuera cette forme d'activité dans l'avenir.

Un don de $25 à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba fut approuvé par l'assemblée, ainsi qu'un don du même montant à la famille Vic Cowan, de McAuley, qui fut éprouvée par le feu, dernièrement.

Deux films, l'un en français et l'autre en anglais, fournis par l'Office National du Film, furent présentés et jugés très intéressants par tous.

Ça et là

Les Dames Auxiliaires organisaient un bingo le dimanche 1er avril à la salle paroissiale et malgré la joute de gouret qui était présentée à la télévision, il y eut une très bonne assistance. Mme John Selby fut la gagnante du grand prix de $50. Le profit de cette soirée allait au fonds de construction de la nouvelle église.

Les joueurs de hockey âgés de 12 ans et moins, de cette paroisse terminaient la saison avec un certain succès. Ils se rendirent aux joutes finales de la ligue Riding Mountain, mais furent défaits par l'équipe de Russell. Félicitations à MM. Tom Selby et Emile Huybrecht qui, par leur dévouement ont su tenir les jeunes de la paroisse intéressés au hockey, car il est certain que les jeunes athletes profiteront de cette sorte de divertissement.

Les amateurs de golf attendent patiemment la venue du beau temps pour aller se délasser sur le terrain de golf de Birtle. De plus en plus, on s'intéresse à ce sport et on souhaite que dans un avenir rapproché St-Lazare ait son propre terrain de golf.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Etant donné que je n'ai pas vu de compte rendu sur **La Liberté et le Patriote** de la grande soirée de variétés présentée par les instituts collégiaux St-Joseph et Provencher (français), je viens vous souligner quelques aspects et dire quelques commentaires qu'offraient spontanément, spectateurs, professeurs, élèves et autres.

La soirée comprenait une variété dramatique et musicale . . . depuis les classiques jusqu'aux plus modernes. Ce concert fut organisé par le Conseil Etudiant des deux instituts, le Frère Mayer agissant comme modérateur. Sur les trente morceaux au programme, les élèves de l'Institut St-Joseph en présentèrent trois en français, dont une pièce d'une demi-heure.

La foule a certainement joui de ce dernier numéro bien choisi, gracieux et très soigné. De l'Institut Provencher on n'entendit que "Le loup et l'agneau" pendant le programme qui dura environ 3½ heures . . .

Le comité d'organisation distribuait un programme agréablement illustré, chaque langue ayant sa part.

La soirée fut bien amusante, très appréciée dans son ensemble, mais une chose choqua les auditeurs. Ce fut la tenue du maitre de cérémonies . . . et son insistance à être le plus tenace unilingue de la salle. A trois reprises, il présenta les mêmes personnages, n'y voyant même pas l'occasion de dire quelques mots en français.

La foule d'au moins mille personnes témoigna la foi de son contentement et de son mécontentement en entonnant en français un "O Canada", peut-être le plus vibrant qu'on ait entendu dans cette salle. Espérons que ce numéro au programme lui aussi porte sa leçon . . .

Je vous prie d'agréer, M. le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Une résidante de St-Boniface.

Il est des choses qu'on ne voit comme il faut qu'avec des yeux qui ont pleuré.

Louis VEUILLOT.

Généalogie du mot "joual"

Texte humblement dédié à ses parents: M. André Laurendeau et le frère Untel

A l'époque du latin classique, pour désigner le cheval on employait le mot "equus" qui participait à la noblesse de cet animal, la plus belle conquête de l'homme après la femme. Cependant, dès l'Empire, le mot "caballus", probablement d'origine slave, avait fait son apparition dans le peuple, maître de la langue. Ce mot désignait alors une rosse.

Il semble que de tous temps et en tous lieux, le peuple aime les dépréciatifs; ne disons-nous pas "ma bagnole" pour désigner la voiture dont nous sommes si fiers? (Pas moi, parce que j'ai une vraie bagnole; l'exception prouve la règle.) C'est ainsi que le mot "caballus" a supplanté peu à peu et complètement l'antique "equus", qui ne subsiste que par sa racine dans des mots savants synthétisés par les humanistes, comme équitation, équestre, etc.

A ce moment ont entré en jeu les lois de l'évolution phonétique, lois fondées sur l'instinct, le moindre effort et la nature humaine. Le "B" intervocalique a doucement glissé vers le "V" (cf.: habere-avoir) et l'on a eu "cavallus".

En latin classique, le "C" avait toujours la valeur de "K". Dans les langues romanes, il a très tôt subi une mouillure devant "E" et "I", et dans la langue d'oil, aussi devant "A"; cette dernière a poussé la mouillure jusqu'à la palatalisation: cavallus-cheval, canis-chien, carrum-char. Le "A" prétonique a dû se fermer un peu comme il fait presque toujours après "C" ou "G". Il va sans dire que la désinence ne se prononçait plus depuis longtemps et qu'on a vite cessé de l'écrire.

Première étape

Nous voilà donc rendus au mot "cheval", prononcé comme il est écrit et dont l'évolution phonétique va être retardée par son orthographe. Certes, l'"E" muet ne se prononcera plus et on dira "ch'val"; même le "V" devra s'assourdir en "ch'fal" parce qu'une consonne sonore ne peut pas s'articuler facilement sur une sourde qui la précède: ainsi, "navis" a donné "nef". Mais l'orthographe est fixée pour longtemps, et le lettré même primaire peut dire "ch'fal" sans danger parce qu'il garde dans son imagination le "blue print" bien orthographié c-h-e-v-a-l.

Toutefois, chez les illettrés, et c'est le cas de nos ancêtres, l'évolution phonétique naturelle va se prolonger sans entraves. Le "F" de ch'fal va se vocaliser en diphtongue en même temps que la consonne d'attaque va se sonoriser en "J" pour bien frapper l'accent tonique. Le "F" devient "OU" qui prend valeur de semi-consonne, ("W" anglais) et on a finalement votre fameux "joual". Je reprends l'exemple de tout à l'heure, "navis" qui a donné "nef" et ensuite "noue"; si on était parti de "nefal", n'aurait-on pas eu "noual"? Permettez-moi de signaler que votre orthographe est incorrecte et qu'il serait mieux d'écrire "joil", qui rend le même son et rejoint tela-toile, velum-voile. Ecrivez-vous "Le Devouar"?

Voilà donc le "joual", cet enfant que vous avez conçu et que vous croyiez illégitime, vous voyez, il a même des lettres de noblesse. pour nous amener à nous ressaisir et à châtier notre langue, ce mot a fait plus en quatre mois que tous les abbés Blanchard en quarante ans.

Perspectives

Quelle serait la destinée de ce mot, abandonné aux lois de l'évolution phonétique non entravée par l'écriture? Je me suis amusé à la conjecturer.

D'abord, le "J" initial va s'atténuer vers l'aspiration et l'on dira "h-oil", jusqu'à ce que celle-ci tombe d'épuisement, et ce sera "oil".

Ce monosyllabe diphtongue, appuyé sur une consonne finale, presque vélaire, et qui a toujours eu tendance à la vocalisation, est un mot bien faible en vérité; à moins de le remplacer tout à fait par un autre vocable, il faut le renforcer par un redoublement, en quoi nous rejoignons le grec classique; et c'est ainsi que cette noble bête sera désignée par le mot "wo-wal", qui fait déjà partie par instinct du vocabulaire de la première enfance.

L'évolution ultérieure de ce mot me laisse songeur. Je crois qu'il va disparaitre, car, à ce moment, les Slaves maitres du monde nous fourniront encore un terme pour désigner l'animal qu'ils nous feront manger.

Je vous envoie ce texte où la pédanterie semble dominer le badinage; auriez-vous l'indulgence d'y voir surtout l'amour profond que je porte à Sa Majesté la Langue française et la gratitude que je vous dois pour l'avoir si bien défendue.

Gustave-G. LAJOIE, M.D.

P.S. — A Bourlamaque qui demandait des secours militaires pour la Nouvelle-France, le Ministre de la guerre Berryer répondit: "Quand la maison est en feu, on ne songe pas aux écuries".

A quoi Bourlamaque aurait dit: "Au moins, on ne pourra pas dire, monsieur, que vous avez parlé comme un cheval".

C'est donc bien nous, les jouaux!

(L'opinion du lecteur,
Le Devoir)

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Le mercredi 28 mars, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., bénit la dépouille mortelle de Mme Aurélie Houde (née Préfontaine), décédée à l'âge de 82 ans au Sanatorium de St-Vital, le 24 mars dernier.

Les porteurs étaient MM. A. Adam, Damase Bonin, Garry Houde, Daniel Delveaux, E. Letain et L. Houde. L'inhumation se fit au cimetière paroissiale.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Retraites fermées

Huit hommes de la paroisse se rendirent à la maison de retraites fermées Villa Maria de St-Norbert pour une retraite. Tous sont revenus enchantés de ces quelques journées passées dans le recueillement. Cette semaine, huit dames de la paroisse suivirent leur exemple. On espère que l'avenir réservera à un grand nombre de paroissiens le même privilège.

Dieu est tout ensemble l'être le plus connu et le plus incompréhensible.

Abbé BODSON.

TRIBUNE LIBRE

M. le Directeur,

Veuillez publier s'il-vous-plait cette réponse à "Aristobule".

• • •

Aristobule chéri,

C'est vraiment gentil de votre part d'aider ce journal dans son glanement. Cependant ne méprenez pas des bons épis pour des chardons.

Le Séparatisme vous démange, n'est-ce pas? Vous constatez avec horreur que notre élite, entassée dans une lugubre boite à sel, n'accorde qu'un regard dédaigneux à cette splendide trouvaille. Décidément le monde s'écroule! . . . Oh! A l'horizon apparait un tout petit point blanc: un brin d'espoir. Mais Aristobule ne veut pas regarder. En aveugle, il déclame: "LES COL-LE-GIENS SONT I-GNO-RANTS." Voyons, mon ami, vous affichez une figure triste. Quoi? Vous pleurez? Là, là, un peu de courage . . . ça ira.

Et puis, farce à part, les séparatistes abondent au collège de St-Boniface. Ils sont une minorité, mais une forte minorité, ardente, convaincue, décidée. Craignez-vous que les Révérends Pères nous corrompent? Seraient-ils des "gros loups" prêts à dévorer les faibles agneaux qui hasarderaient un coup d'oeil nostalgique vers les pâturages du docteur Chaput? Je suis moi-même séparatiste et je connais bien certaines "robes noires" qui me stimuleraient bien volontiers dans cette lutte.

La malchance a voulu que nous soyons défaits lors d'un récent débat. Nos partisans, mal équipés, se sont fait ressasser. Attendez cependant à l'an prochain . . . voir si on humilie deux fois de suite une juste cause.

Non, Aristobule, vous jugez trop vite.

ARISTOPHANE.



On voit ci-dessus quatre avocats du bureau: de gauche à droite, les maîtres Paul Bétournay, Louis Deniset, Francis C. Muldoon et Walter Dowhan, assis autour de la table de consultation dans la bibliothèque commune. Me Thomas D. Grafton était en cour, au moment où fut prise cette photo; les étudiants en droit Mario Perreault et Rémi Lafrenière se préparaient à écrire leurs examens; M. Walter Melynk, messager, était à l'extérieur. (Photo Studio Napoléon)

Notre vie économique

C'est avec raison qu'un bureau d'avocats s'appelle une "étude"

— X —

Votre serviteur a repris le chemin de l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, rue Main. Déjà dans le passé il avait longuement questionné MM. Roland Trudeau, gérant de la banque, Etienne Gaboury, architecte, Gabriel Forest, comptable, mais cette fois il fallait se renseigner sur les activités propres d'un bureau légal. A cette fin, arrêt au deuxième étage, au bureau des Maîtres "Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon".

Mlle Jocelyne Carrière, souriante réceptionniste, sait mettre à l'aise clients et visiteurs, mais elle ne pourra quitter son poste même au moment où le photographe du journal captera sur pellicule ses dix compagnes secrétaires. C'est pourquoi Me Louis Deniset se chargea lui-même de nous faire visiter les locaux où tout a été récemment refait, remis à neuf, repeint de couleurs douces et claires. Il répondit aussi à toutes les questions du journaliste avide de renseignements.

Disons d'abord que ce bureau de la rue Main est occupé par des avocats de langue française depuis plus de 40 ans. La compétence de ces avocats fut maintes fois reconnue, particulièrement lors de nomination à la judicature: celles de feu l'hon. J.-T. Beaubien, de l'hon. Alfred Monnin, maintenant à la Cour d'Appel, de S. H. Léon Bénard, de la Cour de comté de St-Boniface . . . Aujourd'hui, ce bureau groupe cinq avocats qui ne semblent pas jouir de beaucoup de loisirs. Pour le prouver, je n'ai qu'à transcrire ici le programme de l'un d'eux, ce vendredi 23 mars.

Une journée de travail

Dès 8 h. du matin il recevait un premier client à son bureau. A 9 h. il pouvait enfin dépouiller son courrier et enregistrer au dictaphone ses réponses aux lettres pressantes et quelques autres renseignements et pièces de documentation que sa secrétaire aurait ensuite à transcrire. A 9 h. 40 il partait du bureau pour comparaître devant le "Law Amendments' Committee" de la Législature. Il se rendit ensuite à la cour juvénile de Winnipeg, à 11 h. A midi exactement il rencontrait un juge de la cour du Banc de la Reine pour un important colloque qui dura plus de 30 minutes. Il prit son dîner au restaurant en compagnie d'un client, "pour sauver du temps".

A 2 h. et à 2 h. 30 il reçoit à son bureau deux clients. De 3 h. à 4 h. il rédige un long rapport pour une compagnie d'assurances, au sujet d'un point en litige, puis il peut recevoir deux autres clients. A 4 h. 45 il signe le courrier que lui apporte sa secrétaire, vérifie la charte d'une compagnie, et reçoit à 5 h. 30 son dernier client de la journée. A 6 h. il dicte au dictaphone pendant une demi-heure et se permet ensuite quelques moments de repos en soupant avec sa famille. Mais il revient en vitesse au bureau pour les derniers préparatifs de l'assemblée d'affaires convoquée à 8 h. dans une institution catholique de Winnipeg, où il agira comme conseiller légal.

Ce programme quotidien se renouvelle presque régulièrement. Il montre clairement que la vie d'un avocat n'est pas caractérisée par le repos. D'ailleurs, les rares moments de loisirs au cours de ces journées sont pris par l'étude . . . qu'il faudra parfois prolonger tard dans la soirée. (C'est M. Desautels, concierge, qui nous révéla que "ses" avocats reviennent souvent travailler au bureau le soir.) Il n'est pas surprenant qu'en parcourant les bureaux de chacun, le visiteur voit tant de livres et de dossiers lus, relus, annotés. Et surtout, le visiteur ne peut que s'arrêter longuement devant les quelque 2,000 volumes fortement reliés qui constituent la bibliothèque commune.

Volumes et dossiers

Par curiosité votre correspondant prit en note quelques titres des principales collections de cette documentation légale de première valeur: Western Weekly Reports (de 1912 à aujourd'hui); The Canadian Abridgment, série complète "du début du pays à nos jours", où les cas les plus divers sont classifiés et ordonnés pour en faciliter l'étude (Droit commercial, Droit criminel, Narcotiques, Observance du dimanche, Lois sur les accidents du travail, etc.); Manitoba Reports; Ontario Weekly Notes; Statuts du Canada, du Manitoba; Canadian Encyclopedic Digest; Canadian Bar Review; Criminal Reports; The English and Empire Digest; Halsbury's Law of England (36 volumes) où la Common Law est expliquée par une multitude de cas antécédemment solutionnés; The All England Law Reports Annotated; Canada Law Reports . . .

Encore une fois, ces volumes ne constituent pas une simple décoration de bureau. Ils ont été achetés à prix d'argent pour servir. D'ailleurs, il arrive souvent que les cinq avocats se groupent autour de la petite table de cette bibliothèque commune pour étudier tel ou tel cas, en équipe. Il paraît que ces sessions sont parfois très longues, quand il s'agit de résoudre un problème particulièrement difficile. Et que de volumes sont alors mis à contribution!

Le nombre de volumes n'est dépassé que par la quantité des dossiers. Chaque avocat possède ses dossiers "courants" dans son propre bureau. Dans le coffre-fort, selon un ordre alphabétique ou numérique, se trouvent des documents se rapportant aux quelque 5,000 clients: individus, familles, paroisses, corporations religieuses, corporations municipales, caisses populaires, etc. Il y a là de tout, en papiers et titres de valeur: testaments, titres de propriétés, titres de terres, hypothèques, plans de propriétés, comptes, etc. En plus des dossiers du coffre-fort commun et de chaque bureau, on peut en trouver une multitude d'autres au sous-sol, où ils emplissent tout un appartement. Chaque cinq ans on remet à jour les dossiers, ne conservant que les plus importants. Certains datent des débuts du bureau, et donc ont plus de 40 ans. C'est là le royaume du papier vieilli, jauni par l'âge.

Devant les juges en cour

Après avoir causé avec son client, étudié en profondeur le cas, préparé le dossier, l'avocat se rend en cour avec sa documentation. Heureusement qu'il n'a pas à apporter ses ouvrages de référence, puisqu'il peut trouver ces volumes à la bibliothèque du palais de justice. C'est à la cour qu'il rencontre les avocats de la partie adverse. Le moment venu, le greffier nomme la cause en litige, le juge donne la parole à l'avocat qui a "commencé" l'action en cours, l'avocat résume la question à juger et, si nécessaire, soumet sa documentation, chaque avocat "adverse" racontant ensuite sa version de l'affaire et faisant venir les témoins.

Lorsque l'avocat paraît ainsi devant les juges des cours de comté, du Banc de la Reine, d'Appel, il porte la toge qui est de rigueur. D'ailleurs les juges sont aussi revêtus du costume propre à leurs hautes fonctions. Ces robes judiciaires remontent au temps des chanceliers du Moyen âge, alors que la justice était administrée sur ordre du roi par les chanceliers-évêques: l'Eglise tempérait la rigueur des lois plutôt barbares, y ajoutant des principes de justice, d'équité, de miséricorde.

Naturellement, l'avocat (au bureau ou en cour) se doit en conscience de faire tout son possible pour aider son client, pour lui faire gagner sa cause. Il peut donc arriver ensuite que ceux qui sont opposés à son client souffrent des activités de cet avocat. Même, parfois, ils en viendront à parler contre cet avocat. Puis, de là à généraliser, c'est toujours facile. C'est peut-être de là que vient l'habitude chez plusieurs d'accuser les avocats, par exemple de clamer à tout vent qu'ils chargent trop cher pour leurs services. Or ces avocats suivent tout simplement la cote des prix fixés les 18 et 19 octobre 1956 par la Manitoba Bar Association.

Me Deniset ajoute: "Si les services des avocats de langue française ont la même valeur que ceux des 'autres' avocats, pourquoi ne vaudraient-ils pas le même prix? Sans cela on suppose une infériorité de services . . . qui n'existe pas, puisque plusieurs des nôtres ont été nommés juges: les Beaubien, Prendergast, Lacerte, Bernier, Monnin, Bénard".

Au service de la cause

Les avocats de langue française rencontrés ont voulu aussi répondre à ceux qui les accusent de ne pas se dépenser suffisamment pour "la cause". N'est-il pas vrai, disent-ils, que plusieurs avocats sont d'anciens présidents de l'Association d'Education (H. Lacerte, L.-P. Roy, A. Monnin, L. Deniset), que d'autres se dévouent dans les commissions scolaires (comme L. Marcoux), au comité de direction de CKSB (C. Champagne, P. Bétournay), chez les Anciens du Collège de St-Boniface (comme A. Dureault), au Cercle Molière (R. Trudel), etc.? Ces gestes sont d'autant plus méritoires qu'un avocat ne jouit que de bien peu de loisirs: "demandez à nos épouses", disent-ils. Mais ils croient aider la cause, et efficacement, en faisant preuve de grande compétence dans l'exercice même de leur profession.

Le lecteur se souviendra qu'à l'occasion d'un article précédent, il fut question de la préparation d'une carrière légale. On y trouve un mélange de cours classique, de classes, de stages pratiques et de thèses qui se résume en trois mots: "une vie d'étude". L'importance du "précédent" dans le système juridique anglais impose à l'avocat un travail de moine dans les textes historiques, tandis que l'activité des législateurs (dont plusieurs avocats) et des juges crée continuellement du nouveau dont il faut être au courant. Dans une société de plus en plus complexe, l'avocat doit aussi se consacrer avec une intensité accrue à assurer à son client la protection de la loi.

☆ ☆ ☆



Sur cette photo l'on voit les six secrétaires du bureau "Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon": de gauche à droite, Mlles Jean Foster, Julia Charrière, Elaine Mortier, Denise Hamonic, Rita Boissonnault et Louise Rémillard; Mlle Jocelyne Carrière n'apparaît pas dans la photo, parce que sa fonction de réceptionniste l'oblige à se tenir à son poste continuellement. Ces secrétaires occupent un bureau bien éclairé, où tout a été remis à neuf tout dernièrement. Clarté et propreté, voilà qui facilite un travail exigeant et délicat. (Photo Studio Napoléon)

NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Nous voudrions annoncer à nos lecteurs que la Semaine des Bibliothèques Canadiennes aura lieu, cette année, du 8 au 14 avril.

Ce serait donc une excellente occasion de venir rendre visite à votre nouvelle bibliothèque, sise maintenant 255, avenue de la Cathédrale, Parc Provencher. Cela fait bientôt six mois qu'elle a ouvert ses portes, mais pendant six mois, un hiver, dont on ne peut dire qu'il fut favorable aux sorties, a sévi. Sûrement beaucoup d'entre vous ont remis leur visite de jour en jour, de semaine en semaine. A tous ceux-là, nous disons: il est temps de venir admirer les nouveaux locaux de la bibliothèque, il est temps de venir examiner le choix de livres qui vous est offert et nous sommes certains que vous serez tous heureux et fiers de la place tenue par St-Boniface dans la ronde des Bibliothèques Canadiennes. Rendez-vous donc du 8 au 14 avril, tous les jours de 2 h. à 8 h. 30 et le samedi de 2 h. à 5 h. p.m.

Voici maintenant les titres de quelques livres assez récents qui connaissent la faveur des lecteurs. D'abord pour les adultes:

Plus clair que mille soleil, le destin des atomistes par Robert Jungk.

Excellences et plumes blanches par Jean-Paul Garnier, souvenirs d'un ambassadeur.

Bousille et les justes par Gratien Gélinas.

Exodus par Léon Uris, roman historique.

Le flambeau renversé par Henry Bordeaux, nonagénaire annonce que ceci est son dernier roman.

Madame de la Fayette par André Maurois, biographie.

Pourquoi je suis séparatiste par Marcel Chaput.

Vatican II — Le Concile de S. S. Jean XXIII par Daniel-Rops.

Les vingt Conciles Oecuméniques — Tableaux d'histoire par Léon Cristiani.

La nouvelle race par Michel de Saint-Pierre, étude sur la jeunesse.

Les fleurs d'Hiroshima par Edith Morris, roman.

La montagne secrète par Gabrielle Roy, roman.

Le langage de l'administration et des affaires par René Georgin.

Pour faciliter la correspondance par Paul Thierrin.

Les amours mortes, le dernier roman, partiellement autobiographique de Pierre Benoit.

Par une nuit sans lune par Pierre Humbourg, roman.

La traversée de Flora Valencourt par Jeannine Montupet, roman.

Un taxi pour Tobrouk par René Havard, roman.

Le troisième Reich — des origines à la chute par William L. Shirer.

Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir par Adrien Dansette.

Au nom du Fils par Hervé Bazin, roman.

Le lion par Joseph Kessel, roman.

La terre va changer de visage par Pierre Gaurey.

Nouvelles plongées sans câble par Philippe Tailliez.

Vivre à Hiroshima par Robert Jungk, reportage de l'après-guerre.

La vie de Jésus par Mgr Sheen.

Cette haine qui ressemble à l'amour par Jean Brune, roman.

Dans la collection "Ce jour-là", 12 septembre 1942: **L'affaire du Laconia** par Léonce Peillard; 27 novembre 1942: **Le suicide de la flotte française à Toulon** par Henri Noguères.

Et voici quelques titres de livres de la section des adolescents:

10,000 milles à bord d'une jonque par José Maria Tey, récit de voyage.

Appui-feu sur l'Oued Hallail par Pierre Clostermann, roman d'aventure.

Adieu mes quinze ans par Claude Campagne, roman.

Mon parachute et moi, autobiographie de Colette Duval.

Le mirage par Geneviève de Francheville, roman.

On nous prend pour des enfants par Jacques Mersenne, roman.

Le joyeux saint Jean Bosco par Louis Quiavarino.

Tapin, tambour de Bonaparte en Egypte par Théo Fleischman, roman historique.

Tout coeur à son destin par Marie-Antoinette Grégoire-Coupal, roman.

Le chef à l'oeil d'ivoire par Aimé Roche, roman d'aventure.

La clairière aux Wapitis par Aimé Roche, roman d'aventure.

Vent de sable et requins par F. Tondeur, récit de voyage.

La reine doit passer d'abord par Christine Garnier, biographie.

Le neveu de Parencloud par André Dhôtel, roman.

L'aquarium de Dieu par Bernard Gorsky, roman d'aventure.

Jose Antonio, chef et martyr par Gilles Mauger, biographie.

Conquérantes du ciel, les grandes aviatrices par Hervé Lauwick.

Le mystère de Trestrignel par Serge Vakulic, roman d'aventure.

La piste olympique par Jacques Ouvard, roman policier.

Le salaire quotidien minimum en Espagne est porté à $1.70

MADRID — A la suite des mouvements de revendication déclenchés, ces derniers temps dans l'ensemble de l'Espagne, la plupart des grandes entreprises industrielles d'Espagne ont accordé aux travailleurs le salaire quotidien minimum qu'ils exigeaient, soit 100 pesetas ($1.70).

Ces mouvements étaient appuyés par les organisations de travailleurs catholiques, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), et ont été soutenus par les déclarations de plusieurs membres de l'épiscopat.

Les succès obtenus ne sont malheureusement pas encore complets. Dans de nombreuses entreprises de moindre importance, on s'en tient encore au salaire quotidien minimum prévu jusqu'ici, soit 36 pesetas ($0.60).

Le cardinal Bueno y Monreal, archevêque de Séville, a consacré sa lettre pastorale de Carême au problème du salaire minimum.

Vient de paraître

Comment je suis devenu alcoolique

par Jean-Charles Pagé

Le premier livre de Jean-Charles Pagé, publié aux Editions du Jour en août dernier, a fait l'effet d'une bombe. Depuis les "Insolences du Frère Untel", aucun livre n'avait secoué le Québec autant que "Les fous crient au secours!", dont le tirage atteint 36,000 exemplaires en quelques mois.

Courageux plaidoyer en faveur des malades mentaux, ce livre et la campagne de presse qu'il a déclenchée ont provoqué une enquête gouvernementale sur les hôpitaux psychiatriques du Québec.

"Mais, comme l'explique l'auteur dans l'avant-propos de son nouveau livre, mon témoignage n'était pas complet puisque je n'expliquais pas comment je suis devenu alcoolique, c'est-à-dire comment j'ai abouti à Saint-Jean-de-Dieu."

Jean-Charles Pagé publie maintenant un nouveau témoignage, encore plus émouvant que l'autre, sous le titre "Comment je suis devenu alcoolique". L'auteur fait preuve d'une grande sincérité et d'une remarquable lucidité: il comprend l'alcoolisme et ne craint pas de le regarder en face. Cet ouvrage est destiné à rendre de précieux services aux alcooliques et à ceux qui souhaitent leur guérison. Il est précédé d'une intéressante préface du Dr Camille Laurin, directeur de l'Institut de psychiatrie de l'Université de Montréal.

"Comment je suis devenu alcoolique" est en vente au prix de $1.00 dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal.

(CCC)

La semaine sportive

Pour la quatrième année consécutive, le curling canadien est à l'honneur. L'équipe de Regina, Sask., en dominant les Américains de Fran Kleffman par le compte serré de 9-8 dans la dernière ronde de championnat retient une fois de plus la "Scotch Cup" emblème de la suprématie mondiale au curling. Le match a eu lieu à Edimbourg en Ecosse.

Le monde du sport

La tenue des Black Hawks de Chicago est un hommage à James D. Norris

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

James D. Norris n'a pas toujours eu bonne presse. On se souvient des accusations sérieuses portées contre lui alors qu'il s'occupait de boxe. A la lumière de ce qui se passe aujourd'hui dans ce sport, on peut presque regretter que l'International Boxing ne soit plus . . . mais passons. James D. Norris a hérité du club de hockey Chicago à la mort de son père, qui devait présenter les Red Wings de Detroit à sa fille, Margaret. On a toujours cru que papa Norris avait aussi des intérêts dans le Garden de Boston et celui de New York, ce qui faisait de la ligue Nationale une sorte de "ligue maison", une situation qui n'a peut-être pas changé beaucoup, mais qui est moins lourde de conséquence puisque les clubs de hockey ont de plus en plus tendance à s'administrer seuls. Toujours est-il que lorsque James D. Norris fut forcé de quitter la boxe parce qu'il connaissait Frank Carbo, il en fit une maladie. Quand le papa est millionnaire, il arrive parfois que les enfants acceptent mal certaines épreuves de la vie.

Un demi-million

Mais James D. Norris devait se remettre; il devait même se retrouver en pleine forme l'an dernier et la victoire des Eperviers de Chicago dans les séries finales pour la coupe Stanley fit plus pour lui que tous les traitements. Norris avait investi près d'un demi-million dans cette entreprise et les dividendes commençaient à paraître. Cette saison, les Hawks n'ont pas remporté la première place, mais la façon avec laquelle ils jouent présentement dans les éliminatoires, qu'ils gagnent ou qu'ils perdent, peu importe, prouve qu'ils ont du "coeur au ventre". Oui, les Eperviers jouent rudement, mais cette année ils se servent moins de leur bâton. Au moment où vous lisez ces lignes (après la troisième joute de la série), Chicago est peut-être éliminé, ou est peut-être rendu en finale, mais quoi qu'il arrive, ils auront fait leur marque. Espérons que ce ne sera pas à coups de bâton, comme l'an dernier.

Mérite!

James D. Norris entre en jeu quand on songe à la réorganisation complète qu'il a effectué au sein de l'équipe. Il n'a pas hésité à aller chercher des joueurs là où il y en avait, c'est-à-dire chez les autres clubs et au sein du système de clubs-école qu'il avait aidé à mettre sur pied. Les Hawks ont adopté le jeu rude parce que Norris sait très bien que ce jeu plaît aux foules des Etats-Unis. Quand on ne peut avoir trop de fini à l'offensive, on peut démolir l'adversaire et ainsi ralentir sa course. Les joueurs de Norris ont mis en pratique la théorie de Conny Smythe qui affirmait qu'une équipe qui ne pouvait battre l'autre à coup de poing ne pouvait gagner sur la glace. Heureusement que M. Smythe, père, ne s'occupe plus de hockey, mais de chevaux, ce qui doit lui convenir un peu mieux! James Norris a été assez intelligent pour se rendre compte que le jeu rude pouvait détruire son équipe. On reste costaud, mais on évite les punitions inutiles.

Chicago tente donc de demeurer sur la glace et, cette saison, semble avoir trouvé la formule qui aida tellement les Canadiens jadis, le jeu de puissance. Le jeu des Hawks est bien supérieur à celui du Tricolore dans ce domaine et c'est ce qui explique une grande partie du succès de cette équipe cette saison. Montréal demeure l'équipe avec le plus beau jeu de passes et celle aux prolifiques compteurs, mais Chicago demeure l'équipe la plus homogène. Nous ignorons jusqu'où iront les Black Hawks. S'ils jouent contre Toronto dans la finale, ils auront peu de chances de l'emporter, c'est du moins ce que disent les experts. Pour notre part, nous attendrons les événements, satisfaits des joutes que nous avons vues jusqu'ici. Ce n'est pas trop spectaculaire si l'on veut, mais le jeu des éliminatoires l'est rarement.

Kid Paret

Nul ne peut rester insensible au sort de Benny Kid Paret. Un athlète qui se fait blesser aussi sérieusement dans la pratique de son métier inspire des réflexions sérieuses sur le sens véritable du mot "sport". Nous l'avons écrit souvent, la boxe professionnelle, ce n'est pas un sport. Cependant, nous comprenons mal l'hystérie de certaines gens au lendemain de cet accident. Les dénonciations les plus virulentes ne valent rien si elles ne sont pas suivies d'actions positives. Nous doutons fort qu'on fera quelque chose de bien sérieux pour remédier à cet état de chose, car il n'y a pas de remède véritable. Quant à ceux qui veulent interdire la boxe, ils semblent oublier que le goût du combat est inné dans l'homme et que le spectacle de la violence réveille en lui des instincts primitifs qui dorment très légèrement. L'horreur et la cruauté de nos guerres modernes devraient suffire à nous en convaincre. A ceux qui me diront que la situation est sans issue, je répondrai que c'est vrai. La boxe professionnelle comporte des dangers très sérieux pour ceux qui y participent.

Mais rappelons-nous que d'autres sports comportent eux aussi leurs dangers. Que le football fait plus de mort que la boxe; que le base-ball fait lui aussi des victimes; que les courses d'automobile font des victimes avec une régularité effrayante. Pourtant, personne ne songe à interdire ces sports. Ce qui rend la boxe si déplaisante, c'est que le but des adversaires est de se blesser. Les accidents dans les autres sports ne sont pas toujours accidentels, à la boxe ils sont toujours voulus, en principe. Bien sûr, il n'y a pas un boxeur qui veut voir son adversaire mourir, mais tout boxeur professionnel cherche à infliger à son adversaire des coups qui le mettront hors de combat, c'est-à-dire incapable de se défendre et de poursuivre la lutte. C'est là que le sport devient immoral à notre avis. Il n'y a qu'un remède à l'immoralité: l'éducation du public. Il est temps qu'on la fasse dans le domaine du sport, car s'il faut vaincre à tout prix, pourquoi ne pas faire la guerre continuellement? C'est idiot!



Voici une photo de l'équipe "Mazenod" du Juniorat: assis, Reynald Goulet (St-Malo), Donald Parker (Port Arthur, Ont.), Jean-Yves Rochon (St-Boniface) et Ronald Moret (Somerset); 2e rangée, Claude Guénette (St-Boniface), René De Rocquigny (Haywood), Raymond Marion (Dufrost), Georges Legal (St-Adolphe), Roland Perrin (St-Boniface) et R. P. Maurice Desautels, O.M.I.; 3e rangée, André Chaput (Ste-Anne-des-Chênes), Jean Legal (St-Adolphe) et Michel McDonald (St-Vital).

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guénette

Fin de saison

La saison de hockey 1961-62 est maintenant terminée, et voici le compte rendu de notre statisticien officiel:

Les "Mazenods"

Nos "Mazenods" — le club des grands — jouèrent cette année 21 parties d'exhibition, 14 au Juniorat et 7 à l'extérieur. Ils remportèrent 14 victoires, subirent 5 défaites et annulèrent à 2 reprises. A l'extérieur, ils gagnèrent 3 parties, en perdirent 2 et en annulèrent 2 autres. Sur leur patinoire, ils gagnèrent 11 joutes et subirent 3 défaites.

En 21 parties, les "Mazenods" réussirent 89 buts, et Donald Parker, le gardien de buts, en alloua 63 à l'adversaire, conservant une moyenne de 3.00 points par partie. Il obtint un blanchissage, le 9 mars, contre Ste-Agathe.

Le premier compteur du club fut Ronald Moret, de Somerset, avec 28 points, dont 20 buts et 8 assistances. En deuxième place vient Reynald Goulet, avec 8 buts et 19 assistances pour un total de 27 points. La troisième place est occupée par le capitaine, Jean-Yves Rochon, qui a obtenu 24 points: il réussit 9 buts et 15 assistances.

Ronald Moret mène dans le domaine des francs buts, avec 20, et Reynald Goulet s'est montré très charitable avec 19 assistances.

Le mouton noir de l'année fut Raymond Marion, ayant passé 28 minutes en punition, tandis que J.-Y. Rochon et René De Rocquigny n'ont pas visité le cachot une seule fois.

Félicitations à tous les joueurs, et un merci spécial à l'entraîneur, le R. P. M. Desautels, O.M.I.

Les "Alouettes" et les "Eoiles"

Ces deux clubs n'ont pas connu la défaite durant la saison 1961-62. Les "Alouettes" — le club des moyens — gagnèrent leurs dix parties, et les "Etoiles" — le club des petits — gagnèrent six fois et annulèrent deux fois.

Les "Alouettes" comptèrent 77 buts durant la saison, tandis que les clubs visiteurs n'en comptaient que 26, permettant au gardien de buts de conserver une moyenne de 2.60 points par partie. Premier compteur, Gérald Cormier, avec 23 points, suivit de près par Jean-Paul Lemoine avec 22 et Jean Legal avec 19.

Pendant la saison, les "Etoiles" réussirent 38 buts en 8 parties, et le gardien de buts ne se laissa déjouer que 15 fois pour conserver une excellente moyenne de 1.87.

Denis Fillion compta 8 buts et obtint 9 assistances pour se mériter la première place chez les compteurs. Roger Picard suit avec 11 points, et Major, Augert et Trottier partagent la troisième place avec 7 points.

Bravo à tous les joueurs des "Mazenods", des "Alouettes" et des "Etoiles", qui peuvent être fiers de leur saison.

UN SPECTATEUR.

Séance des Méthodistes

Le dimanche 18 mars, le Juniorat était en liesse; les élèves de Méthode donnaient leur séance annuelle devant les Junioristes et les professeurs.

Ce fut d'abord quelques morceaux de fanfare, puis la représentation d'une magnifique pièce intitulée "Saint Pierre devant le Sanhédrin". Chaque acteur s'efforça de faire connaître son talent et pour des apprentis on peut dire que pour la plupart, d'un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Les élèves de Syntaxe et quelques-uns des Eléments exécutèrent aussi "La moustache" de Didace Brunet. Ils furent aussi habiles que leurs aînés. En somme, ce fut une soirée des plus intéressantes et chacun de nous en garde un excellent souvenir.

François PARADIS,
élève de Syntaxe,
Dunrea, Man.

Sommaire de RELATIONS

(Avril 1962)

Editoriaux — Le Canada anglais a bonne conscience. — Peuplement humain et mentalité malthusienne. — Encore une fois la Cour suprême . . .

Articles: Le droit à l'incroyance — John Courtney Murray. Un don du ciel! — Luigi d'Apollonia. Le chômage d'une économie d'abondance — Emile Bouvier. Jeunesse, tragique souci — Joseph d'Anjou. Le message du cardinal aux religieuses enseignantes — G. Robitaille. Le théâtre — Georges-Henri d'Auteuil. L'avenir des Coopératives d'électricité: La Fédération — Jean Blanchet.

Horizon international: Joseph Ledit.

Lecture du mois: "De l'Actualité historique" — Jean-G. Vaillancourt.

Avec ou sans commentaires: Censure et cinéma.

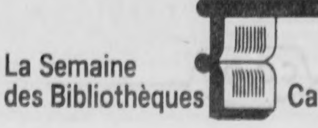
Au service du français: Balayer devant sa maison — Joseph d'Anjou.

Au fil du mois: La Bible à CBFT — Le Mémoire du Comité sur la censure du cinéma. — L'illusion du bilinguisme. — Les bases d'une politique de grandeur.

Le Concile: Nouvelles et témoignages.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année — le numéro: $0.50.

8 au 14 avril 1962





La Semaine des Bibliothèques Canadiennes



NOTES AGRICOLES

Le personnel voulu pour l'inspection des viandes

OTTAWA — Pressée d'étendre son régime d'inspection des viandes, la Division de l'hygiène vétérinaire au ministère fédéral de l'Agriculture a augmenté de 41 le nombre de situations d'assistants-inspecteurs.

Les concours pour une vingtaine des situations nouvelles ont été annoncés à travers le pays, le reste faisant l'objet de concours interdépartementaux. Parmi les nouvelles situations, 18 sont destinées à l'Ontario.

L'augmentation de personnel fait suite à la décision de plusieurs abattoirs et usines de transformation de se conformer aux normes fédérales d'inspection. Cette décision tient elle-même aux instances renouvelées des épiceries à succursales, désireuses de confiner leurs achats aux viandes assujetties à l'inspection fédérale et portant le sceau "Canada approuvé".

Rappelons en passant que l'inspection fédérale n'est obligatoire que pour les viandes acheminées vers le commerce interprovincial et international.

La Division de l'hygiène vétérinaire dispose aussi de 11 nouvelles situations comme "surveillants" vétérinaires. Elle se ressent de la pénurie de médecins vétérinaires, pénurie accentuée récemment par le besoin d'inspecteurs compétents.

Depuis quelques semaines, au-delà de 150 établissements commerciaux ont sollicité l'inspection fédérale des viandes, dont 85 en Ontario et 25 au Québec. Jusqu'ici, la Division a donné suite à 12 de ces demandes.

* * *

Vente de blé à la Chine

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Alvin Hamilton, a annoncé à la Chambre une nouvelle vente de blé à la Chine — un peu plus de 39 millions de boisseaux.

On estime à 75 millions de dollars la valeur de la transaction, la sixième au titre d'une entente à longue portée signée le printemps dernier. C'est aussi la vente individuelle de blé la plus élevée faite jusqu'à présent à la Chine.

L'accord à longue échéance implique l'achat d'environ 187 millions de boisseaux de blé et de 47 millions de boisseaux d'orge.

La dernière transaction porte à 108 millions et à 26 millions de boisseaux respectivement le volume des ventes de blé et d'orge effectuées en vertu de cet accord. Signalons que, le printemps dernier, la Chine achetait comptant une quantité supplémentaire d'environ 32 millions et 13 millions de boisseaux de blé et d'orge respectivement.

M. Hamilton a déclaré que la nouvelle vente sera soldée de la même façon que les précédentes — 25 pour cent comptant et le reste aux termes d'un crédit de 273 jours, portant intérêt.

La transaction, dit le Ministre, s'est effectuée dans les cadres d'une avance de crédits de 100 millions de dollars consentis à la Commission canadienne du blé et garantis par le gouvernement.

La presque totalité du blé sera expédiée entre juin et décembre des ports du littoral ouest, assurant d'ici la fin de l'année un volume constant d'exportations en partance de Vancouver. De 5 à 6 millions de boisseaux seront chargés aux ports de l'Atlantique et du St-Laurent durant avril et mai.

* * *

Paiement final moyen de 31.843 cents pour le blé

OTTAWA — La fermeture des livres de la Commission canadienne du blé révèle que les producteurs de blé de l'Ouest toucheront un paiement final moyen de 31.843 cents le boisseau sur les ventes en commun de la campagne 1960-1961. Telle est la déclaration faite à la Chambre par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, précisant que c'est la remise finale la plus élevée dans l'histoire de la Commission.

Le dernier versement sur les transactions en commun de l'année antérieure avait été d'un peu plus de 12 cents le boisseau.

Les livraisons en commun du blé au cours de 1960-1961 se sont totalisées à 393 millions de boisseaux environ. La fermeture des livres, le 28 février, indiquait une ristourne globale de $165,088,284, dont $39,282,601 redistribuées par un versement provisoire en novembre dernier.

La différence entre ces deux montants ou $125,088,385 correspond au dernier versement, après addition du rendement de l'intérêt, déduction faite des prélevés au titre de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies ainsi que des frais encourus pour la préparation et l'envoi des chèques du dernier versement.

La Commission du blé commencera dès le début d'avril à émettre les chèques de paiement final, a dit M. Hamilton.

Cette dernière remise sans précédent eût été impossible sans les ventes activées de céréales, la dévaluation du dollar canadien et l'extension des crédits à l'exportation, de déclarer le Ministre à la Chambre.

Voici le montant de la remise propre à chaque catégorie sur les livraisons en commun du blé, campagne 1960-1961:

	Versement final (cents le boisseau)
Catégories de blé rouge de printemps	
Manitoba Northern no 1	29.130
Manitoba Northern no 2	29.924
Manitoba Northern no 3	32.292
Manitoba Northern no 4	34.174
Blé no 5	44.347
Blé no 6	49.450
Blé de provende	53.069
Catégorie de blé ambré Durum	
Blé ambré dur, C.W. no 1	41.155
Blé ambré dur, C.W. no 2	41.966
Blé ambré dur, C.W. no 3	44.165
Blé ambré dur, C.W. no 4 spécial	47.135
Blé ambré dur, C.W. no 4	46.465
Blé ambré dur, C.W. no 5	44.347
Blé ambré dur, C.W. no 6	49.450

M. Hamilton a exprimé l'espoir que ce dernier paiement, de même que la majoration de 10 cents le boisseau apportée au versement initial sur les livraisons en commun de 1961-1962, amortira un peu le coup porté par la faible moisson de l'an dernier. Il a laissé entendre que la révision du prix initial s'appliquerait en mai.

Le gouvernement fédéral a approuvé trois prêts d'un total de 13 millions destinés à la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick. Le ministre des Affaires du Nord, M. Dinsdale, a précisé que cette somme servira à la construction d'installations électriques de la province, notamment à Grand Lac.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	94.2	95.6	95.4	95.4	95.6
C.W. no 3	91	92.4	92.2	92.2	92.4
Fourrage no 1	90.2	91.6	91.4	91.4	91.6
Fourrage no 2	87.2	88.6	88.4	88.4	88.6
Fourrage no 3	84.2	85.6	85.4	85.4	85.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	146.2	147	147.2	148.2	149
C.W. no 3—6 rangs	144.2	145	145.2	146.2	147
Fourrage no 1	131.6	132.4	132.6	133.6	134.4
Fourrage no 2	131.2	132	132.2	133.2	134
Fourrage no 3	128.2	129	129.2	130.2	131
SEIGLE —					
C.W. no 2	136.4	136.2	135⅝	135.6	136.8
C.W. no 3	130⅜	130⅜	129.6	129⅞	131.2
C.W. 2 rej.	133	132.6	132⅛	132.2	133.2
C.W. no 4	120	119.6	119⅛	119.2	120.2
Ergot	117	116.6	116⅛	116.2	117.2
Sur voie net	135.2	135	134⅝	134.6	135⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	93.6	95.2	95	95	95.2
Juillet	93⅝	95	95	94⅞	95
Octobre	88.4	89⅝	89⅜	89⅜	89⅝
Décembre	84.8	86	85⅞	85⅞	86.2
ORGE —					
Mai	134⅛	135	135.2	136⅛	136⅞
Juillet	131⅞	132.8	132.8	133.4	134⅝
Octobre	126.8	128	128	129	129.4
Décembre	122.6	123⅞	124.2	125	126
LIN —					
Mai	379.4	381.4	383	383	383
Juillet	372	373	374.2	373.6	373
Octobre	364.2	365	364	364	363.2
Décembre	357	357	357	357	356⅛
SEIGLE —					
Mai	137	136.8	136⅛	136.2	137.2
Juillet	133⅞	133⅞	133.4	134	134.6
Octobre	131.6	131⅞	131⅛	131⅛	131.6
Décembre	130.2	130.2	130	130	130⅝

(Pour la semaine du 26 au 30 mars 1962)

Trois paroisses participent aux concours de bonne chanson et de diction, à Vonda

VONDA — Le dimanche 18 mars avaient lieu dans la salle paroissiale de Vonda le festival régional de la bonne chanson française et le concours de diction.

Ces concours groupaient Prud'homme, Vonda et Saskatoon. L'atmosphère était des plus sympathiques et des plus françaises.

M. Fernand Denis souhaita la bienvenue à tous et se dit heureux que Vonda ait été choisi pour cette manifestation patriotique et française, puis on commença le programme qui comprenait des solos et des duos des participants de Prud'homme, Saskatoon et Vonda, des chants en groupe par les écoles de Prud'homme et de Vonda, puis des chants par les chorales paroissiales de Prud'homme et de Vonda, enfin des récitations et deux discours.

M. Antonio de Margerie a fait chanter par toute l'assemblée le beau chant, "Montez toujours". Il y mit tout son coeur d'apôtre et il fut très bien suivi par la foule.

Enfin, les honorables juges vinrent donner le verdict. M. de Margerie, qui avait eu l'amabilité d'accepter de juger les chants en l'absence de M. l'abbé G. Lachance et de M. Descôteaux, donna les noms des heureux gagnants comme suit: Donald Bussière, 5e année, de Vonda, dans "C'était un petit cordonnier"; Alice Langlois, 10e année, de Prud'homme, "Chanson de Florian"; Donald Lafrenière et Rita Bussière, "La querelle des vieux"; la chorale de l'école de Vonda, dans "Brimborion", et la grande chorale paroissiale de Prud'homme dans "Evangéline". M. de Margerie fit, avec délicatesse et tact, les remarques qu'il jugeait profitables à l'avancement des chanteurs.

Mme C. Papen monta à son tour sur la scène, pour proclamer les gagnants en diction. Pour les années 5 à 8, Bernadette Martineau arriva première avec sa belle récitation, "Madeleine de Verchères". Au concours oratoire, Yvette Lepage, représentant Vonda, avait intitulé son discours, "Le baptême", et Denise Painchaud, représentant Prud'homme, donna son magnifique discours sur "Autrefois et aujourd'hui".

Yvette Lepage est sortie première gagnante de la région et elle ira prononcer son discours à Prince-Albert, lors du grand concours du nord de la province. Bravo et félicitations aux gagnants. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent à Prince-Albert en avril.

M. l'abbé P. Carrier dit alors avoir remarqué trois choses au cours du programme: le sourire des élèves, la fierté de dire quelque chose en français et le bel esprit. Il suggéra de faire comme les choses inanimées au programme de télévision, dire et redire à tous: "Parlez-vous français? Parlez-vous français? Parlez-vous français?

M. l'abbé O. Lacroix, curé, se dit aussi content de la belle soirée. Il remercia professeurs et élèves pour le beau travail accompli.

M. Denis remercia l'assistance de sa généreuse coopération, puis il invita les intéressés à déguster un bon beigne chaud avec une tasse de café avant de repartir chacun de son côté.

Gouret

L'équipe junior de gouret a enregistré une autre victoire, cette fois contre les joueurs de St-Denis, au compte de 5 à 3. Bravo!

Réunion de l'AFCIS

La réunion des professeurs de Prud'homme, Vonda et St-Denis eut lieu à l'école séparée de Vonda, le 29 mars, à 7 h. p.m.

Etaient présents: les Rév. Mères Marie-Vianney, Agnès-Marie, Robert-Marie et Maria, Mme C. Denis, MM. Claude Leblanc et A. de Margerie.

D'abord on a discuté les dernières circulaires envoyées par l'exécutif, on a rempli les formules demandées, puis étudié le programme de français, sous la direction de M. de Margerie. Ce dernier fit part d'un de ses petits trucs pour enseigner les participes passés. Il expliqua toute sa leçon dans un petit tableau clair et précis, facile à bâtir et à retenir. Impossible de reproduire le tableau dans le journal, mais voici l'histoire qui l'accompagne:

"Je suis en face d'un participe. Je me demande si ce participe est seul ou avec un auxiliaire. S'il est seul, il se conduit comme un adjectif. S'il est avec un auxiliaire, je me demande si cet auxiliaire est "être" ou "avoir". Si l'auxiliaire est "être", mon participe se conduit comme un adjectif. Si l'auxiliaire est "avoir", je me demande s'il a un complément ou non. S'il n'a pas de complément mon participe est invariable. S'il a un complément, je me demande si ce complément est avant ou après. S'il est après, mon participe est invariable. S'il est avant, mon participe s'accorde"

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire à Zenon Park

Assemblée annuelle

Le lundi soir 26 février à 8 h., à la salle de l'aréna, avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire Notre-Dame Ltée. Le président de la Caisse, M. Ernest Chabot, présidait l'assemblée, et M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, secrétaire du Conseil de la Coopération pour la province, était l'orateur invité, et M. Paul-Emile Lacroix, gérant, a aussi adressé la parole.

M. T. Préfontaine ne manqua pas de féliciter le gérant pour sa compétence, son intégrité et les progrès marqués accomplis au cours de l'année écoulée. La direction comprend Mmes Marcel Hudon et Rita St-Pierre; MM. Armand Dion, Gérard-A. Leblanc, Maurice Renaud, Roger Hudon, Henri Poulin, Jean-M. Lebel, Robert Normand et Rémi Lalonde.

Souper

Le souper de fèves au lard, préparé et servi le vendredi soir 9 mars à la salle de l'aréna par les dames auxiliaires, fut un franc succès et le montant réalisé servira à acheter de l'équipement pour améliorer le service des incendies.

Çà et là

M. et Mme Georges Fortier et leurs trois plus jeunes enfants, de Nampa, Alta, visitaient il y a quelque temps les parents de Mme G. Fortier, M. et Mme Jos. Duperreault, et les frères et soeurs de M. Fortier et leurs familles: MM. et Mmes Jean et Paul Fortier, Louis Renaud, Omer Lalonde et Lucien St-Amand.

MM. Roland et Normand Roy, Roger Hudon et Paul Fortier ont assisté au congrès des commissaires d'école tenu à Saskatoon, dernièrement. Mme Paul Fortier accompagnait son mari et a visité en même temps ses frères, Claude, Julien et André Lalonde, et d'autres parents.

M. et Mme Raymond Chicoine et leurs enfants, de Prince-Albert, étaient en fin de semaine chez MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau et leurs familles.

M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, et sa soeur, Thérèse, d'Albertville, ont aussi passé une fin de semaine chez leur mère, Mme Anna Marchildon, et chez leurs frères et leurs familles.

M. et Mme Rémi Lalonde et leurs enfants rendaient visite à une cousine, le dimanche 11 mars, à Melfort, et à M. et Mme Gaston Hudon, à Prince-Albert. Ils sont allés passer la fin de semaine des 24 et 25 mars à Regina et autres endroits.

Au cours de ces dernières semaines, MM. et Mmes Roger et Lorenzo Hudon, Elie et Richard Archer et Mme Gustave Archer se sont succédés au chevet de M. Auguste Hudon patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon à la suite d'une grave opération.

M. et Mme Gérard-T. Leblanc et leurs enfants sont de retour de Prince George, C.-B., où M. Leblanc était employé cet hiver.

M. et Mme Fernand Favreau, M. Richard Favreau et Mme Alex. April ont visité, en fin de semaine à Saskatoon, le jeune Jean Favreau, fils de M. et Mme F. Favreau et neveu de Richard et de Mme A. April, hospitalisé à St-Paul. Mme Alex. April a aussi visité au même endroit son oncle, M. Auguste Hudon. A leur retour, ils se sont arrêtés à St-Louis chez M. et Mme René Rabut.

M. et Mme Raymond LaRochelle désirent remercier tous ceux qui, par leur bonté et dons généreux, les ont aidés à la suite de la perte par le feu de tout ce qu'ils possédaient.

M. Robert Normand, gérant du magasin Coopératif, est allé assister à une conférence du 13 au 15 mars, à Edmonton, Alta.

M. et Mme Edmond Hudon et leurs enfants et Mme Jos. Hudon ont récemment passé quelques jours à Prince-Albert chez M. et Mme Gaston Hudon.

Me Jérémie Crépeau, de Prince-Albert, visitait, le dimanche 11 mars, M. l'abbé Armand Arès, au presbytère.

Mme Anna Valois a passé quelques jours à Crooked River chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Laurent McCrea.

MM. et Mmes Paul-Emile Lacroix et Henri Poulin et Mlle Pauline Chabot se sont rendus à Prince-Albert le vendredi 23 mars pour affaires. M. Lacroix a continué à Saskatoon, où il a assisté le lendemain 24 mars à une assemblée des directeurs du poste CFNS.

Sont allés à Regina pour affaires au cours de la dernière semaine de mars, MM. Euclide Sigouin, Philippe Marchildon, Dollard Hudon, Henri et Raymond Poulin.

M. et Mme Laurier McCrea sont allés en voyage pour une semaine à Maize, Kansas. Mme Yvonne Poulin les accompagnait jusqu'à St-Jean-Baptiste, Man., où elle a visité son fils, Léo, et sa famille.

Etaient de passage dans leur famille, récemment: M. Lucien Moyen, de Birch River, Man., ses fils, Denis, de Regina, Georges et René, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, et Marc Archer, aussi du collège Notre-Dame, chez ses parents, M. et Mme Gustave Archer.

Mme Marie Moyen visite en ce moment ses enfants et leurs familles, MM. et Mmes Henri Moyen et Maurice Bussière, à St-Front.

Mme Michel Leblanc, partie en voyage dans l'Est, visitera sa fille, Yvonne, et sa famille, à Winnipeg, Man., ainsi qu'une autre fille dans la province de Québec, sa mère, ses frères et soeurs et leurs familles.

Tournoi

Le 11 mars, à l'aréna local, il y eut durant l'après-midi et la soirée tournoi entre l'équipe de gouret "Alouettes" de Zenon Park et trois équipes de Tisdale et Star City. Au cours de la semaine, dans les semi-finales, les juvéniles de Zenon Park ont remporté deux victoires consécutives sur l'équipe de Alysham en gagnant 10 à 5 le mercredi, e 8 à 2 le vendredi.

Voici quelques nouvelles de la dernière édition de "L'Echo", petit journal édité par les garçons des 9e et 10e années.

Le 3 mars, six jeunes filles participaient au festival "Flashing Blades", à Nipawin: Mlles Jeannine St-Amand, Jeannette Vigeant, Laurel St-Pierre, Claudette Leblanc et deux pensionnaires, Claudette et Margot Brunelle. Tout le groupe figurait dans le "Fiesta Tango". Pour le numéro d'ouverture, les jeunes filles étaient en costumes noirs, confectionnés au cours de la semaine, grâce à la coopération et au dévouement de Mmes Paul-Emile Lacroix, Léo-Paul Chabot, Arthur St-Amand, Gérard Leblanc et Edmond St-Amand.

Mlles Claudette Leblanc et Margot Brunelle ont joué un duo. Parmi les nombreux spectateurs, il faut mentionner les personnes de Zenon Park, M. et Mme Gérard Leblanc et leurs enfants, Claudette et Roger, M. Jean-Marc April et ses enfants, Maurice et Elaine, Mlle Jocelyne Lacroix, MM. Ernest et Emile Chabot, Mlle Pauline Chabot, Jérôme Turcotte, Mme Rita St-Pierre, Mlles Laurel et Marianne St-Pierre, Juliette Rouleau, Jeannine St-Amand et Jeannette Vigeant.

Après la soirée, tous se rendaient chez M. et Mme Robert Brunelle à Nipawin, parents de Mlles Claudette et Margot, y prendre un bon goûter et prolonger la soirée jusqu'à 2 h. a.m.

La générosité de M. Gérard Leblanc, qui conduisit les jeunes filles de Zenon Park à Carrot River, le 9 mars, leur permit de participer au carnaval de cet endroit, où Tisdale et Nipawin figuraient au programme.

Club 4-H

Voici le rapport de l'assemblée du Club 4-H qui eut lieu le 2 mars, et dont Arthur Laforge est président, Ronald Sigouin, secrétaire, et M. Dollard Hudon, chef. Parmi les sujets discutés à cette assemblée, il fut décidé qu'Arthur Laforge entrerait en compétition pour le concours oratoire. Un rapport a aussi été donné de l'assemblée du Conseil 4-H, tenue à Saskatoon.

Dames Auxiliaires

Le mardi 13 mars, 15 membres étaient présents à l'assemblée mensuelle régulière des Dames Auxiliaires chez Mme Philippe Brisebois. A cette assemblée, Mmes Richard Archer, Gérard et René Chabot furent nommées et se rendaient le lendemain 14 mars à Tisdale prendre part à un banquet en rapport avec la Société canadienne du cancer.

Montmartre

Le Cercle Molière

Le Cercle Molière de St-Boniface présentera la comédie "Le médecin malgré lui", le dimanche 8 avril à 2 h. 45 p.m., au soubassement de l'église. On espère qu'il y aura une bonne assistance pour applaudir ces artistes méritants.

Çà et là

M. Martial Beaudin est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme E. Thevenot, à Winnipeg.

M. et Mme Roland Faubert, d'Outlook, M. et Mme Ferrier Faubert, de Guy, et MM. Rodolphe et Raymond Faubert, d'Edmonton, étaient en visite chez leur mère, Mme Adrienne Faubert, en fin de semaine.

M. le Dr L. Préfontaine, MM. Marcel Ecarnot, René Lavoy et Dave Rink, accompagnés de leurs épouses, se rendirent à Minot, D.-N., pour y participer à un bonspiel qui eut lieu la semaine dernière. Ils n'ont pas rapporté de prix, mais ils se sont bien amusés.

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., est venu visiter sa mère, Mme Clarina Rainville, qui était patiente à l'hôpital local.

Décès

M. Arthur Lafontaine est décédé à Montréal à la fin du mois de mars, à l'âge de 87 ans. M. Lafontaine était un ancien pionnier de Montmartre. Le défunt laisse dans le deuil un fils et une fille, Urgel et Mme Engelbert Coupal, qui résident à Montmartre.

Sincères condoléances à tous deux.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Nouveaux membres

Félicitations à nos cinq nouveaux initiés auxquels nous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans nos rangs: les frères Alison Ash, Amédée, Emile et Pierre Hamel et Donald Meyer. Bienvenue aussi aux frères Robert Loiselle, Paul Rousseau, Joseph Filteau et Etienne Paulhus, qui se sont joints à nous dernièrement.

Annonces

Félicitations au frère Etienne et Mme Paulhus à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Denis-Joseph-Gérard.

On demande de vous avertir encore une fois que les contribuables de la ville doivent s'assurer que leurs impôts vont aux écoles séparées.

Retenez que la prochaine partie de cartes à la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu le 15 avril.

Les Quarante-Heures commenceront le 29 avril. Comme par le passé je sais que les membres de notre Conseil donneront le bon exemple.

Notre prochaine assemblée régulière aura lieu le 13 avril. Venez rencontrer nos nouveaux membres et leur souhaiter la bienvenue.

Il ne faut pas négliger notre nourriture spirituelle, surtout durant le carême. Tâchons donc de venir nombreux à notre communion mensuelle, le dernier dimanche du mois.

Meilleurs voeux de succès au frère Henri Lagassé qui vient de quitter Regina pour retourner à Gravelbourg.

Nous apprenons que le frère Léo Lirette vient d'être nommé comme un des directeurs de l'entreprise de construction de la nouvelle maison de retraites fermées de Lumsden que Son Exc. Mgr l'archevêque M. C. O'Neill a confié aux soins des Révérends Pères Franciscains de Regina, lesquels seront puissamment secondés par les Chevaliers de Colomb.

En terminant, le Conseil Langevin désire remercier les paroissiens de St-Jean-Baptiste pour leur généreuse contribution aux oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb, lors de la quête à la porte de l'église, le 25 mars, en faveur des vocations et des orphelinats.

BATISTE.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

C'est avec plaisir que les auditeurs ont appris qu'un autre annonceur de CFNS se destinait à la prêtrise. C'est en effet à Saskatoon que M. Paul-Emile Boisjoli, de La Broquerie, Man., fit ses premières armes dans la radio. Le samedi 7 avril, les directeurs, les employés et les auditeurs de Radio Prairies-Nord s'uniront par la pensée et la prière à M. l'abbé Paul-Emile Boisjoli, lorsque Son Exc. Mgr M. Baudoux lui conférera le sacerdoce.

Nos jeunes auditeurs jubilent, et ils ont raison: Georgette leur fait entendre leurs airs favoris, et ils peuvent maintenant, si la chance leur sourit, enrichir leur discothèque, grâce à un concours hebdomadaire. La première à inscrire son nom au palmarès est Mlle Thérèse Lepage, de St-Denis. Félicitations.

La Partie de Sucre

"Les jeunes Canadiens français du diocèse de Prince-Albert auront bientôt à leur disposition un camp d'été. Le succès financier du projet semble assuré." C'est ce que déclarait M. Auguste Bandet, agent commercial, à son retour de la Partie de Sucre de Prince-Albert. Auguste basait ses prédictions sur l'enthousiasme des centaines de personnes qui avaient franchi le seuil de la Cabane à Sucre et sur les informations données par l'évêque du diocèse, Son Exc. Mgr Morin; ce dernier a précisé que le camp "Notre-Dame des Victoires" aura pour but principal la formation spirituelle, morale, familiale et sociale des jeunes Canadiens français. Gaétan Deschêne, récemment arrivé en Saskatchewan, faisait la comparaison entre les Parties de Sucre du Québec et celle de Prince-Albert: "Je me croyais en Gaspésie, disait-il . . . même ambiance, danses identiques, tire aussi bonne; il ne manquait que les érables."

Psychologie de la vie quotidienne

Le professeur Théo Chantrier, l'animateur de l'émission "Psychologie de la vie quotidienne", a conquis, depuis longtemps déjà, les auditeurs du Nord de la Saskatchewan. Avec clarté et compréhension, le professeur Chantrier donne à ses questions des réponses précises avec, parfois, une pointe d'humour. Son érudition, sa verve, son bon sens cultivé et sa franchise plaisent aux auditeurs qui l'écoutent du lundi au vendredi à 11 h. 15 a.m.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

9.55—Ouverture
10.00—Messe Dominicale
11.15—Revue des nouvelles
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal et Oratorio
1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
1.30—Petit Lexique de l'humour français
2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dinant
4.30—Match intercité
5.00—Radio-Journal et tour des capitales
5.30—Récital du dimanche
6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
6.30—Petit Concert de Québec
7.00—Radio-Journal hors série
7.30—Le Cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal
8.10—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Le Soleil Brille
9.00—Un homme et son péché
9.15—Vie de femme
9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Coeur à Coeur
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Une demi-heure avec . .
12.00—Chronique sport.
12.05—Pot Pourri Musical
12.15—Nouvelles
12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
1.30—Miss Music Hall
2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
2.15—Chansons et Succès
2.45—Nos Malades
3.00—Requêtes et Refrains
3.30—Carnet Mondain
3.45—Commentaires
4.00—Radio-Journal
4.15—Nouvelles agricoles
4.22—Variétés
4.30—Radio-Sacré-C.
4.45—Actualités économiques
5.00—Coin des Tout-Petits
5.30—Club 710
6.00—Domicile Adoré
6.15—Psychologie de la vie quotidienne
6.30—En Vedette
6.45—Le Chapelet en famille
8.00—Radio-Journal et Rond Point
10.30—Nouvelles
10.40—La Pensée du soir

LUNDI

1.00—Rien qu'une Chanson
1.45—Club Photographie
7.00—En Sourdine ou Continental
7.30—Université 1961
8.30—Orchestre de Chambre
9.00—Festivals Européens
10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

1.00—Chansons de la maison
1.45—Fantaisies Musicales
7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concerts symphoniques
9.30—Anthologie de la mélodie
10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

1.00—Paysage de la chanson
1.45—A votre santé
7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
7.30—Hommes de Science
8.30—Festival du mercredi
10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

1.00—Chanson de la maison
1.45—Entracte Musical
7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
7.30—Place Publique
8.30—Les Petites Symphonies
9.00—Les grandes premières
10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

1.00—Quand l'opéra se donne des airs
1.45—Fantaisie Musicale
7.00—En Sourdine
7.30—L'aventure de l'homme rouge
8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil Levant
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Variétés
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons et Succès
10.00—Radio-Journal et Canadiana
10.30—Convertis du 320e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Au Hasard
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal et Opéra
3.55—Carnet Mondain
4.00—Radio-Journal
4.15—La langue bien pendue
4.30—Musique en dinant
5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
5.30—Jazz Club
6.00—Radio-Journal et Jazz Club
6.45—Le Chapelet
7.00—Soirée de Hockey
8.30—Orchestre de l'aérogare
9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
9.30—Orchestre du Skyline Hotel
10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Terre Nouvelle
1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
1.15—Refrains de France
1.45—Vers demain
2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
2.30—Rencontres françaises
3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
4.45—Programme russe
5.30—Match-intercités
6.00—Heure du Rosaire
7.00—L'abbé Pierre nous parle
7.15—Le chapelet
7.30—Récital du dimanche
8.00—Nos missions
8.15—L'Amérique latine
8.30—Le petite concert de Québec
9.00—Radio-Journal
9.10—Cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
10.10—Cabaret du soir
11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
7.25—Prière du matin
7.30—Nouvelles et météo
7.40—Bonjour Compatriotes
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
10.15—Vie de Femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Psychologie de la vie quotidienne
11.30—Joyeux Troubadours
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède
12.15—Les visages de l'amour
12.50—Intermède
1.00—Chronique sportive
1.05—Touches d'ivoire
1.31—Réveil rural
1.53—Nouvelles locales
2.00—Rien qu'une chanson
2.30—Miss Music Hall
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Une demi-heure avec
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal et météo
5.15—Le coin des jeunes
5.30—Rond Point
5.45—Pour les enfants
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet
9.00—Radio-Journal
9.15—Commentaires
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
7.00—En vedette
7.15—Fémina
7.30—L'heure populaire des jeunes
8.00—Continental
8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
8.30—Les Belles de Lettres
9.30—Orchestre de Chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor

MARDI

12.30—Fanfare
1.05—Un peu de tout
2.00—Chanson de la maison
6.15—Qu'en pensez-vous?
7.00—En vedette
7.15—Echos Marials
7.30—Fémina
7.45—Porgramme hollandais
8.00—Neil Chotem ou Orchestre Art Morrow
8.30—Des idées et des hommes
9.30—Concerts symphoniques
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

12.30—North Battleford sur nos ondes
1.05—Créations Canadiennes
1.30—Eventide Memorial Studios
2.00—Fémina
2.15—Fantaisies Musicales
7.00—Porgramme culturel russe
7.30—Réminiscences
7.45—En vedette
8.00—Jazz Baroque avec Ted Elfstrom ou Allegro
8.30—Hommes de sciences
9.30—Concert du mercredi
11.00—Orchestre Dagwood

JEUDI

12.30—Debden sur nos ondes
12.45—Piano Populaire
1.05—Artiste de Concert
1.53—Nouvelles locales
2.00—Chansons de la maison
6.15—Méli-mélo
7.00—Programme allemand
8.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
8.30—Place Publique
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les Grands Chanteurs du passé
10.30—Musique de Chambre
11.00—Musique de danse

VENDREDI

12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
12.45—Fémina
1.05—Quelques danses
2.00—Quand l'opéra se donne des airs
6.15—Aventures
7.00—Programme ukrainien
7.45—A votre santé
8.00—Paysages de la chanson
8.30—Créateurs du XXe siècle
9.30—Récital d'orgue
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Orchestre du Candlelight

SAMEDI

7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
8.00—Radio-Journal
8.05—Prière du matin
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Le Wheat Pool
8.45—Radio-Sacré-C.
9.00—Nouvelles
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Tante Lucille
10.30—Visite à la discothèque
11.00—Radio-Journal et Canadiana
11.30—Réveil rural
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Communiqués
12.15—L'A.C.F.C.
12.30—Place St-Pierre
1.00—Opéra du Métropolitan
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Etablissement rural
5.40—Bienvenue Saskatchewan
6.30—Programme hongrois
7.00—Nouvelles et sports
7.15—Musique de danse
7.30—Le chapelet
7.45—Joute Hockey, Radio-Journal et intermède
9.30—Orchestre du Chantecler
9.55—Chronique sporti.
10.00—Radio-Journal, Orchestre danse
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—Musique pour toi
11.30—Nouvelles de CKSB, météo,

Participation de Prud'homme au festival interparoissial

PRUD'HOMME — Le dimanche 18 mars, bon nombre de personnes se rendaient à Vonda pour le Festival de la bonne chanson et le concours oratoire. Après le chant "O Canada", le maître de cérémonies, M. Fernand Denis, présenta le programme très intéressant.

Le concours de chansons comprenait: chants, solo, duo, groupe et l'exécution de chants par deux chorales. Les gagnants furent: solo, D. Bussière, 5e année, de Vonda, et A. Langlois, 12e année, de Prud'homme; duo, Rita Bussière et Ronald Lafrenière, 12e année, de Prud'homme; groupe, les élèves des 3e à 5e années de Prud'homme, dirigés par la Rév. Sr Robert-Marie, et la chorale de Prud'homme, dirigée par la Rév. Sr St-Jean.

Remportèrent la victoire au concours oratoire: récitations, Bernadette Martineau, 6e année, de Vonda; discours, Yvette Lepage, de Vonda. La foule, dirigée par M. A. de Margerie, participa au programme par la chanson "Montez toujours".

MM. les abbés P. Carrier et O. Lacroix félicitèrent chaleureusement les gagnants et tous les participants venus de Saskatoon, Vonda et Prud'homme.

Les juges étaient la Rév. Sr Marie-Aline, Mme Charles Papen et M. A. de Margerie. Merci aux juges qui ont eu l'amabilité de faire des commentaires constructifs.

La soirée se termina par un délicieux goûter préparé par les dames de Vonda.

Malades

Mme Claude Grimard est hospitalisée à Cudworth; M. Gérard Fontaine subit des examens médicaux à l'hôpital St-Paul, et M. Ernest Fontaine est de retour chez lui après avoir été transporté de l'hôpital de Cudworth à l'hôpital Université.

Statistiques de la paroisse

La paroisse comprend 425 catholiques répartis en 78 foyers, dont 30 jeunes ménages. Il y eut en 1961, 17 baptêmes, cinq funérailles et 17 naissances. On compte 200 élèves, dont 35 pensionnaires; 25 religieuses, trois séminaristes et sept collégiens.

Réunion de Foyer-Ecole

Le 14 mars eut lieu la réunion de Foyer-Ecole. La soirée commença par la prière autour de la chandelle.

La secrétaire, Mme Philippe Rivard lut le rapport et la correspondance reçue. Au nom du personnel enseignant, la Rév. Sr Marie-Vianney expliqua les différents caractères. Le chapitre à l'étude, "Le sens social", fut représenté par six albums illustrés.

Les Rév. Srs Rose-Marie et Robert-Marie, expliquèrent le "Respect des autres"; M. et Mme Lionel Loiselle, "La loyauté"; Mmes Adélard Jeanneau et Adrien Loiselle, "La reconnaissance"; M. et Mme Louis Bandet, "La responsabilité"; Mmes Hélène Masson et Thérèse Jeanneau, "Le dévouement; et M. et Mme Charles Hannotte, "La Patrie".

M. Guy Masson a bien rempli son rôle d'animateur.

Merci aux juges, Mme Germaine Loiselle, MM. Clotaire et Fernand Denis, qui sont venus de loin pour participer à cette soirée. L'heureuse gagnante, Mme Annette Loiselle, reçut un abonnement à la revue "Parents et Instituteurs".

Tous ont apprécié les chants à répondre, sous l'habile direction de la Rév. Sr St-Jean. La Rév. Sr Marie-Adélaïde était au piano.

M. Louis Bandet donna un court résumé de la collation des diplômes du cours de personnalité. Mme Eddy Lafrenière sut captiver l'assistance par son discours sur "La bonne terre". M. l'abbé P. Carrier donna la conclusion de la soirée.

Le café fut servi par le comité de réception.

La prochaine réunion aura lieu le 11 avril. Le programme consistera dans la démonstration d'une ordination sacerdotale.

Cordiale invitation aux élèves des 9e à 12e années et à tous les intéressés.

Çà et là

Mlle Denise Painchaud, de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, était en visite chez ses parents et participa au concours oratoire à Vonda.

Mme Joseph Desjardins, de St-Denis, était en visite chez M. et Mme Napoléon Hounjet.

M. et Mme Raymond Huard, de Domremy, et M. et Mme Robert Thibault, de Bonne Madone, étaient en visite chez M. et Mme Ludger Fontaine.

Mme D. Forcier est en visite chez M. et Mme Auguste Hannotte.

Le 31 mars, la chorale de Prud'homme se rendit à Peterson et fit les frais du chant à l'occasion des funérailles de M. Rault.

M. et Mme Mercier, de Domremy, vinrent en visite chez M. et Mme Gérard Fontaine; MM. et Mmes Roger Dupuis et Raymond Marcotte, chez M. et Mme Gilles Ringuette; M. Charles Massier, de Raymore, chez M. et Mme Wilfrid Lepage.

M. et Mme C.-M. Lepage, Mmes Laurier Lepage et Emile Préfontaine et M. Lionel Loiselle ont assisté aux funérailles de Mme Dan Sheehan, à Humboldt.

La somme de $43.88 fut recueillie pour la clinique de recherches pour le coeur. Les percepteurs étaient Mmes Adrien Loiselle, Laurier Lepage, Madeleine Viczko, Marie-Ange Prebewskewski et Annette Loiselle, Mlles Regina André, Denise Painchaud et Bernadette Wolfe.

M. Henri Lepage était en visite chez M. et Mme C. Lepage.

Plusieurs se sont rendus à Prince-Albert pour la soirée de "La Cabane à Sucre", qui fut un réel succès.

Val Marie

Çà et là

M. Arthur Lemire visite présentement sa parenté dans la province de Québec, au Connecticut et à Rhode Island.

M. Raymond Lebel et sa famille sont de retour de Hines Creek, Alta, où ils ont passé l'hiver.

M. et Mme Laurent Demontigny ont assisté aux funérailles de M. Oscar Ferland, à Ponteix.

M. Lucien Jacob et sa fille, Doreen, et M. et Mme Jos. Leblanc et leurs deux filles, Lorraine et Mariette, ont visité des parents à Ponteix.

Mlle Armande Picray, garde-malade, de Ponteix, travaille à l'hôpital de Val Marie.

M. et Mme Albert Dumonceau et leur famille ont assisté à une réunion de famille chez Mme J.-B. Dumonceau, à Ponteix.

M. et Mme Lavern Lizée sont de retour d'un voyage à Vancouver et aux Etats-Unis.

Mme S. Miner (Rita Syrenne), de Canuck, a visité ses parents, dimanche dernier.

M. Bill Smith est revenu s'installer au village après plusieurs années passées à Ponteix. Il a acheté l'ancienne maison de M. A. Syrenne, appartenant à M. Stewart Grant.

M. Armand Syrenne est parti à Windsor, assister aux funérailles de sa soeur, Mme Yvonne Bourque, décédée à l'âge de 65 ans.

Au collège St. Thomas More

Banquet annuel

Le docteur Lawrence E. Lynch, chef du département de philosophie du Collège St-Michel de Toronto, a parlé des "chrétiens et des deux cultures de C. P. Snow" au banquet annuel des finissants du Collège St. Thomas More, tenu à l'hôtel Bessborough de Saskatoon récemment.

Parmi les invités, on remarquait le R. P. J. M. Swan, C.S.B., principal du Collège, M. J. W. T. Spinks, président de l'université, et son épouse, le doyen Otto Lang, du Collège de Droit, et Cecil Kaller, président des anciens. M. E. Baran, président de l'Association estudiantine du Collège St. Thomas More, était le maître de cérémonies.

La distribution des prix

Les prix sociaux et athlétiques furent présentés à plusieurs membres du collège à la distribution annuelle de prix du club Newman, le 25 février. Le portrait des diplômés fut présenté au Père Swan. Les membres du nouvel exécutif de l'Association Estudiantine du Collège St. Thomas More sont: Patrick McCann, président; Sandra Reed, vice-présidente; Helen Carroll, secrétaire, et Gary Lane, trésorier.

Déjeuner-communion

Le professeur Williams, du Collège de Droit à l'Université de la Saskatchewan, a parlé des forces des nations Afro-asiatiques dans les affaires mondiales, au déjeuner-communion du Club Newman, le 4 mars. Le professeur a dit que "nous avons été endormis par les procédés de l'hypnotisme, à croire que le monde tourne autour des grands pouvoirs".

Le bloc Afro-asiatique dans les Nations unies s'est agrandi de 12 à 51 et il a presque maintenant la majorité. Autrefois, le Conseil de Sécurité, avec le pouvoir de véto, était capable de gouverner les affaires soumises à l'Assemblée générale. L'union pour les résolutions de paix en 1950, cependant, a mis plus de pouvoir dans les mains de l'assemblée où le vote Afro-asiatique aura bientôt la majorité.

Ce sont eux qui doivent choisir entre la Russie et le régime de vie de l'ouest. Ils ont le pouvoir de décider si l'Occident sera victorieux.

Jerome Bergerman, de la troisième année, a présenté le professeur Williams et Jerome Hauk, de la deuxième année, a exprimé la reconnaissance des élèves.

Irène LAROCHELLE.



M. Thomas Courchêne, étudiant de la quatrième année au collège St. Thomas More de Saskatoon, vient d'obtenir une bourse de $1,500 de la Fondation Woodrow Wilson. M. Courchêne est le fils de M. et Mme Joseph-A. Courchêne, de Wakaw, Sask. En 1961-62 il a été trésorier du Club Newman de l'Université de Saskatchewan.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Paul Français et leurs enfants sont allés à Lac Marguerite, visiter leur frère et belle-soeur, oncle et tante, M. et Mme Jean Français.

M. et Mme Robert Longeau et leur fils, Raymond, de Lac Marguerite, ont visité leur mère, Mme Eugénie Larchet, à l'hospice de Wolseley, et se sont rendus à Sintaluta pour visiter leur soeur et tante, Mme Henri Oudot.

M. et Mme Roch Fortin sont allés visiter leur fils, Armand, patient à l'hôpital de Wolseley.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gabriel, de Lac Marguerite, et M. et Mme J. Labrèche, de Montmartre.

M. et Mme Tom Earnshaw et leur fillette, Debbie, ainsi que leur mère, Mme Henri Oudot, sont allés à Indian Head.

Mme Ernest Malboeuf est allée à Regina, visiter son mari qui a subi une sérieuse opération à l'hôpital général.

Wawota

Çà et là

Mme Antoine Larrivée est allée passer quelques jours avec ses enfants, à Regina.

Mlle Anita Beauchêne, de Regina, était en fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme G. Munro, de Kennedy, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Maurice Zébière.

M. Paul-Emile Thériault, de Montmartre, rendit visite à Mme G. Lemoine et ses filles.

M. et Mme Robert Jacques allèrent visiter leurs fils et bru, M. et Mme René Jacques, à Kelso, et ramenèrent leur petite-fille, Sheree, pour quelques jours.

Mme R. Zébière, accompagnée de son fils, Maurice, rendit visite à ses neveu et nièce, M. et Mme Auguste Vanderscheaghe, à Oak Lake, Man.

M. et Mme Maxime Gillard, de Belleview, et M. et Mme Jules Nevraumont, de Virden, rendirent visite à leurs oncle et tante, M. et Mme R. Zébière; Mme R. Zébière et son fils, Maurice, se rendirent à Brandon chez leurs neveu et nièce, M. et Mme H. Attridge, et rencontrèrent M. et Mme Marcel Zébière et leurs filles, Anita et Claire, de St-Boniface.

Baptême

Le 25 mars: Michel-Jay, fils de M. et Mme Clifford Easton, né le 17 février. Parrain et marraine, M. Ulysse Nevraumont, de Virden, cousin de l'enfant, et Mme Alita Dodds, de Kennedy, tante de l'enfant.

Naissance

M. et Mme Roméo Giroux sont les heureux parents d'un fils, né le 14 mars à l'hôpital de Wawota.

Meyronne

Baptêmes

Le 4 février: Marie-Thérèse et Marianne-Jeanne, filles jumelles de John Thomas et de Thérèse Bouvier, nées le 22 janvier. Parrains et marraines, M. Daniel Bouvier et Mme Theresa Bouvier, M. Mathew Thomas et Mme Jeanne Brault, oncles et tantes des enfants.

Le 1er avril: Percy Leonard Chase, né le 18 février. Parrain et marraine, M. et Mme Leonard Chase, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Jos. Kratz sont les nouveaux propriétaires de l'hôtel de Meyronne. Cordiale bienvenue à ces nouveaux arrivés.

Le 24 février eut lieu à la salle municipale une soirée d'amateurs organisée au profit de l'église par les dames du sud de la paroisse; ce fut un grand succès. Félicitations.

Mme J. Cafferty vient d'être éprouvée par la mort d'un de ses frères, M. Oscar Ferland. A l'occasion des funérailles, M. et Mme Gérard Brisebois et leurs enfants, Marguerite et Paul, M. et Mme Laurier Chabot et Mme Yvonne Brisebois se rendaient à Ponteix. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Le 25 mars, une partie de whist organisée par les dames du nord de la paroisse eut lieu dans la salle paroissiale. Mmes Albert Bouvier et R. Chase, conseillères, en étaient les organisatrices. La soirée fut dirigée avec beaucoup d'entrain. Les gagnants furent Mme Erma Kratz et M. Peter Therens. Mme Mary Teralcke et M. Andy Thomas; le prix d'entrée fut gagné par Mme E. Turgeon, et le gâteau par M. Kratz. Félicitations à tous, surtout aux familles dévouées qui ont bravé le mauvais état des chemins pour venir faire leur part pour l'église.

A l'occasion du mariage de M. et Mme David Chouinard, plusieurs parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Omer Chouinard. Voeux de bonheur aux nouveaux époux.

M. et Mme Emery Boudreau célèbrent leurs noces d'argent

PRINCE-ALBERT — A l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, M. et Mme Emery Boudreau, domiciliés à 355, 14e rue ouest, eurent l'agréable surprise d'une fête organisée secrètement par leurs enfants. Le samedi 24 mars, un succulent souper fut servi au café Corona.

Outre leurs enfants, Mme Paul Couture (Claire), de Léoville, accompagnée de son mari, Jeannine, infirmière à l'hôpital Ste-Famille, Céline, institutrice à Vawn, et Alda, les jubilaires eurent la joie d'avoir avec eux M. l'abbé Roger St-Pierre. Leur seul enfant absent était M. Gilles Boudreau, 2e lieutenant d'artillerie, stationné à Gagetown, Nouveau-Brunswick. Cependant, ce dernier suppléa à son absence par un appel téléphonique qui fut vivement apprécié de ses parents. Un autre appel téléphonique bien apprécié fut suivi de la présentation d'un cadeau de M. et Mme T. Préfontaine, de Saskatoon. M. et Mme Armand Neider et leur fille, Sylvia, de Prince-Albert, apportèrent eux-mêmes leur cadeau.

N'ayant pu se rendre à la fête du samedi, les frères et soeurs de Mme Boudreau, MM. et Mmes Emilien, Charles et Antonio Cyr, M. Wilfrid Cyr et Mlles Alma et Lumina Cyr, ainsi que deux neveux, MM. Louis et Emile Cyr, tous de Debden, et une nièce, Mlle Evangéline Cyr, étudiante garde-malade à Prince-Albert, allèrent fêter les jubilaires le dimanche 25 mars.

Un souper buffet, auquel assistait M. l'abbé Martial Leblanc, fut servi à la demeure de M. Boudreau. Les héros de la fête reçurent de nombreux cadeaux de leurs parents et amis.

M. et Mme Boudreau (née Alphonsine Cyr) s'étaient mariés à Debden le 29 mars 1937.

Retraite spirituelle

Le Conseil diocésain de la Ligue Féminine Catholique s'est chargé d'une retraite spirituelle et d'un cours pour "chefs" au couvent de la Présentation de Marie, les 24, 25 et 26 avril, sous la direction de M. l'abbé Roland Gaudet.

Le thème de la retraite sera la "Spiritualité de la famille". M. l'abbé Gaudet naquit à St-Isidore de Bellevue, il fut ordonné prêtre en juin 1948 et devint assistant-curé à la cathédrale du Sacré-Coeur jusqu'en 1952. Il enseigna durant deux ans au collège Notre-Dame avant d'être nommé principal au collège St. Mary.

Le R. P. Edward commençait dimanche dernier une récollection spéciale qui se terminera le dimanche 8 avril.

Bourses d'études

Le comité des dames de l'orchestre symphonique de Saskatoon a accordé à Michelle, 15 ans, et Wilfrid Fournier, 14, chacun une bourse de $100 afin de poursuivre leurs études musicales. Ces deux jeunes artistes font le trajet de Prince-Albert à Saskatoon, tous les samedis, pour poursuivre leurs études.

Michelle, qui est en 10e année à l'Académie de la Présentation de Marie de cette ville, étudie le cello, sous la direction du professeur Alex. Rézanan, conducteur des symphonies junior et senior de Saskatoon.

Wilfrid, élève de 9e année au collège Notre-Dame de Prince-Albert, joue le violon et étudie sous le professorat de Mlle Dorothy Overholt, de la Symphonie de Saskatoon.

La présentation fut faite par Mme A. Praciuk, présidente du comité des dames. Cinq des autres membres de la famille étudient la musique.

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Courteau et leur fils, Roger, de Zenon Park, étaient les hôtes de M. et Mme L. Houle. Ils retournèrent dimanche soir après avoir assisté au concert de l'ACFC, dans l'après-midi au théâtre Orpheum, et à la grande soirée de la "Cabane à sucre" au manège militaire de Prince-Albert.

M. et Mme Willie Brodeur, de Lloydminster, étaient en visite chez M. et Mme L.-J. Fournier, dernièrement. A leur retour, Mme LeBlond, soeur de Mme Brodeur, les accompagnait pour un séjour à Lloydminster.

Malades

Mmes J.-H.D. Lacroix et Pierre Legault prennent du mieux.

M. Armand Painchaud subit une opération, le lundi 2 avril.

M. Herman LaHaye est retenu au lit par une attaque de pleurésie.

M. Omer Houle est hospitalisé au Mont St-Joseph.

Redvers

Baptêmes

Le 14 mars: Marilynne-Anne, fille de Wayne Thomas et de Lucienne Gofflot, née le 15 février. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Wilvers.

Le 18 mars à l'église St-Jean-Baptiste d'Estevan: Grégoire-Charles-Joseph, fils de M. et Mme J.-E. Parent, né le 7 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Michaud, de Gravelbourg.

Le 23 mars: Sheila-Lorraine, fille de Roy Pierlot et de Ruth Carlson, née le 15 février. Parrain et marraine, M. et Mme Gordon Vermette.

Soirées éducatives

Le 21 mars, dans la salle Fatima, eut lieu une soirée éducative sur l'alcoolisme, organisée par les Chevaliers de Colomb. M. McCullough, du Bien-Etre Social de Regina, et quatre "Alcooliques anonymes", de Weyburn, ont pris la parole. Un film anglais a été présenté.

Le dimanche 25 mars eut lieu la troisième et dernière soirée sociale pour la saison dans la salle Fatima. On y remarqua surtout quelques familles de Parkman, ce qui fait toujours plaisir.

Le vendredi 30 mars, les Chevaliers de Colomb ont organisé une autre belle soirée. Après la messe de 7 h. p.m., chantée par M. l'abbé H. Delisle, de Cantal, le café a été servi dans la salle. Un film français sur la Terre Sainte a été présenté. Un orateur spécialement invité à cette soirée était le R. P. A. Fournier, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, qui adressa la parole en faveur d'une souscription pour ce collège.

Va-et-vient

Mme Roland Martel est revenue d'un voyage à Gravelbourg, où elle a passé une semaine avec ses parents, M. et Mme Charles Parent. Elle a visité aussi les familles O. Boisselle, A. Nobert, H. Fontaine et P. Parent, ainsi que les anciens au Foyer d'Youville qui se réjouissent des conforts de cette belle résidence et surtout de la jolie chapelle qu'on apprécie beaucoup. En revenant, Mme Martel a passé trois jours à Regina avec sa soeur, Mme H. McFarland, et autres parents et amies.

M. et Mme Jos.-Emile Parent et leur bébé, d'Estevan, ont passé le dimanche avec la famille Roland Martel.

Le vendredi 30 mars, après un séjour de six semaines chez ses parents, Mme Robert Clint et sa fille, Jeanne, sont reparties pour Winnipeg. Elles ont voyagé par avion jusqu'à Thompson, Man., où elles ont rejoint M. Clin, qui est employé à la compagnie INCO.

M. Jean Wilvers, de l'Aviation canadienne, est parti à St-Jean, Qué., où il sera stationné.

M. et Mme Lucien Martel et leurs deux enfants, de Brooks, Alta, ont visité leurs parents, M. et Mme A. Martel, dernièrement. Le dimanche 18 mars, toute la famille se rassemblait chez le père pour fêter cette visite. M. et Mme A. Laval, de Parkman, M. et Mme Roland Perreault, de Pipestone, et M. et Mme Léo Martel et leur famille étaient aussi présents.

Willow-Bunch

Assemblée de la Caisse Populaire

La 21e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Willow-Bunch a eu lieu le lundi 19 mars avec 81 membres présents. M. C. G. Paliuck, président, était l'orateur invité.

MM. A.-M. Lantier, R. H. Clark et Jack Millar furent réélus au comité de direction, et MM. E. Campagne et R.-H. Rodrigue au comité de surveillance.

Çà et là

M. et Mme J.-D. Drouin ont passé quelques jours à Glasgow, Montana, chez leur fille, Mme Rice.

MM. et Mmes Léo Fitzpatrick et Bernard Philippon ont passé quelques jours chez leurs parents, à Moose Jaw, dernièrement.

Mme Jos. Duperreault est revenue, récemment, de la Colombie-Britannique, où elle passa l'hiver chez ses enfants. Elle passera quelques mois chez ses enfants, à Willow-Bunch.

M. et Mme Marcel Lavallée et leur famille sont déménagés dans un logis du garage Bellefleur.

M. Léonard Bourdage est parti le dimanche 25 mars à l'hôpital de Saskatoon, où il doit subir une opération.

Mme Antoinette Fouquet, de Gravelbourg, est venue visiter ses parents, M. et Mme J.-A. Mathieu, les samedi et dimanche 31 mars et 1er avril.

Merci à M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, qui vient célébrer la messe les mardis et vendredis durant l'absence de MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, et A. Bouchard, vicaire, patients à l'hôpital de Regina.

M. Lionel Rainville est allé à Moose Jaw le samedi 17 mars, assister à un congrès de la compagnie "Fuller Brush", étant le représentant pour Willow-Bunch.

MM. Philippe et Richard Cayer, Rosario Martin, Marcel Durand et Gordon Green, Mme R. Vézina et Mlle Orène Moulin assistèrent au congrès régional des loisirs, tenu à Assiniboia le 21 mars.

Le mercredi soir 21 mars eut lieu en l'auditorium de l'école un bingo au profit de la soirée des finissants. L'assistance fut très nombreuse. Un radio transistor fut gagné par Mlle Donna Helman, qui participera à la collation des diplômes. Merci à tous ceux et celles qui prirent part à cette soirée.

M. G. Masson est décédé à Saskatoon, à l'âge de 66 ans

SASKATOON — Le mardi 27 mars, M. Gédéon-Emile Masson est décédé à sa demeure, après plusieurs mois de maladie. M. Masson, âgé de 66 ans, est né à St-Pierre-Jolys, Man., et il déménagea à Prud'homme comme pionnier, où il était fermier. Il demeura à Saskatoon durant les 19 dernières années.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Eglantine Masson; cinq filles, Doril (Mme Clarence Baril), de Vancouver, Laurette (Mme François Normand), de Prud'homme, Hermine (Mme Fernand Neault), de Saskatoon, Thérèse (Mme Louis Jeanneau), de Prud'homme, et Florence (Mme Edwin Altrogge), de St. Benedict; 18 petits-enfants; trois frères, Aimé, de White Rock, C.-B., Henri, de Prud'homme, et Wilfrid, de Port Alberni, C.-B., et trois soeurs, Maria (Mme Joseph Houle) et Mme Alma Turgean, de Port Alberni, et Blanche (Mme Joseph Loiselle), de Vancouver.

Les prières pour le repos de l'âme de M. Masson furent récitées jeudi soir en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, par M. l'abbé Bernard de Margerie, vicaire de la paroisse.

Une foule de parents et amis rendirent un dernier hommage au défunt en assistant à la messe de Requiem dans l'église Sts Donatien et Rogatien de Prud'homme. Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé C. Vachon, curé de Ste-Amélie, Man., et cousin de M. Masson, assisté de MM. les abbés J.-A. Houle, curé de Domremy, et B. de Margerie, comme diacre et et sous-diacre. Le commentateur fut M. l'abbé P. Carrier, curé de Prud'homme, et M. l'abbé D. Lacroix, curé de Vonda, assistait au choeur. Louis et Armand Normand étaient servants.

Les porteurs étaient MM. O.-A. Loiselle, P. Benjamin, Aimé Loiselle, Albert Gauthier, Richard Robert et J. Demers.

Remerciements

La famille Masson désire remercier tous les parents et amis de partout pour les messes offertes, les fleurs, sympathie et pour les nombreux services rendus par tous durant ces jours d'épreuve. Elle remercie les dames qui ont bien voulu donner et servir le goûter ainsi que Mlle Jeanne Couture, garde-malade, qui veilla M. Masson durant les dernières heures. Merci spécial à M. l'abbé C. Vachon pour avoir célébré la messe, et à MM. les abbés Houle, de Margerie, A. Ouellet et O. Lacroix, ainsi qu'à la chorale de Prud'homme pour l'exécution du chant à la messe.

Condoléances

M. l'abbé A. Ouellet, curé, M. l'abbé Bernard de Margerie et tous les paroissiens de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs sincères condoléances à la famille Masson, pour le décès de leur époux et père.

Laflèche

Avis

Une récollection pour les Dames de Ste-Anne du diocèse de Gravelbourg aura lieu le 14 avril au couvent de Gravelbourg, commençant à 10 h. a.m. Son Exc. Mgr A. Decosse célébrera la sainte messe et donnera une instruction. Deux autres sermons seront aussi donnés dans le cours de la journée. Il y aura forum dans l'après-midi, suivi de la bénédiction du Très Saint Sacrement. Un dîner-buffet sera servi au couvent par les religieuses. Bienvenue à toutes les dames du diocèse. Venez en grand nombre.

Çà et là

Le thé de la St-Patrice, comme par le passé, fut un succès. Les dames de la Ligue Féminine Catholique remercient tous ceux qui y ont pris part.

MM. J.-E. Chabot et Raymond Bourassa se rendirent au congrès des commissaires catholiques de la province.

M. et Mme Elie Morissette sont à visiter des parents et amis à Lulu Island, C.-B.

M. et Mme Jules Minne visitèrent leur fille, Thérèse, et sa famille, à Radville.

Malades

Furent hospitalisés durant le mois de mars, MM. Adélard Nobert et Emilien Forgues, à Laflèche, Edmond Bilodeau, à Regina, et John Czernick, à Moose Jaw, ainsi que Mmes Henry Wensel, F. Schaffer et George Crooks, à Laflèche.

Si vous voulez connaître Dieu, regardez autour de vous: vous Le verrez jouant avec les enfants et souriant dans les fleurs.

K. GIBRAN.

Le monde est régi par une Intelligence infinie. Plus je vais, plus j'observe, et plus je la vois rayonner derrière le mystère des choses. — FABRE.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Soirée de la Relève

Ce dimanche 25 mars, à 8 h. p.m., les rideaux s'ouvrent sur la soirée annuelle de la Relève.

Avec grand empressement, les chaises avaient été disposées et tous les collégiens avec de nombreux invités avaient pris place pour participer au spectacle.

M. Albert Déquier, président de la Relève collégiale, ouvrit la soirée par les souhaits de bienvenue. Ensuite le maître de cérémonies nous présenta un numéro de chant très bien rendu par "M. Henri Caron et son quatuor".

Un des morceaux principaux de la soirée fut "le concours de bon parler" organisé et dirigé par Victor Tétrault et Gérard Vachon. Des douze valeureux concurrents, le dernier à tenir bon fut André Huel, qui se mérita du même coup $5. On a même dit qu'un trophée lui sera en plus présenté tout prochainement. Nous te félicitons, André.

Les "Combos", orchestre composé de Claude, Gaétan et Gilles Allard et Dumont-Pierre Lepage, nous interprétèrent plusieurs pièces de leur vaste répertoire. Ces musiciens, par leur savoir-faire et leurs talents de première qualité, ont obtenu plusieurs rappels.

Le numéro "Vivons notre histoire", imité du programme de télévision "Live a Borrowed Life", mit en vedette Robert Braconnier, Leslie Ell, Rolland Pinsonneault, fils, Paul Heppelle, Côme Béchard et Marcel Dauvin. Cela a soulevé une grande agitation chez nous. Plusieurs ne croyaient pas qu'il fut possible de faire ces choses en français.

Rolland Pinsonneault, président honoraire de la Relève collégiale, a susciter le besoin d'action parmi les nôtres. Entre autres choses il nous a dit et je le cite: "Un grand besoin se fait sentir parmi les nôtres. Il nous faut des chefs; et en plus, comme collégiens français et catholiques on attend plus de nous que des autres." Je suis certain que ses paroles chaleureuses, pleines d'enthousiasme, ont éveillé l'esprit de plusieurs à leurs devoirs de citoyens canadiens-français.

Cette soirée marqua le terme d'une autre année pour ce jeune mouvement. Et j'espère qu'elle continuera à semer les principes qui ont déjà produit de magnifiques fruits d'un sain patriotisme chez ses membres.

Constant LEVESQUE,
Philo I.

L'école d'Arts et Métiers vue par deux élèves

Notre école technique fut fondée dans le but de nous orienter et même de nous partir dans la vie. Nous nous entraînons ici dans quatre métiers différents. Je dirai qu'ils sont les plus importants. Ce sont l'électricité, la soudure, la menuiserie et la mécanique. L'électricité, c'est quelque chose qu'il ne faut pas négliger de nos jours, car quels services cette merveille ne nous rend-t-elle pas! Elle nous soulage de fatigues incalculables. Notre professeur, le R. F. Henri Bisson, se fait un plaisir de nous l'enseigner, ainsi que la menuiserie qui ne paraît pas très nécessaire mais quand on y pense un peu plus longuement c'est là quelque chose qui pourrait nous aider énormément.

La mécanique et la soudure dans un garage sont indispensables et même sur nos fermes d'aujourd'hui avec les machines agricoles. Parfois il est commode de savoir souder et réparer un moteur quand il ne veut pas démarrer. Il en est un peu de même pour le citadin. Parfois il n'y a presque rien de défectueux à son automobile et s'il connaît un peu quelque chose en mécanique cela peut lieu épargner de l'argent. Le Frère Chouinard est ici toujours joyeux de nous faire partager ses expériences de deux métiers un peu salauds mais très nécessaires.

En plus de ces quatre métiers nous suivons des cours par correspondance. Le R. P. Brûlé est toujours fier quand on lui demande quelque explication, car parfois nos petites têtes techniciennes ont besoin de se faire entrer des idées classiques que nous garderons peut-être très longtemps et qui certainement ne nous nuiront pas dans notre carrière.

Nous avons des règlements disciplinaires à suivre, ce sont les mêmes que les autres collégiens. Cela est aussi très nécessaire au point de vue physique et moral.

Cette année nous ne sommes que quinze élèves. Il pourrait y en avoir trois ou quatre de plus. Tout de même, parmi ce petit nombre nous rencontrons des élèves très adroits et appliqués à ces divers travaux.

Chaque métier dure une courte période de huit semaines. Actuellement nous avons terminé notre troisième cours. Le tout prendra fin vers le milieu de mai. Je pourrais dire que cette école est un chez nous pour nous qui cherchons à prendre une place raisonnable dans la société en rendant le meilleur service possible.

M.-A. PAGE
et Paul NOGUE,
Technique.

Ferland

Félicitations

Félicitations à M. l'abbé J. Bernier et voeux de bonne santé à l'occasion de son 11e anniversaire d'ordination sacerdotale, le 29 mars. Plusieurs paroissiens assistaient à la messe célébrée aux intentions de leur pasteur.

M. l'abbé Bernier, dans le bulletin paroissial, dit combien il fut ému de constater que l'église regorgait de fidèles et remercie ses paroissiens de leurs prières, qui sont en réalité le plus beau cadeau et son plus grand réconfort.

Récollection

M. l'abbé J. Bernier était le prédicateur à une récollection pour jeunes filles, le 24 mars. Dix-sept jeunes filles assistaient. La Rév. Mère Marie-Alice, de Ponteix, et la Rév. Sr Marie-Majella s'occupaient de la direction spirituelle et des exercices de piété. Cette journée se terminait par une messe à 5 h. p.m.

Réunions d'Action Catholique

Les réunions d'Action Catholique Rurale sont très régulières. Les membres, tout en se faisant un devoir d'y assister, exécutent un bon travail.

Plusieurs membres de Ferland et M. l'abbé J. Bernier se rendirent à Ponteix le mercredi 28 mars pour une réunion de l'Action Catholique Rurale sur le plan secteur.

Çà et là

M. et Mme Léandre Chabot se sont rendus à Saskatoon visiter M. et Mme Raymond Fournier, il il a quelque temps.

M. et Mme Louis Fournier sont allés visiter leurs enfants, M. et Mme Albert Marcotte, et leur famille, d'Assiniboia, ainsi que M. et Mme E. Kupchyk et leur famille, à Regina. Ils ont aussi rendu visite à M. l'abbé Brouillard, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme René Couture et leur famille ont visité leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, à Willow-Bunch, ces jours derniers.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, et sa mère, Mme Ovila Chabot, rendaient visite à leur frère et fils, M. Rosaire Chabot, et sa famille, ainsi qu'à d'autres parents.

M. et Mme Robert Chabot se rendaient à un congrès des distributeurs de la compagnie International Harvester, à Saskatoon. Ils en profitèrent pour visiter M. et Mme Raymond Fournier.

M. et Mme Roger Fournier allèrent passer quelques jours chez les parents de Mme Fournier, M. et Mme M. Cooper, de Balcares, Sask.

Mme Roger Fournier est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Elie Dion est allé dans la province de Québec par avion, la semaine dernière. Il reviendra accompagné de son père, M. Alphonse Dion, qui vient de sortir d'un hôpital de Québec, où il était patient.

M. Rosaire Chabot s'est fracturé un pied il y a quelques jours et se remet tranquillement, malgré l'inconvénient d'avoir le pied dans le plâtre pour trois semaines ou plus.

M. Médelger Chabot est revenu chez lui après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Gravelbourg.

Mme Walter Morissette fut hospitalisée à Kincaid pour plusieurs jours, après avoir subi une intervention chirurgicale.

A tous ces malades ou convalescents, bon courage et prompt rétablissement.

M. Edmond Chabot, employé à Regina, a passé la fin de semaine chez des parents.

Mlle Cécile Chabot, de Gravelbourg, est revenue chez ses parents après avoir été au service de l'hôpital de Gravelbourg pour plusieurs mois.

M. et Mme Aurel Piché, de Gravelbourg, visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme Gérard Fournier, le dimanche 25 mars.



Le temps des sucres — Nos pères ont adopté les méthodes rudimentaires des Indiens: larges entailles à la hache, chalumeaux et augets de bois, casseaux d'écorce de bouleau, chaudrons de fer ou de fonte suspendus à la crémaillère pour l'évaporation de la sève. Aujourd'hui, des appareils plus modernes ont remplacé les anciens. Mais, aujourd'hui comme autrefois, lorsque les "sucrier" parlent de monter à la cabane. . . l'eau vient à la bouche . . . comme hors de la petite "goutterelle".



LE COIN DES JEUNES

Attention les jeunes, un nouveau concours!

Chers cousins et cousines,

Comme les examens français s'en viennent à grands pas, il est probable que vous vous exercez à la rédaction. J'ai pensé qu'un autre concours de compositions tomberait à point. Et comme je vous l'avais promis il y a déjà deux semaines, voici les explications du nouveau concours des jeunes.

Le sujet est "Mon personnage préféré". Vous avez donc ici un choix des plus variés. La personne que vous choisirez à votre goût peut être réelle ou non. Ce peut être quelqu'un que vous rencontrez tous les jours, soit un de vos parents, votre maître favori, un de vos camarades ou une connaissance que vous trouvez fascinante.

Vous pouvez aussi choisir un personnage d'histoire, un grand homme de l'Eglise, de l'Etat, une personnalité de la Bible ou votre saint favori. Ce peut être encore un certain héros du roman que vous étudiez cette année à l'école et que vous admirez. En le décrivant dans une telle composition vous apprendrez à le connaître davantage et ceci vous aidera certainement dans vos études et au concours final.

Enfin, ce personnage de légende, vous l'avez peut-être vu à la télévision ou sur l'écran, entendu à la radio, ou vous avez lu son histoire dans un journal. Il est fort possible que vous ne l'ayez jamais rencontré, mais que vous l'admirez pour une raison spéciale et que vous le voyez tout de même très clairement dans votre imagination.

Alors, ce n'est pas compliqué du tout, n'est-ce pas? Choisissez simplement un personnage que vous préférez et parlez-moi de lui tel que vous le connaissez. Ajoutez-y un peu de biographie, des réflexions personnelles et quelques faits humoristiques pour rendre votre description originale et très intéressante.

Comme au dernier concours il y aura plusieurs prix en argent tirés au sort. Et parlant de prix, je profite de l'occasion pour féliciter tous les cousins et cousines qui ont exprimé leur reconnaissance pour les prix qu'ils ont reçus au dernier concours. Un simple merci fait tellement plaisir et Cousine Josette est fière des jeunes qui ont donné cette preuve de délicatesse.

C'est entendu qu'on participe tous au nouveau concours et le plus vite possible. Si les compositions m'arrivent assez tôt, je ferai mon possible pour envoyer les prix pour Pâques. Ceci dépend entièrement de vous tous. Alors vite à l'ouvrage, j'ai hâte de vous lire.

COUSINE JOSETTE.

P.S.: Cette semaine, avec les descriptions des villages, on part de Lorette pour se rendre à 70 milles à l'ouest à St-Laurent, un autre des beaux villages manitobains, ce que vous constaterez sans doute vous-même en lisant les compositions ci-dessous.

☆ ☆ ☆

Bienvenue à St-Laurent

Notre belle paroisse

Notre petit village est situé à cinquante-trois milles au nord-ouest de Winnipeg sur la grand-route no 6 et se nomme St-Laurent.

La paroisse est composée de deux cents familles catholiques. Nous y trouvons quatre magasins généraux, cinq restaurants, trois garages, une salle paroissiale, mais plus d'église. Elle fut détruite par le feu l'année dernière, le 30 mai, lorsqu'un éclair la frappa. Nous essayerons d'en rebâtir une autre, aussi belle que l'ancienne, le printemps prochain. Pour le moment, nous assistons à la messe dans la salle paroissiale.

Les premiers missionnaires de notre village furent le R. P. Laurent Simonet, O.M.I., qui est arrivé vers 1861, et le R. P. Camper, O.M.I., en 1866, et les Franciscaines Missionnaires de Marie, en 1896.

L'église maintenant en ruines fut bâtie en 1873. Le premier chemin de fer passa à St-Laurent en 1903.

Il y a plusieurs faits très intéressants au sujet de notre village. Pour les connaître, venez donc y faire une tournée. Vous serez tous les bienvenus.

Agnes CONNELLY,
8e année.

• • •

Sur les bords du lac Manitoba

St-Laurent est un village situé sur le bord du lac Manitoba et un des plus beaux que confine la grand-route no 6.

Dans le village même il y a plusieurs magasins d'épiceries et des restaurants, un bureau de poste et une salle paroissiale qui, actuellement, sert d'église jusqu'à ce qu'une nouvelle soit bâtie, car la foudre détruisit l'ancienne l'an dernier. Il faut aussi mentionner que trois belles écoles rendent notre village supérieur aux autres qui l'entourent.

La population compte environ deux milles âmes. Le village est divisé en deux parties: la partie sud, où se trouve l'école Simonot, et celle du nord.

Les principales activités de l'hiver se passent à la patinoire. Le commerce qui se pratique le plus est la pêche en hiver. Si jamais vous voulez visiter un beau village qui n'est pas très grand mais qui offre beaucoup, venez à St-Laurent, c'est le nom de ce village.

Ronald LAVALLEE,
8e année.

• • •

Vive St-Laurent!

Le premier missionnaire de St-Laurent était un Père Oblat. Il s'appelait Laurent Simonet et arrivait ici vers l'an 1861, de St-Boniface. Il retourna en cet endroit puis, en 1885, revenait pour demeurer à St-Laurent et y fonder une paroisse. Il y a une école ici qui porte son nom.

Le R. P. Camper est ensuite venu, puis les RR. PP. Chameaux et Parent. Dans ce temps-là, Son Exc. Mgr Taché était évêque du diocèse. Il envoya à St-Laurent le R. P. Châtelain et, plus tard, le R. P. Brossard, qui est arrivé vers 1941.

Les premières religieuses furent les Rév. Srs René et Archangela, qui arrivaient en 1890. La Rév. Sr René vit encore et demeure dans notre paroisse. La Rév. Mère N. du Roch est venue peu après.

C'était en 1876 que la première chapelle était établie à St-Laurent. Plus tard, en 1903, le premier train traversa St-Laurent.

L'école que je fréquente fut bâtie en 1898-99. Il y en a une autre au sud du village et une troisième, l'école secondaire, qui a été bâtie en 1961, ce qui donne trois écoles à St-Laurent.

L'église a été bâtie en 1878 par les habitants eux-mêmes. Malheureusement, l'année dernière, elle fut brûlée alors qu'elle fut frappée par la foudre. Mais les gens s'efforceront de nouveau à rebâtir leur église qui les unissaient tous les dimanches et les jours de fête. Alors vive St-Laurent! Vive ses paroissiens!

Florian DUCHARME,
8e année.

• • •

Sa fondation

Le village de St-Laurent a été fondé en 1861 par le R. P. Laurent Simonet, O.M.I.

Il y eut ici une chapelle et ensuite trois églises. La première église fut construite en 1873 et la deuxième il y a environ soixante-dix ans passés.

Les premières Soeurs missionnaires sont venues en 1896 et elles ont bâti un couvent et une école où elles habitent maintenant.

Les premiers arrivés furent les familles Amon Colliou, Yves Kerbrat et Jean Léost.

St-Laurent est un très beau village situé au nord-ouest de Winnipeg.

Norbert LAGELIER,
3e année.

• • •

Le plus beau village de l'Ouest

Le plus beau village de l'Ouest est situé à cinquante-trois milles de la capitale du Manitoba, sur la route no 6. St-Laurent est relié à Winnipeg par une grand-route pavée.

Au centre du village, la coquette église de jadis n'a plus que l'aspect d'un tombeau et a pris rang parmi les défunts depuis que le feu la détruisit.

Le R. P. Lucien Brossard, curé, et le R. P. Paul Lebel, vicaire, sont les remplaçants de Dieu dans notre paroisse, actuellement. Le cimetière était en face des murs de l'église, où le coq du clocher indiquait toujours la direction du vent. C'est là que nos parents défunts demeurent.

A quelques pas du presbytère et de l'église, il y a le couvent des Soeurs Franciscaines. Elles continuent, comme elles le font depuis 65 ans, à se sacrifier pour l'éducation des jeunes. Peu éloignée du couvent se trouve l'ancienne école de pierres. Un autre grand souvenir repose encore au couvent des religieuses: la jolie grotte de Lourdes qui fut construite par les novices Oblats, en 1947.

Aujourd'hui nous avons un Institut Collégial qui est dans sa première année d'existence. Les jeunes des 9e à 12e années s'y rendent tous les jours. Encore là, ce sont les bonnes soeurs qui se dévouent à l'éducation.

St-Laurent, qui ne ressemble à aucun autre village de la province, repose sur le côté est du lac Manitoba. Ce grand et beau lac est reconnu non seulement pour ses poissons mais aussi pour ses nombreuses scènes qui nous font admirer le beau paysage.

Alors vous avez maintenant une petite idée de ce qu'est le plus beau village de l'Ouest: St-Laurent, qui se perd dans la légende.

Noël DeLARONDE,
8e année.

On sait remercier

Chère Cousine Josette,

Merci beaucoup pour le mandat de poste que vous m'avez envoyé comme prix de rédaction. J'étais bien contente et bien surprise d'apprendre que j'étais une des heureuses gagnantes de votre concours.

Toutes les semaines, je lis attentivement le "Coin des Jeunes" parce que j'y trouve toujours quelque chose d'intéressant. J'espère pouvoir prendre part au prochain concours.

Une cousine reconnaissante.

Rolande RITCHOT,
Silver Plains, Man.

Comment améliorer vos notes d'examens

— I —

On dit souvent aux jeunes: "Si vous voulez réellement faire quelque chose, vous le ferez". Sans être entièrement vrai, cet avancé contient un certain élément de vérité; en effet, celui qui travaille sérieusement est presque sûr de réussir. L'objet de cette série est de vous aider à organiser votre temps et vos efforts pour améliorer vos notes d'examens. Ce n'est pas difficile (en fait, c'est même facile), **à condition de le VOULOIR.** Le plus important, c'est d'être mû par le désir d'améliorer ses résultats.

D'abord, il ne faut pas considérer les études comme une tâche fastidieuse, mais comme une activité qui a de l'importance en soi, et qui sert à quelque chose. Vous devez reconnaître qu'il y a un certain plaisir à bien faire un travail et que vos amis vous respecteront pour cela, sans parler des avantages futurs. Finalement, sachez que les étudiants qui ne passent pas, ou qui "vivotent", auront de la difficulté plus tard, parce qu'il devient de plus en plus important de se perfectionner dans notre monde, où les jeunes arrivent de mieux en mieux instruits et préparés.

Soyez intéressé

Regardez l'histoire, par exemple, comme la vie et les aventures de gens célèbres; lisez un bon roman de l'époque que vous étudiez. Les livres et pièces mentionnés au cours de littérature sont des oeuvres populaires, favorites de centaines de milliers de personnes; pour votre plaisir personnel, lisez-en des extraits et des morceaux choisis, avant qu'ils ne soient abordés en classe. La physique, la chimie et les autres sciences portent sur les mystères de l'univers, et ont fasciné les humains depuis toujours. En fait, chaque sujet est captivant, si vous l'abordez de la bonne façon.

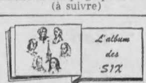
Soyez méthodique

Pour mieux réussir dans vos études, il n'est pas nécessaire d'y consacrer beaucoup plus de temps que vous ne le faites actuellement. Mais ce qui est important, c'est d'organiser votre temps de façon à étudier **efficacement.** Etudier sans profit est une perte de temps, et les étudiants qui organisent leur temps de façon à ne pas le gaspiller, ont beaucoup plus de moments libres que les autres.

Pour organiser votre temps, il faut vous faire un horaire. Calculez combien de temps il vous faut pour vos études et vos travaux, notez-le sur l'horaire. Pensez à votre affaire comme il faut, et ensuite établissez l'horaire que vous croyez raisonnable et que vous pourrez suivre. Revisez-le de temps à autre, mais assurez-vous qu'il est raisonnable et réaliste, mais surtout, **faites-vous un devoir de le respecter.**

Commencez à étudier dès le moment venu. Il est facile de croire que le seul fait d'être à sa table de travail peut être de l'étude, mais il faut être à la besogne pour étudier pour ne pas perdre quelques minutes ici et là, parce qu'à la longue, elles finissent par former un total impressionnant de temps gaspillé.

(à suivre)



Dès que nous avons fait connaissance avec les pionniers de notre foi, une question nous vient tout de suite à l'esprit: à quel stage de leur glorification en est chacune des causes?

La première étape, avant la béatification, comprend le procès de l'Ordinaire, l'introduction de la cause en Cour de Rome et les procès apostoliques. C'est à l'un de ces stages que se trouvent les causes des Servantes de Dieu, Catherine de Saint-Augustin et Jeanne Mance.

Par la suite, si l'on reconnait au candidat l'héroïcité des vertus, il est déclaré vénérable. Monseigneur de Laval et Marie de l'Incarnation portent ce titre.

Après une série de miracles de premier ordre (de deux à quatre, suivant le cas), le vénérable est déclaré bienheureux. Nous comptons nos bienheureuses Marguerite Bourgeoys et Marguerite d'Youville.

Voici une précision qui peut en éclairer plusieurs: la différence entre un bienheureux et un saint.

Par la béatification, l'Eglise permet le culte du bienheureux dans un pays, un diocèse ou dans une famille religieuse.

La canonisation, elle, comporte un jugement définitif de l'Eglise qui permet le culte du saint dans le monde entier.

L'arbre, ce don de Dieu

— II —

LA NAISSANCE

Après le lichen, la mousse et les fougères, les arbres sont les végétaux les plus anciens du monde.

Les résineux furent parmi les premières plantes à peupler la terre. Peut-être sont-ils nés au Canada parce que c'est dans les Laurentides, au Québec, et dans la région du Lac Supérieur que l'on trouve les premiers rochers et le premier humus qui aient émergé des mers peu profondes et des marécages bourbeux qui constituaient alors presque toute la surface de la terre.

L'arbre fut la première plante dotée d'une tige qui ne se fanait pas comme celle de son prédécesseur, la mousse dite "lycopode en massue". L'arbre naquit durant la période carbonifère, il y a quelque 200,000,000 d'années.

Le silence planait alors partout sur la planète, sauf quand le vent y soufflait avec furie ou quand la calotte du globe subissait les violentes commotions qui ont créé les monts et les vaux et les plaines et les rivières et les lacs et les mers: visage du globe que nous connaissons aujourd'hui.

Il n'y avait rien d'autre pour rompre le silence. La couche atmosphérique qui entourait la terre est bien différente de celle d'aujourd'hui. Quelques insectes — araignées, mille-pattes, cancrelats énormes et libellules géantes — étaient les seuls êtres capables de respirer et de se mouvoir.

Nous savons tout cela parce que les convulsions de la planète naissante ont non seulement formé les Montagnes Rocheuses et les Apalaches, mais ont emprisonné dans la calotte presque tout ce qui vivait sur la terre. La faune et la flore furent écrasées entre des couches successives de bois qui devait, longtemps après, devenir le charbon où nous retrouvons la forme des insectes et des plantes. Dans cette préhistoire pétrifiée, l'homme, qui est né il y a à peine six millions d'années, a pu lire le passé de la terre qu'il ose appeler "sa planète". En Nouvelle-Ecosse seulement, cent forêts ont été ainsi, au cours des siècles, comprimées les unes sur les autres. Dans l'Allemagne de l'Ouest, il y en eut même davantage.

Au fur et à mesure que s'asséchait le globe, se formaient le roc et le sable et enfin l'humus. Les racines, émergeant des graines, pouvaient maintenant se nourrir. Ainsi l'arbre se multiplia. Ses racines buvaient à même le sol. Ses feuilles absorbaient l'oxyde carbonique de l'air et dégageaient de l'oxygène pour purifier l'atmosphère afin que l'homme, qui devait venir longtemps plus tard, puisse respirer à son arrivée.

C'est peut-être par accident que nous employons fréquemment des locutions comme **Arbre de la Vie** et **arbre généalogique.** Mais cela est fort à propos. Car sans l'arbre et ses plantes-soeurs, il n'y aurait pas de vie humaine, donc pas de généalogie.

Lhomme, par son incurie, a trop souvent payé sa dette à l'arbre avec la monnaie de l'ingratitude.

(à suivre)

Une jeune fille de l'Iran ingénieur des travaux publics

HAMADEN — L'énergique et charmante Mlle Firuze Yeganegi démontre sans peine qu'une profession "masculine" n'exclut pas nécessairement chez une femme la beauté et la féminité. Si vous visitiez le barrage sous construction de la ville iranienne de Hamadan, vous remarqueriez que ce n'est qu'un immense chantier, ce qui, par contraste, fait particulièrement remarquer la présence d'une jolie femme brune qui circule entre les groupes d'ouvriers. C'est Mlle Yeganegi qui s'occupe personnellement de la construction de cet ouvrage d'art, chose rare pour une femme.

Firuze est naturellement du métier. Elle a étudié les travaux publics et le bâtiment à Aix-la-Chapelle, en Allemagne, puis passé ses examens. Elle est au courant de tout ce qui, dans les régions déshéritées de son pays, peut faciliter l'existence et le travail des hommes, comme par exemple ce barrage de Hamadan. L'entreprise est dirigée par son oncle, M. Bahran Sharok. Mais le bras droit de M. Sharok est sa nièce Firuze qui surveille sur place l'exécution des travaux et mène toutes les négociations avec l'entrepreneur autrichien. Pour jouer ce rôle, il faut à une femme beaucoup d'assurance, de dynamisme, d'énergie et de connaissances. On peut accorder toutes ces qualités à Mlle Yeganegi, et sans exagération. Dès l'âge de 14 ans, d'ailleurs, elle tenta de traverser la Manche à la nage et n'abandonna qu'à quelques verges avant la côte britannique. Mais ce dynamisme, cette activité ne sont pas les seules qualités qu'elle sait mettre en oeuvre. Elle arrive, malgré son travail et le milieu un peu fruste, à rester une femme très élégante et avec un charme discret.

Chassez l'intrus

Nous vous proposons cette semaine quinze série de noms qui ont tous quelque chose de commun. Tous sauf un, car un intrus s'est glissé dans chaque série. Dans la première, par exemple, tous les écrivains sont des encyclopédistes, sauf Bayle. A vous maintenant de démasquer les autres:

1. Voltaire, Montesquieu, Rousseau, d'Alembert, Bayle.
2. Renard, castor, guépard, tortue, kangourou.
3. Lierre, chèvrefeuille, rhododendron, vigne vierge, clématite.
4. Mont Blanc, Annapurna, Etna, Cervin, Elbrouz.
5. Dogue, cocker, lévier, braque, épagneul.
6. Copenhague, Oslo, Helsinki, Goeteborg, Stockholm.
7. Schumann, Mozart, Bach, Brahms, Beethoven.
8. Merlan, brochet, carpe, truite, goujon.
9. Blois, Chambord, Loches, Vaux-le-Vicomte, Azay-le-Rideau.
10. Platon, Socrate, Virgile, Aristote, Xénophon.
11. Lin, chanvre, coton, angora, jute.
12. Ontario, Maine, Nevada, Texas, Oklahoma.
13. Memling, Rubens, Jordaens, Vermeer, David.
14. Arquebuse, pistolet, fleuret, fusil, mitrailleuse.
15. Guitare, mandoline, violoncelle, flûte, harpe.

Réponses

Les intrus sont:

2. La tortue: ovipare parmi les mammifères.
3. Le rhododendron, les autres sont des plantes grimpantes.
4. L'Etna, 3,274 mètres d'altitude alors que les autres dépassent 4,000 mètres.
5. Le dogue, chien de garde, au milieu des chiens de chasse.
6. Goeteborg qui n'est pas une capitale.
7. Mozart, Autrichien avec les compositeurs allemands.
8. Le merlan parmi les poissons d'eau douce.
9. Vaux-le-Vicomte, près de Melun, parmi les châteaux de la Loire.
10. Virgile, poète latin, avec les philosophes grecs.
11. L'angora, fibre textile d'origine animale, toutes les autres étant végétales.
12. L'Ontario, province canadienne avec quatre états des Etats-Unis.
13. Vermeer, peintre hollandais au milieu des Flamands.
14. Le fleuret parmi les armes à feu.
15. La flûte parmi les instruments à cordes.

Douze recettes pour former des délinquants

—Donnez aux jeunes tout ce qu'ils désirent.

—S'ils utilisent des expressions grivoises, riez de bon coeur et encouragez-les.

—Ne leur donnez pas de formation spirituelle, laissez-les choisir à 21 ans.

—Ne leur dites jamais qu'ils ont tort.

—Ramassez tout ce qu'ils laissent traîner.

—Laissez-les lire n'importe quoi.

—En tant que parents, discutez tout le temps et faites en sorte que votre foyer soit désuni.

—Donnez-leur tout l'argent qu'ils demandent. "Eternels fauchés", ils en ont toujours besoin.

—Donnez-leur satisfaction dans tout.

—Prenez toujours partie contre l'autorité.

—Lorsqu'ils font face à des difficultés dites-leur que ça se passera tout seul.

(La Survivance.)

Pas de twist!

Le Liban et la Syrie viennent d'interdire le twist à leurs nationaux, sous peine d'emprisonnement.

Le Cinéma — Ma responsabilité

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

MAJORITY OF ONE: A II — Adultes et adolescents

Américain. W. B. 1961. 153 minutes. Technicolor. Comédie psychologique réalisée par Mervyn Le Roy avec Rosalind Russell, Alec Guinness et Ray Danton.

Mme Jacoby, une juive de Brookland qui est veuve, a eu son fils tué pendant la guerre contre le Japon. Sa fille ayant épousé un diplomate, Jerome Black, elle accepte à contre-coeur de suivre le couple au Japon. Sur le bateau, elle fait la connaissance d'un japonais riche et influent, Koichi Asano, veuf lui aussi, et ils deviennent de bons amis. Jerome, qui redoute les conséquences de cette amitié sur le plan politique, prie sa belle-mère d'y renoncer. Malgré l'attrait qu'elle éprouve pour le Japonais, Mme Jacoby, sur les instances de son gendre, refuse les avances de son ami. De retour à New York, elle y retrouve Asano, maintenant délégué de son pays aux Nations unies.

Adapté de la pièce de théâtre de Leonard Spigelgass, ce film en a conservé le charme et la richesse de dialogue. La mise en scène est bonne et la musique, agréable. Les principaux atouts du film restent encore les deux vedettes Rosalind Russell et Alec Guinness.

Appréciation morale: Ce film prône de façon sympathique et chaleureuse la compréhension et l'amour entre les peuples. Adultes et adolescents.

• • •

TWO WOMEN (La Ciociara): A III — Adultes, des réserves

Italien. 1960. 101 minutes. Drame de guerre réalisé par Vittorio De Sica avec Sophia Loren, Eleonora Brown et Jean-Paul Belmondo, d'après le roman d'Alberto Moravia.

En 1943, une veuve, Césira, décide de fuir Rome bombardée et de gagner son village natal avec sa fille âgée de 13 ans. Stimulée par le cadre familier de son enfance, Césira trouve le courage nécessaire pour assurer sa subsistance quotidienne et celle de sa fille. Entre-temps, elle s'intéresse à un jeune intellectuel paysan qui lui manifeste de la sympathie. L'arrivée des troupes américaines ramène l'espoir et la mère et la fille repartent à pied pour Rome. En route, elles sont violées par des soldats marocains, ce qui provoque, chez la fillette, un terrible choc.

Cette oeuvre est à la fois un drame psychologique et une chronique réaliste des misères causées par la guerre. La mise en scène est vigoureuse et dépourvue d'artifices. On trouve un égal souci de vérité dans les dialogues et les bruits. Le jeu de Sophia Loren lui a valu le prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes 1961.

Appréciation morale: Ce film, riche en valeurs humaines, est un requisitoire violent contre la guerre et ses conséquences. Un adultère présenté avec indulgence ainsi que des scènes et un langage osés motivent des réserves.

THE TRUNK: A III — Adultes

Britannique. Col. 1961. 75 minutes. Film policier réalisé par Donovan Winter avec Phil Carey, Julia Arnall et Dermot Walsh.

Une jeune femme, Lisa, prise de panique à la fin d'une soirée, tire un coup de révolver. Une de ses invitées s'écroule. Craignant pour la réputation de son mari, Lisa demande à un ami, Steve, de l'aider à se débarrasser du corps. On le dépose dans une malle et on le transporte dans la villa de Lisa. Des pourparlers avec un capitaine de navire pour jeter la malle à la mer tournent vite au chantage. Lisa paie, mais croit devenir folle de peur. La situation prend bientôt une tournure imprévue et Lisa est délivrée de son angoisse.

Le suspense, plus ou moins valable et chargé d'éléments superflus, traîne trop souvent en longueur. L'atmosphère théâtrale et une fin entortillée affaiblissent encore l'ensemble.

Appréciation morale: Des allusions à l'inconduite passée de l'héroïne et l'atmosphère de vol, de chantage et de meurtre font réserver le film aux adultes.

• • •

MR. SARDONICUS: A III —

Américain. Col. 1961. 89 minutes. Film d'horreur réalisé par William Castle avec Guy Rolfe, Ronald Lewis et Audrey Dalton.

Un médecin célèbre de Londres, Sir Robert, est appelé d'urgence en Bohème auprès de son ancienne amie, Maude, maintenant mariée à un veuf riche et solitaire, le baron Sardonicus. Il constate, à son arrivée chez le baron, que ce dernier porte un masque pour cacher sa figure devenue hideuse. L'atmosphère macabre du château, de même que la présence d'un serviteur également défiguré et qui torture les domestiques de Maude, lui font comprendre qu'il est dans la maison d'un fou dangereux. Sir Robert parvient à redonner à Sardonicus sa figure normale puis repart pour l'Angleterre avec Maude. Le malheureux baron reçoit alors le châtiment de ses crimes.

Un scénario original développé de façon logique et assez vraisemblable fait que Mr. Sardonicus se situe dans la bonne moyenne de ces productions de série à petit budget. Le truc final imaginé par l'auteur est plutôt enfantin. La mise en scène est honnête de même que l'interprétation.

Appréciation morale: Des scènes de torture confinant au sadisme font réserver le film aux adultes.

• • •

SPLENDOR IN THE GRASS: B — A déconseiller

Américain. W. B. 1961. 124 minutes. Technicolor. Drame réalisé par Elia Kazan avec Nathalie Woid, Warren Beatty et Pat Hingle.

Deux jeunes étudiants de high school, Wilma Dean Loomis et Bud Etamper, s'aiment passionnément. Bud veut à tout prix épouser Wilma Dean, mais son père, un parvenu des années 20, s'y oppose parce qu'il désire qu'il passe par l'Université Yale et devienne célèbre. C'est le père qui gagne, mais la jeune fille fait une dépression qui la conduit dans un hôpital psychiatrique alors que le garçon perd son temps à l'université. N'ayant plus de nouvelles de son amie, Bud épouse une jeune Italienne. Son père, aux prises avec de grandes difficultés financières, se suicide. Wilma Dean épousera le médecin qui l'a guérie.

Ce film, en dépit d'une mise en scène brillante, est assez inégal sur le plan du développement dramatique et du rythme, ce qui entraîne des longueurs et une certaine confusion. Les images sont belles, la couleur est agréable et les deux jeunes vedettes sont bien dirigées.

Appréciation morale: Une surcharge gratuite d'éléments érotiques et l'idée implicite que la chasteté est cause de déséquilibre psychique motivent une cote sévère.

• • •

FANNY: A II — Adultes

Américain. W. B. 133 minutes. Technicolor. Comédie dramatique réalisée par Joshua Logan avec Leslie Caron, Maurice Chevalier et Charles Boyer.

A Marseille, Fanny est amoureuse de Marius, le fils de César, patron de Bar de la Marine. Mais Marius, attiré par la mer, s'embarque pour une croisière de cinq ans, laissant Fanny enceinte. Panisse, un riche marchand, accepte d'endosser la paternité de l'enfant et épouse Fanny. Marius revient, mais son père lui fait comprendre qu'il ne peut briser ce mariage et qu'il doit partir de nouveau. Dix ans plus tard, il pourra épouser Fanny, après la mort de Panisse.

La célèbre trilogie de Pagnol se trouve ici condensée et présentée à l'américaine. Si l'on peut regretter la perte de "l'assent", il faut reconnaître le progrès dans la présentation cinématographique du sujet. La cocasserie et l'émotion se partagent l'attention du spectateur dans un décor d'une couleur locale indéniable. Le jeu de Leslie Caron est vraiment prenant de même que la composition de Chevalier.

Appréciation morale: La fidélité conjugale et la générosité sont à l'honneur dans ce film que son sujet fait réserver aux adultes

DIMANCHE DE LA PASSION



L'ENVOYÉ DU PÈRE

Assis au milieu des Juifs, Jésus essaie de leur expliquer qu'il est réellement l'envoyé du Père et qu'il n'est pas un menteur. Mais les Juifs ne voulurent rien entendre. En effet, le Fils est éternel comme le Père, mais il s'est fait chair pour qu'en lui la nature humaine honore Dieu d'un amour absolu. Ceux qui, après lui, feront la volonté du Père, connaîtront, au delà de la mort, la vie qui ne finit pas.

Société Catholique de la Bible

Quelle faute!

Toto revient de l'école en pleurant:

— Maman, j'ai été puni parce que j'ai dit que je ne savais pas qui avait cassé le vase de Soissons.

— Tu n'avais qu'à ne pas y toucher. Tu casses toujours tout!

• • •

Simple maladie . . .

Une jeune Américaine entre dans une librairie et s'adresse au vendeur:

— Je voudrais acheter ce livre que vous avez en devanture: "Les Derniers Jours de Pompéi". Mais j'espère que ce n'est pas une histoire trop triste n'est-ce pas? Pourriez-vous me dire de quoi est mort ce pauvre homme?

— Rien de grave, répond le vendeur sans se démonter, il est mort d'une éruption.

Feuilleton de la Liberté et le Patriote — ROMAN

Plus d'Epines que de Roses



par Job de Roincé

NUMERO 10

"Un mois s'écoula et c'est seulement ensuite que commencèrent les aventures dont cette malheureuse Adélaide devait être la victime. Tout d'abord, ce fut un commencement d'incendie qui se déclara, un soir, au rez-de-chaussée de cette maison . . ."

Cette fois, Louise ne put s'empêcher de s'exclamer.

— Un incendie . . .

— Oui, ici même, dans cette pièce où nous nous trouvons en ce moment . . . Mais qu'avez-vous? Votre visage semble tout bouleversé . . .

— Rien, ce n'est rien . . . Je ne suis pas encore habituée au climat de ce pays et c'est ce qui explique certains malaises passagers . . . Voilà, je me sens mieux maintenant et vous pouvez continuer.

— Je vous disais donc qu'un commencement d'incendie s'était déclaré dans cette pièce, mais la rapide intervention d'un domestique permit de le maitriser rapidement et tout se limita à quelques dégâts matériels sans grande importance. Cependant, une enquête fut ouverte sur l'ordre du roi et il fut établi qu'il s'agissait d'un acte criminel . . . Seulement on ne put découvrir le coupable, qui demeura inconnu.

En prononçant ces derniers mots, Adolphe Souplin s'était levé:

— Je suis navré, mademoiselle, de me trouver dans l'obligation de remettre à notre prochain entretien la suite de mon histoire, mais, comme je vous l'ai dit, je dois me rendre à cette séance académique où ma présence est, hélas, indispensable . . . Voilà encore une des obligations de notre métier. Il nous faut bien souvent nous arracher à nos travaux ou même à notre repos pour aller écouter les communications que tiennent à nous faire certains de nos collègues.

En arrivant chez Adolphe Souplin, la jeune fille avait donné l'ordre au chauffeur de regagner la villa, et ce fut donc à pied qu'elle dut traverser une partie de la cité pour rentrer chez elle.

Elle marchait rapidement, comme si elle voulait s'étourdir pour oublier ce qu'elle venait d'apprendre. Soudain, elle eut l'impression de se sentir isolée dans ce pays où, au lieu de découvrir un bonheur sans nuages, elle se trouvait désormais prisonnière d'une angoisse qu'elle ne parvenait pas à éloigner. Pourtant, elle chercha à se ressaisir.

— Je suis ridicule, se dit-elle, et je ne vois pas pourquoi je m'inquiète ainsi . . . Et cela parce que j'ai retrouver ici un portrait d'Adélaide de Montricault . . . C'est là, bien certainement, le fait du hasard, d'un simple hasard . . .

Mais il y avait aussi ce voyage d'Adélaide qui ressemblait tellement au sien. Toutes les deux étaient venues en Sérimanie pour y suivre un être aimé . . .

Il y avait encore ce commencement d'incendie, qui semblait s'être reproduit dans les mêmes conditions.

Coïncidences que tout cela?

Peut-être . . .

Quoi qu'il en soit, ces coïncidences étaient fort troublantes . . .

CHAPITRE VI

Les deux jours qui suivirent furent pour Louise de Marcanlobert attristés par une absence du prince Ali. Celui-ci, en effet, avait dû se rendre à Tel-Aviv où il devait traiter plusieurs questions économiques qui intéressaient la Sérimanie et l'Etat d'Israël. Il avait eu tout d'abord l'intention d'inviter la jeune fille à l'accompagner, mais il avait dû y renoncer. Pour l'instant, Louise n'était encore qu'une étrangère et, de ce fait, elle aurait été tenue à l'écart des réceptions organisées en l'honneur du prince par ses hôtes. C'eut été la mettre dans une situation délicate dont elle n'aurait pu que souffrir.

Elle était donc demeurée à Massara.

Elle était d'ailleurs accoutumée à la solitude. N'avait-elle pas passé de longs mois, à Saint-Servant, dans ce logis de la "Belle Hollandaise" qui, après la mort de ses parents, était devenu pour elle un lieu de retraite. Et, ici comme là-bas, elle avait près d'elle Françoise qui, tout en la servant avec fidélité, s'efforçait de la distraire et y parvenait même souvent tellement ses reparties étaient aussi amusantes qu'inattendues.

Un peu dépaysée sur cette terre lointaine où tout était nouveau pour elle, la jeune domestique n'avait pas perdu pour autant sa bonne humeur. Tout l'étonnait et la faisait rire.

Une seule chose l'inquiétait.

C'était de constater que sa maitresse n'était plus la même depuis quelques jours. Subitement, elle était devenue songeuse, triste parfois, et il lui arrivait de demeurer plongée dans de longues rêveries.

Pourtant, à sa connaissance du moins, il ne s'était rien produit d'anormal.

Le prince Ali continuait à se montrer aussi empressé auprès de celle qu'il aimait et il ne manquait jamais une occasion de lui être agréable.

Mademoiselle de Marcanlobert, de son côté, manifestait autant d'affection à son égard et elle était toujours aussi sensible à ses marques d'attention.

Il ne semblait donc pas qu'un nuage, si léger fut-il, soit venu assombrir leur bonheur.

Il y avait donc autre chose.

Intriguée, Françoise avait tenté de questionner la jeune fille, mais celle-ci avait aussitôt protesté.

— Mais non, il n'y a rien qui puisse t'inquiéter et je ne vois pas ce que tu peux imaginer . . .

Cela avait été dit sur un ton qui n'admettait aucune réplique et même avec une certaine vivacité qui avait surpris la domestique. Mais elle n'avait pas insisté.

Louise, d'ailleurs, s'était alors efforcée de se montrer plus gaie, comme si elle avait cherché à donner de la vraisemblance à la réponse qu'elle venait de faire.

C'est qu'elle entendait garder pour elle seule toutes ces pensées qui l'obsédaient. Et puis, aussi, elle osait se l'avouer, elle se sentait un peu ridicule d'accorder tant d'importance à une chose qui, peut-être, n'en valait pas la peine.

C'est pour cette raison que jusqu'ici elle n'avait osé se confier à personne.

* * *

Quand le prince Ali avait quitté Massara pour se rendre à Tel-Aviv, il était venu saluer Louise avant son départ.

— Peut-être, avait-il proposé, pourrez-vous venir à ma rencontre. Mon déplacement est réglé de telle façon que je puis, dès maintenant, vous indiquer l'heure de mon retour.

— Ce sera avec plaisir . . . Je ne suis vraiment heureuse que lorsque je suis près de vous.

Elle avait prononcé ces mots avec un tel élan qu'il avait été à la fois réjoui et peiné.

Réjoui de la voir manifester les sentiments qu'elle éprouvait à son égard.

Peiné de devoir la quitter et la laisser seule.

Deux jours après, fidèle à sa promesse, Louise de Marcanlobert avait demandé au chauffeur de la conduire à la frontière de l'Etat d'Israël où, comme il était convenu, elle devait retrouver le prince.

Sitôt les faubourgs de Massara traversés, la plaine s'étendait avait ses riches cultures et ses plantations d'oliviers. La jeune fille connaissait ce décor, mais elle l'admirait toujours comme si elle le découvrait pour la première fois.

Sur la piste droite, tracée comme le sont les voies modernes qui ignorent la fantaisie, l'auto roulait sans être gênée par une intense circulation. C'est à peine si, de temps en temps, elle croisait des camions qui, lourdement chargés des fruits de la dernière récolte, se dirigeaient vers la ville où est centralisé tout le négoce de la région. Car Massara n'est pas seulement la capitale administrative de la Sérimanie, elle est aussi le grand centre commercial de tout ce pays qui, pour vivre, doit exporter ses produits agricoles vers d'autres nations moins favorisées.

Tout en se laissant entrainer, Louise aussi sensible au décor qu'elle avait sous les yeux qu'aux souvenirs qu'ils évoquaient, ne pouvait s'empêcher de revivre, par la pensée, plusieurs siècles d'histoire.

Ces plaines aujourd'hui florissantes, avaient vu, autrefois, déferler les armées romaines, grecques, perses, turques . . . Puis, étaient venus les Croisés et, enfin, ces soldats du général Bonaparte, qui avaient connu sur cette terre du Proche-Orient la griserie des victoires et aussi, hélas, l'amertume de la défaite.

Véritable carrefour, le Proche-Orient avait aussi associé son nom aux principaux événements qui avaient, dans un passé déjà lointain, bouleversé le monde. Il avait vu également naitre une ère nouvelle et assisté au départ de ceux qui s'en étaient allés prêcher l'Evangile à l'univers.

Un peu avant d'arriver à la frontière, la route, abandonnant la plaine, traversait une contrée montagneuse coupée de profondes vallées au fond desquelles coulaient de petites rivières qui semblaient se hâter vers la mer voisine dans laquelle leurs eaux allaient se perdre . . .

Prudent, le chauffeur avait ralenti. Pour avoir bien souvent circulé dans cette région, il n'ignorait pas que le moindre excès de vitesse pouvait être fatal et qu'une manoeuvre mal exécutée risquait d'envoyer la voiture s'écraser avec ses passagers sur les rochers qui, à droite comme à gauche, jaillissaient du sol rocailleux.

Chaque virage dissimulait un passage dangereux et, parvenu au sommet de chaque côté, on voyait s'amorcer une nouvelle descente plus rapide que la précédente.

Crispé au volant, l'homme, qui pourtant était sûr de lui et maitre de ses réflexes, n'en demeurait pas moins tendu, les yeux fixés sur le terrain comme s'il craignait de découvrir un obstacle ou, tout simplement, un "nid de poule" capable de lui faire perdre, ne fut-ce qu'une seconde, sa direction.

Sans être inquiète, Louise ne quittait pas du regard le chauffeur, dont elle admirait la maitrise. Elle le devinait attentif et, sans doute, désireux de mériter les compliments qu'elle ne manquerait pas de lui faire quand ils rentreraient à Massara.

Soudain, cependant, elle le vit tressaillir. Très légèrement, certes, mais comme elle connaissait son calme habituel, elle en fut surprise.

L'auto, à ce moment, dévalait vers le fond d'un ravin au bas duquel on devinait un pont de pierres qui enjambait un cours d'eau, et ce pont était si étroit qu'un véhicule seul pouvait y passer.

Subitement inquiète, la jeune fille s'était tassée sur son siège. Elle devinait que le conducteur n'était plus maitre de la voiture et, qu'incapable de ralentir sa course folle, il s'efforçait seulement de la maintenir au milieu de la chaussée . . .

Le pont n'était plus qu'à quelques dizaines de mètres, et les deux parapets qui le bordaient donnaient l'impression de se dresser comme une barrière sur laquelle l'auto allait se jeter dans un fracas de ferraille tordue et de carcasse déchiquetée.

Il n'en fut rien . . .

Penché sur son volant, avec lequel il semblait faire corps, l'homme lança la voiture dans l'étroit passage avec une telle adresse qu'elle passa sans même frôler les murtins du pont.

Aussitôt après, la route grimpait au flanc d'un coteau dont le sommet barrait l'horizon.

Sur sa lancée, le véhicule parcourut encore une courte distance. Puis, à bout de course, freiné par la pente, il s'immobilisa sur le bord de la chaussée avec un gémissement de bête blessée.

D'un bond, le chauffeur avait sauté à terre. Son visage, tout rougi par l'effort qu'il venait de fournir, était couvert de sueur et l'inquiétude qui se lisait dans ses yeux traduisait son émoi.

Il commença par prier Mademoiselle de Marcanlobert de vouloir bien l'excuser . . .

Puis, bavard comme le sont les Orientaux quand ils se décident à parler, il se lança dans de longues explications.

Tout à l'heure, quand il avait abordé cette grande descente, il avait voulu freiner afin de rouler aussi lentement que possible à cet endroit qu'il savait dangereux.

Mais les freins n'avaient pas obéi.

(à suivre)

— No 325 —

HORIZONTALEMENT

1—Titre de fille.
2—Livre élémentaire de lecture.
3—Librement. — Tempêtes. — Art. esp.
4—Espace de temps. — Petite loge.
5—Individu. — Liquide.
6—En tarte. — Egalité. — Ant. d'adret.
7—Sorte de puits. — Lequel. — Jumelles.
8—Chiffre. — Peintre français.
9—Remorquer un bateau. — Sacrifice hindou.
10—Lavages. — Sorte de grosse pièce de bois.
11—Roi animal. — Me trompai.
12—Cithare à neuf cordes.

VERTICALEMENT

1—Qui peut être magnétisé.
2—Action d'abouter. — Arabe de source.
3—Petit cube. — Débordement de la mer.
4—Branchage privé. — Ebranlé.
5—Grande étendue d'eau. — Usages.
6—Se dit des femmes d'un harem. — Particule du dialecte provençal.
7—Personnage de l'Othello. — Au-delà de.
8—Centre. — Terminaison. — Trois fois.
9—Petite erse. — Chamois des Pyrénées.
10—Article. — Qui est en forme de tube.
11—Conj. — Arr. d'Abbeville.
12—Pronom. — Inoccupé, désoeuvré.

SOLUTION DU PROBLEME No 324

■ **Horizontalement:** 1. Plagioclases; 2. Lépisme — Oulu; 3. Adiré — Narrée; 4. No — Er — Acteur; 5. Enclenche; 6. El — Ale — Mit; 7. Astérie — Rose; 8. Réa — As — Car; 9. Inconstances; 10. Usé — Gainier; 11. Me — Seine — Lie; 12. Sertes — Riens.

■ **Verticalement:** 1. Planétariums; 2. Lédon — Senaee; 3. Api — Cétacé; 4. Girelle — St; 5. Isère — Rangée; 6. Om — Naissais; 7. Cénacle — Tin; 8. Ache — Caner; 9. Aorte — Rani; 10. Sure — Morcelé; 11. Eleusis — Erin; 12. Suer — Têle — Ea.



Quelques façons de présenter le sucre d'érable: pain généreusement garni de crème épaisse douce ou surette et saupoudrée de sucre haché; croquettes cassées à même un pain de sucre; blanc-manger entouré de sucre haché; crêpes farcies de sucre haché et roulées; crème glacée agrémentée de sucre haché. Toutes choses méritant un premier prix à un concours de gastronomie! Vive le sucre du pays!



Le riz à la pompadour est un dessert de la saison qui peut être servi tout au cours de l'année. Faire cuire ½ tasse de riz dans de l'eau bouillante salée. Egoutter, rincer à l'eau froide et égoutter. Refroidir. Fouetter ¾ tasse de crème, 1 tasse de sirop d'érable environ 3 minutes ou jusqu'à 224 F. Refroidir complètement. Verser 1 c. à table du sirop dans des coupes et ajouter le riz délicatement. Saupoudrer de noix hachées. 6 portions.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette





La ceinture est un accessoire qui ne passe jamais réellement de mode. On la porte large ou étroite, selon la longueur de sa taille, plutôt que pour se plier à la mode du jour. Certaines élégantes préfèrent une ceinture métallique ou en brillants, pour souligner la taille. D'autres aiment le cuir, naturel ou teint, parfois brodé de perles dorées ou cuivrées. Le suède blanc, clouté d'or, est fort populaire aussi et produit des effets charmants. La ceinture unie fait partie de la collection de toute femme. La ceinture garnit non seulement les robes, mais les jupes, les pantalons et les manteaux.

✦ ✲ ✦

Une dizaine de compères ont formé une association de conteurs d'histoires professionnels. Ils ont bientôt amassé tout un recueil et ils en ont tellement qu'ils les ont toutes numérotées. Inutile de dire qu'ils les savent par coeur, ainsi que les numéros qui y correspondent. Dans une réunion, le président commence:

"Histoire 292."

Et c'est alors un immense éclat de rire. Tous se rappellent que l'histoire numéro 292 est extrêmement drôle.

Un autre: "148."

Encore un magistral éclat de rire.

Un troisième prend son tour: "479".

Tous rient aux éclats, y compris un monsieur qui dit à son voisin: "Celle-là, elle est bonne; c'est la première fois que je l'entends . . ."

✦ ✲ ✦

Si vous graissez les casseroles neuves et les placez dans un four chaud avant de les employer, elles ne rouilleront jamais.

✦ ✲ ✦

Pour empêcher l'émail blanc de jaunir, ajoutez une cuillerée à thé d'émail noir à chaque pinte d'émail blanc que vous utiliserez.

✦ ✲ ✦

Pour purifier l'air dans une chambre, versez une petite quantité d'acide carbolique dans un contenant très chaud.

✦ ✲ ✦

On parle du verbe.

L'institutrice interroge un jeune déluré à l'air éveillé:

— Voyons, mon petit, si je dis "Je suis belle", à quel temps est-ce?

— Certainement "au passé", Mademoiselle.

✦ ✲ ✦

Une façon originale de décorer le gâteau de fête de votre enfant est d'y tracer un cadran d'horloge où l'aiguille est pointée vers le chiffre correspondant à son âge.

✦ ✲ ✦

Vous désirez ne réchauffer que quelques petits pains à la fois? Voici un moyen économique et rapide de le faire. Placez les petits pains dans la partie supérieure du bain-marie, et remplissez d'eau chaude la partie inférieure. Laissez bouillir l'eau le temps voulu pour que les petits pains se réchauffent complètement.

✦ ✲ ✦

Un concours original vient de se tenir en Angleterre. Il s'agissait de trouver la plus belle grosse femme du pays. Les promoteurs affirment que les femmes grasses ont un charme particulier, ce qui apportera des consolations aux poids lourds. La gagnante du concours a cinquante pouces de hanches.

✦ ✲ ✦

Lu sur une épitaphe en Angleterre: "Mary, mes larmes ne te ressusciteront pas, c'est pour cela que je te pleure".

42 clercs étudient la sténographie latine en vue du Concile

ROME — Depuis le 26 mars, 42 jeunes ecclésiastiques (prêtres et étudiants en théologie) suivent des cours spéciaux de sténographie pour être affectés au Concile oecuménique.

Les futurs sténographes apprendront la sténographie du latin, et par leurs origines diverses — ils proviennent de quatorze pays différents — ils seront à même de saisir toutes les nuances des orateurs s'exprimant soit dans leur langue propre, soit en latin, mais avec l'accent de leur pays.

Dans une brève allocution, Mgr Felici a fait ressortir que deux sténographes seulement suivirent, au siècle dernier, les travaux du premier Concile du Vatican. Il a ajouté que, malgré les progrès réalisés dans le domaine technique en ce qui concerne les appareils enregistreurs, rien ne saurait remplacer le travail de bons sténographes.

Baguettes de poisson au riz à l'espagnole

1 oignon, finement haché
1 piment vert, finement haché
¼ de tasse de céleri, coupé en dés
4 c. à table de beurre ou de margarine
2 tasses de tomates en conserve
2 c. à thé de sel
⅛ de c. à thé de poivre
2 ou 3 tasses de riz cuit
1 paquet de baguettes de poisson

Faire cuire l'oignon, le piment et le céleri dans le beurre jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Ajouter les tomates, les assaisonnements et faire cuire lentement pendant 15 minutes environ. Ajouter le riz, en tournant. Bien réchauffer le mélange. Entre temps, disposer 1 paquet de baguettes de poisson congelées sur une tôle et suivre le mode de préparation donné sur le paquet. Réchauffer un plat de service et y dresser le riz et le poisson. Pour 3 personnes.

Coiffez à votre tour le bonnet de nuit

MONTREAL — La mode, tout comme les saisons, a son cycle, peut-être moins précis, mais tout aussi régulier.

Selon les experts dans ce domaine, avec les années qui passent, les plus vieux, aujourd'hui, revoient à peu près tous les anciens styles revenir à la mode à tour de rôle.

Et cela est même vrai pour le bonnet de nuit que l'on aurait cru chose du passé depuis bien longtemps, mais que l'on présente, maintenant, comme une nouveauté.

Dans le passé, ce sont les hommes qui en faisaient un usage le plus courant, probablement ceux affichant une belle calvitie peu confortable contre les courants d'air. Mais aujourd'hui, le bonnet est offert à la gent féminine.

Ces bonnets sont présentés dans une variété de styles comportant les plus jolis tissus, depuis la fraiche dentelle de nylon jusqu'au coton imprimé. Ils conviennent à tous les genres de coiffure.

Il s'agrémente de couronnes soulevées, de ruchés et plissés et d'attaches qui se nouent sous le menton.

Nombreuses sont les femmes qui ne se contentent pas de le porter au lit, mais aussi lorsqu'elles s'affairent dans la maison et même à l'extérieur.

VOUS DIREZ À VOS FILLES

C'est à vous, mères d'adolescentes, que je m'adresse aujourd'hui. Vous qui aimez vos filles et qui désirez leur bonheur futur vous êtes aux prises avec un grave problème. Comment garder vos filles intactes? L'extrême sévérité, à la manière d'autrefois, n'est plus possible de nos jours et elle conduit souvent à la révolte. L'indulgence excessive, le laisser-faire, autorise, d'autre part, la formation d'habitudes de liberté qui confinent souvent à la licence. Quel est le juste milieu?

L'observation nous apprend qu'une fille de quinze ans n'a pas le jugement formé, qu'elle est incapable de prendre une décision — on le voit à son hésitation à choisir une robe ou une coiffure — qu'elle est ignorante des réalités; l'adolescente a besoin d'une direction éclairée et ferme. Mais, à notre époque, elle doit apprendre la liberté. Il faut donc commencer à lui en doser l'usage en l'armant contre les dangers.

Ces dangers il faut les définir clairement. De vagues menaces ne servent à rien, c'est comme dire à un petit enfant: "Si tu ronges tes ongles, tes doigts vont tomber!" Il faut préciser. Ignorance ne veut pas dire innocence. La pureté éclairée vaut mieux qu'une ignorance trouble, faite de secrets aux attraits mystérieux et inavoués.

Toute mère est obligée, en conscience, d'instruire ses filles des réalités de l'amour, du mariage et de la naissance des enfants. Mais la connaissance seule ne constitue pas une armure à la pureté. Un sec exposé biologique peut même donner le résultat contraire, c'est pourquoi on ne recommande pas aux adolescentes la lecture des livres de sexualité. La plupart de ces livres renseignent mais bien peu s'élèvent au-dessus du point de vue charnel et savent montrer la grandeur et la beauté de l'amour conjugal.

Ce que toute mère, même la moins instruite, peut dire à sa fille c'est que tous les humains, les femmes comme les hommes, les jeunes filles très pures comme les autres, peuvent éprouver des émotions bouleversantes qui les conduiront bien plus loin qu'ils n'auraient pu l'imaginer. La mère doit dire que ses émotions ne sont pas honteuses, mais normales, mais qu'elles sont très difficiles à maitriser et qu'il faut apprendre très tôt à se défendre contre elles en évitant la familiarité, les caresses, la solitude à deux.

La mère doit apprendre à sa fille à distinguer entre l'amour et la passion. Les deux se conjugent dans le mariage mais l'adolescente ne doit pas donner le nom d'amour à la chaleur qui lui afflue au coeur en présence d'un beau garçon.

La mère doit aussi dire à sa fille que les expériences amoureuses, pratiquées avant le mariage, même si elles n'atteignent pas aux limites extrêmes, risquent de gâter sa vie conjugale. La fille qui a donné un peu d'elle-même à plusieurs garçons, aura épuisé en partie sa capacité de connaitre les joies saines du mariage. Une grande partie des ménages malheureux sont ceux où l'un ou l'autre conjoint — ou les deux — ont mangé leur blé en herbe.

MAMIE.

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me dire si on peut se procurer des formules testamentaires en français et où? Aussi, un testament rédigé en français aurait-il une valeur légale? Je lis régulièrement votre courrier et l'apprécie beaucoup. Merci! — CITOYEN CANADIEN FRANÇAIS.

R. — Je ne saurais vous dire si vous pouvez obtenir des formules françaises, mais, en écrivant à la Librairie Fides, 133, avenue Provencher, St-Boniface, Man., on se fera un plaisir de vous renseigner. Pourvu que votre testament soit rédigé selon toutes les règles de la loi, il sera légal écrit en français. Comme je l'ai souvent dit dans ce courrier, il est toujours préférable de consulter un avocat pour faire faire son testament, même s'il est tout simple, car la moindre erreur qui s'y glisserait en le faisant soi-même ou en le faisant rédiger par un amateur, si habile soit-il, risquerait de causer de graves inconvénients, sinon des injustices à vos héritiers.

* * *

Q. — Mes parents font partie d'un club de bridge composé de quatre couples d'amis. Au début de la saison, les dames s'étaient entendues pour ne servir qu'un goûter assez simple. Or ma mère fut la première hôtesse et se conforma aux règles établies. Elle servit un café accompagné de sandwichs, de marinades variées et d'un gâteau à la fourchette. Voici maintenant que les autres dames servent tour à tour des mets de la plus grande fantaisie, au point qu'à la dernière réunion, ce fut un véritable banquet. C'est à qui ferait mieux que l'autre. Bientôt, ma mère devra recevoir pour la deuxième fois, et franchement, sans vouloir éblouir les autres, elle se croit dans l'obligation de préparer quelque chose de tout à fait spécial. Je trouve que cela n'est pas juste: d'abord nous n'avons pas les moyens de faire de telles dépenses, ensuite, et surtout, il me semble que quand on fait des règlements, c'est pour s'y soumettre. Toutes ces personnes sont excessivement particulières à observer les règles du jeu auquel elles participent. Votre opinion s'il vous plaît? FAIR PLAY.

R. — Je n'ai pas abrégé votre lettre car je suis certaine que son contenu intéressera un grand nombre de lectrices prises "dans le même plat". Ces dames, généralement sans malice, je vous l'assure, cherchent à se surpasser les unes les autres. Serait-ce le fait de se prouver à elles-mêmes d'abord et à leurs amis ensuite, qu'elles sont d'excellentes maîtresses de maison? Peut-être. Chez quelques-unes, c'est certainement l'orgueil qui les pousse à chercher à éclipser leurs compagnes. Il faudrait que l'une d'entr'elles, votre mère par exemple, les rappellent à l'ordre établi en servant un goûter très simple, mais succulent. Elle peut le faire très gentiment, surtout dans le temps du Carême, si tous sont catholiques; et s'ils ne le sont pas, en mentionnant "la ligne" printanière. Si ces dames se proposaient d'agir comme elle le font, elles n'auraient pas du établir un menu simple pour ne plus s'en occuper. Que votre mère ne se donne pas trop de peine. Qu'elle s'occupe plutôt d'être une hôtesse charmante. Il est tellement regrettable que des amis qui en général se voient rarement, à part ces réunions, n'emploient pas leurs loisirs à vraiment refaire connaissance et à causer de choses intéressantes. J'aime les cartes, mais je trouve que l'ambition pousse les joueurs à prolonger pendant toute la soirée leur jeu et il s'en suit que, si on veut causer en prenant le goûter, la veillée risque de se prolonger très tard dans la nuit.

* * *

Q. — Chaque semaine, en lisant votre courrier, j'ai l'occasion d'admirer votre beau travail qui pourrait, en bien des cas être qualifié d'oeuvre apostolique. Je vous en félicite. Aussi, aujourd'hui, j'ai recours à vous pour m'aider dans un travail missionnaire. Voici: dans notre école, nous avons fait une collection de vieux timbres, que nous voulons vendre au profit d'un dispensaire de mission. Pourriez-vous nous indiquer un endroit où nous pourrions les vendre? Merci de votre coopération. — COEUR MISSIONNAIRE.

R. — Croyez que vos remarques au sujet du courrier sont vivement appréciées. Pour la vente des timbres que vous mentionnez, je crois qu'il serait préférable que vous vous adressiez à une communauté religieuse qui a des sujets en pays de mission et qui s'occupe activement de la collection et de la vente des timbres. Elle saura exactement où et à qui les vendre au meilleur compte. A la rigueur, elle pourrait vous fournir les renseignements que vous me demandez. Je sais que les Pères Oblats et les Pères Blancs, de même que les Révérendes Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée reçoivent avec la plus grande gratitude toutes les offrandes de timbres. Laissez-moi vous féliciter à mon tour de votre belle initiative.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Secouez votre sempiternelle apathie et ce sera le salut

par le Dr Adrien Plouffe

Si l'homme courait après la santé comme il court après la maladie, les médecins n'auraient pas à exploiter la mine d'or de la négligence humaine.

* * *

Une pomme pourrie qui se trouve parmi trente-deux pommes saines dans un panier, à tôt fait de contaminer ses voisines. Vous avez trente-deux dents et parmi elles il y a une dent cariée. Qu'attendez-vous pour voler chez le dentiste?

* * *

Quand on songe à tous les abus dont nous accablons notre estomac, il est encore surprenant qu'il nous serve si longtemps!

* * *

Puisque la diphtérie a disparu, l'immunisation est inutile! Quelle erreur! car si votre enfant n'est pas immunisé contre la diphtérie, la terrible maladie reste toujours comme une menace suspendue sur sa tête!

* * *

Le jour où tous nos actes seront assaisonnés de gros bon sens, nous nous porterons mieux — notre bonheur aussi!

* * *

Vous prenez trois gros repas par jour et vous allez à la selle tous les quatre ou cinq jours! Le point d'exclamation est-il superflu?

* * *

Votre garçonnet ne voit rien en classe et il n'a absolument aucun goût pour l'étude. Pouvez-vous ignorer l'existence des oculistes qui prescrivent des lunettes?

* * *

On malmène sa santé et quand on l'a perdue par sa faute, on a le toupet d'accuser la malchance. Pauvre malchance, elle a le dos large!

* * *

Mangez et buvez à l'enseigne de sobriété et vous vivrez à l'abri des maladies de l'estomac et vous ne deviendrez jamais un alcoolique.

La possession de l'intelligence de la santé est une assurance contre la maladie.

* * *

Mettez la négligence et l'apathie à la porte et vous préviendrez ainsi une foultitude de maux indésirables.

* * *

La prudence barre la route aux accidents dans la plupart des cas. Que les abonnés à l'imprudence se le tiennent pour dit!

Pardonne!

— Mon chauffeur est épouvantable, se plaignait un important homme d'affaires à son adjoint. Il conduit comme un fou. Je vais le congédier. Ça fait deux fois qu'il a failli me tuer.

— Allons! répond l'adjoint d'un ton amène, laissez-lui encore une chance.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 46—No 1

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. F. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

PAQUES vous fournit occasion de réaliser de bons revenus en vendant ligne attrayante de cadeaux pratiques, cosmétiques, produits pour le foyer, brosses, etc. . . Généreuse commission, période d'essai. **FAMILEX, Dépt. A-5, 1600, Delorimier, Montréal.**

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT. **Signaler: CHapel 7-6082.** 46-684-T.F

SI VOUS AVEZ DES SCIES de quelque genre que ce soit, à faire aiguiser, **adressez-vous à 267, rue Notre-Dame ou signalez CHapel 7-5972.** 49-751-T.F.

MESDAMES — Avant d'envoyer vos manteaux de fourrure à l'entrepôt, pensez à les faire réparer ou transformer à prix avantageux. **S'adresser à M. Baras, 513, rue Des Meurons. Téléphone: CHapel 7-2460.** 50-763-3C.

REPRESENTANT DE LANGUE FRANCAISE DEMANDE

Avons besoin d'un représentant pour la région du Grand-Winnipeg. Doit être marié, possédé automobile et pouvoir s'engager sous cautionnement. Excellent système de paiement de commission. Tous bénéfices, plans de pension, d'assurance-vie, etc. **Pour tous renseignements, s'adresser à Garden of the Holy Sepulchre Ltd., 356, rue Main, Winnipeg, Man., ou appeler WHitehall 3-7423.** 49-738-6C.

L'EXPOSITION MONDIALE DE L'AGE DE L'ESPACE D'AMERIQUE 1962, SEATTLE. Obtenez tous les renseignements sur voyage, logements, restaurants, prix d'entrée, voyages supplémentaires, camps et parc pour remorques, tarifs. Projetez dès maintenant pour familles, groupes, simples. Abondantes suggestions d'économies. Envoyez $1.00. **Budget Services, C.P. 1268, Seattle, Washington, E.-U.** 1-799-3C.

ON DEMANDE MEUBLES, VAISSELLE, ROUET, LAMPES DE FANTAISIE, ETC. **S'adresser à Boite 761, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou appeler ALpine 3-9202.** 50-761-1C.

CHAMBRE ET PENSION A NORWOOD pour jeunes gens qui travaillent. Libre: 1er avril. **307, rue Horace. Téléphone: WHitehall 2-8832.** 49-737-1C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis privé: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Prélarts et rideaux fournis. Libre immédiatement. Adultes de préférence. $55. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 1-808-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Hamel. Logis: 4½ pièces. En plus, grande véranda vitrée. Entrée privée. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-2585.** 49-746-2C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
"Flowerland"

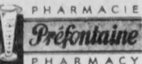
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,

adressez-vous à

Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, gérant

PHARMACIE


PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

A LOUER — Norwood. 138, rue Kitson. Chambre meublée pour un ou deux hommes. **Signaler: CHapel 7-1743.** 49-716-T.F

A LOUER — St-Boniface. 136, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Salle de bain privé. Stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1789.** 49-753-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Chauffé. Poêle et réfrigérateur. **S'adresser à 109, rue Marion, ou signaler: GLobe 3-7454.** 50-767-2C.

A LOUER — Winnipeg, près pont Provencher, avenue Pioneer. Joli logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. $80. **Signaler: GLobe 3-4660.** 50-789-1C.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Logis: 3 pièces. Poêle fourni. Possession: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-2616.** 50-774-1C.

A LOUER — St-Boniface. Rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Possession: 1er avril. $82.00. **Signaler: CHapel 7-8178 le jour; WHitehall 3-2134 le soir.** 50-777-1C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Broche pour poêle. Place de stationnement. Près de tout. Couple âgé de préférence. **Signaler: WHitehall 3-3729 après 5 h.** 1-783-1C.

A LOUER — St-Boniface. 254, rue Cathédrale, près basilique. Beau logis: 3 pièces. Salle de bain, 3 morceaux. $55 par mois. **Signaler: CEdar 3-5771.** 1-785-1C.

A LOUER — St-Boniface. Logis de 3 et 4 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. S'adresser à Banque Canadienne Nationale ou signaler: **CHapel 7-1986.** 1-786-2C.

A LOUER — St-Boniface. Joli logis: 3 grandes pièces. Dans immeuble-appartement moderne. Place de stationnement avec prise de courant gratis. Usage de lessiveuse et sécheuse. $85. **S'adresser à Devriendt Apartments, 335, avenue Provencher (appt. 2). Téléphone: CEdar 3-1237.** 1-788-T.F.

A LOUER — Winnipeg, 664, avenue McDermot. Logis: 4 ou 5 pièces. Non meublé. 1er étage. Libre: 1er mai. **Signaler: SPruce 2-7139.** 1-791-1C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Des Meurons. Chambre meublée avec évier. 1er étage. **Signaler: CEdar 3-1686 après 4 h.** 1-792-2C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Broché pour poêle. **Signaler: CEdar 3-4167 après 5 h. 30.** 1-793-1C.

A LOUER — St-Boniface. Dans duplex. Logis: 4 pièces. Non meublé. Garage. $100. **Signaler: CHapel 7-2589.** 1-795-1C.

A LOUER — St-Boniface: 3 pièces. Complètement privé. Possession: 1er mai. **Signaler: CEdar 3-3154, après 5 h** 1-801-3C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. 3 chambres à coucher. Libre: 1er mai. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-9655.** 1-806-T.F.

A VENDRE — Réservoir à eau chaude: 22 gallons avec contrôles complets. **Signaler: CHapel 7-2460.** 50-760-1C.

A VENDRE — Serre (greenhouse) mesurant 6' x 8'. Sept pieds de hauteur avec porte et ventilation. **S'adresser à 580, avenue Elgin, Winnipeg 2. Téléphone: SPruce 4-8549.** 49-741-T.F.

A VENDRE — En bon état. Balance "Berkel" pour comptoir et trancheuse à viande "Berkel" no 1600. **S'adresser à R. Fortier, 238, rue Berry, St-Boniface, ou signaler: CHapel 7-3080.** 50-762-1C.

A VENDRE — Centre du village de Ste-Anne. Lot: 66' x 148'. Maison: 18' x 24'. Garage et remise. Bon puits. **S'adresser à J. Paillé. Téléphone: GArden 2-5385.** 50-770-1C.

Canadiens français et catholiques

Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, **Boite 437. La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau. CEdar 3-5016.

ABC Accounting Service
- tenue de livres
- préparations des rapports
- rapports de l'impôt sur le revenu

Bureau: SUnset 6-2390
Résidence: SUnset 3-8746
3 - 515, ave Ellice, Winnipeg 2, Man.
Paul LEPAGE, gérant

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: WHitehall 3-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135 rue St James Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100 édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE
CIMETIÈRE
CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

ATLAS UPHOLSTERING

Offre service de rembourrage, de recouvrage et de réparation de votre vieux sofa ou devan-lit. Travail excellent et à prix raisonnables. Faisons meubles sur commande et acceptons échanges de vieux meubles. Avons grande chambre de montre et exposition de meubles de première qualité. Maison digne de confiance, en affaires depuis plusieurs années. Veuillez appeler pour rendez-vous. Notre représentant se rendra chez vous avec choix complet d'échantillons de tissus et vous donnera une estimation gratuite.

ATLAS UPHOLSTERING CO. LTD.
283, rue Market
Téléphone: WHitehall 3-6748
1-790-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison moderne: 4 pièces. Soubassement avec chambre finie. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. Taxe: $180. $11,500 avec hypothèque de $7,000. **Signaler: CEdar 3-4458.** 50-766-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Place St-Marc. Maison: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Soubassement à la grandeur. Arbres. **Appeler propriétaire, CHapel 7-6410.** 50-780-2C.

AUBAINE — St-Boniface. 2 maisons, côte à côte. Revenu annuel: $1,680 chacune. Taxe: $163 chacune. Logis: 3 et 5 pièces chacune. **Appeler propriétaire: ALpine 3-4752.** 50-779-7C.

A VENDRE — St-Boniface. Bonne location. Immeuble-appartement: 8 logements. Bon revenu. Cause de vente: Propriétaire désire argent pour affaires. Pas d'agent. Faites votre achat directement du propriétaire. **Signaler: WHitehall 3-6748 entre 9 h. et midi ou 2 h. et 5 h.** 1-789-T.F.

A VENDRE — Chemin Dawson. Lots à prix raisonnables. **Téléphone: 358, Lorette ouest.** 1-794-1C.

A VENDRE — Magasin-bureau de poste. Pompes à essence. Logis attenant dans endroit catholique français. **Si intéresser, s'adresser à L.-J. Mailhiot, Cantal, Sask.** 1-798-2C.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes. 10 minutes du village. Maison en bon état. Eau chaude et froide, bon puits. Grand jardin. **S'adresser après 6 h. à 227, rue Bertrand, ou signaler: CEdar 3-2620.** 1-809-2C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man., rue Girard. Maison: 7 pièces. Près écoles. Salle de bain, eau chaude et froide. Lot: 52' de large par 300' de long. Venez voir un bungalow bleu et blanc en face de l'hôpital. **Signaler: GArden 2-5323.** 49-742-1P.

A VENDRE — Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Chauffage: huile. Bon garage neuf. **Signaler: CHapel 7-8277.** 50-772-2C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces: 5 au 1er, 4 au 2e. Une chambre au soubassement. Prix: $20,000. $5,000 comptant. Paiements très faciles. **Signaler: CHapel 7-7453.** 48-727-3C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Provencher. Près église et école catholiques. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $9,500, comptant $3,000. Balance par versements. Personnes ayant intention de faire réduire prix, s.v.p. ne pas répondre. **S'adresser à Boite 800, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 1-800-2C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 38-583-T.F.

R. W. WILSON REALTY
A VENDRE

St-Boniface — Centre. Bungalow: 5 pièces. Stuc. 3 chambres à coucher. 11 ans. Garage assorti. Chauffage: gaz. Lot: 50'. $16,900.

Norwood — 4 pièces, 2 chambres à coucher. 15 ans. Soubassement complet. Chauffage: air forcé, lot 37'. Aubaine à $9,900 avec paiement initial minimum: $1,000 sur le hypothèque.

St-Norbert — Bungalow: 4 pièces. Stuc. 7 ans. Chauffage: gaz. Lot: 100' x 165'. $14,900. Comptant: $2,500.

St-Boniface — Bungalow: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Cuisine et salle de bain modernes. Chauffage: air forcé. Lot: 50'. $10,500 seulement. Paiement initial minimum: $1,000.

JEAN COLLIOU
Cedar 3-5290
1-802-1C.

A VENDRE

Messagerie (transfer) — Dans centre canadien-français. Dessert 3 villages. 2 camions fourgons 1962 et 1 de 1959 en très bonne condition. Service de lait, crème et transport général. Considérerait propriété de ville en échange.

St-Boniface — Immeuble: 4 logis, 3 pièces. Entrées et salles de bain privées. Bon revenu. Maison: 4 pièces sur même lot. Chauffage: gaz, air forcé dans les deux. Prix total: $38,000. Environ $10,000 comptant. Vendrait immeuble seul: $28,000.

St-Boniface — Duplex. 12 ans. 4 et 3. Grand lot. Garage double. Très bonne condition. $18,500. $4,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

Windsor Park — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand salon. Grande cuisine. Garage. Près des écoles. Possession immédiate.

St-Vital — 1½ étage. 1er étage: grande cuisine, grand salon, grande chambre à coucher, salle de bain et 2 chambres à coucher au 2e. Grand lot. Chauffage: gaz. Garage. Taxe: $160. $9,500. A termes.

Garage — 35 milles de la ville. Centre canadien-français. Equipement complet. Fait très bonnes affaires. $14,000 à termes. Considérerait propriété de ville en échange. Cause de vente: maladie.

Propriété dans village canadien-français. Maison et autres bâtiments avec 3 acres de terrain. Toute offre sera considérée.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
1-804-1C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Triplex. 16 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

Norwood — Maison de revenu. 15 ans. Bel emplacement. 4 pièces modernes pour propriétaire, plus revenu mensuel: $120. $17,500.

St-Boniface — Restaurant. Ameublement complet, 28 places. Logis attenant: 6 pièces. Meilleure offre.

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. $21,900.

St-Norbert — Bungalow neuf: 6 pièces. Près église et école. Grand lot. Soubassement complètement fini. $20,000.

Grande Pointe — Maison neuve: 3 pièces. Grand lot. Eau courante. Prix réduit. Prix requis: $8,250.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $38,500. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
1-806-1C.

ON DEMANDE

Instituteur pour école indienne, une vingtaine d'élèves: grades 1-2-3-4. Chambre et cuisine attenantes à l'école. Pour année juin 1962 à avril 1963. Nord-Ouest Ontario. Permis accepté. **Ecrire au R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 685, Red Lake, Ont.** 50-771-1C.

ON DEMANDE

Maîtres et maîtresses qualifiés pour l'école Consolidée de Ste-Anne, no 2379. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser en mentionnant qualifications et expérience acquise (dans quels grades), à M. Roland-J. Freynet, secrétaire, Ste-Anne, Man.** 1-787-T.F.

District Scolaire
St-Brieux no 1463

demande institutrices catholiques bilingues pour septembre.

Envoyer demandes
à M. D. B. Ramsay, sec.-trés., Humboldt School Unit, no 47, Humboldt, Sask.
50-768-2C.

La Commission Scolaire du District St-Paul no 2228, C.P. 500, St-Paul, Alberta, demande les services suivants:

1. **Un(e) vice-principal(e) pour l'école élémentaire, salaire selon cédule;**
2. **Un vice-principal pour l'école supérieure, bilingue, salaire selon cédule;**
3. **Un secrétaire-trésorier, bilingue, avec connaissance de comptabilité et sténographie, bon salaire.**

Toutes les demandes d'emploi, reçues avant le 20 avril 1962, seront étudiées par la Commission, y compris les demandes du corps professoral actuel. 49-750-2C.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Triplex. Garage Grand lot. Comptant requis: $7,500.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Stuc. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000.

Magasin général — Près de la ville. Echangerait pour maison ou duplex. Bons termes.

St-Boniface — Près Institut Collégial St-Joseph. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Très bien situé. $2,000 comptant. Balance portée par vendeur.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers, 407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
1-807-1C.

A VENDRE
ST-BONIFACE

Maison: 4 pièces. Salle de bain. Soubassement complet. Chauffage: huile. Lot: 50' x 120'. Près chapelle catholique. $900 comptant.

ST-VITAL

Joli bungalow: 5 pièces. 7 ans seulement. Près chemin Ste-Anne. 3 chambres à coucher. Belle cuisine. Armoires finies naturel. Salle de jeu. Chauffage: huile. $3,500 comptant. Acceptera échange.

On parle français
S'adresser à
Mme Walberg, Loban Realty
Téléphone: CHapel 7-6049
1-797-1C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
ST-BONIFACE

Bonne propriété de revenu. 3 logis complètement loués. $23,500. $3,000 comptant. Balance à termes faciles.

ST-BONIFACE

Duplex: 5 et 3. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Lot: 33'. Garage. $12,900. $1,800 comptant.

ST-VITAL

Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage. $8,700. $2,000 comptant.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnox 3-6017
1-810-1C.

Seuls des spécialistes installent les silencieux

MIDAS

. . . parce que les silencieux Midas ne sont vendus que dans les "Midas Muffler Shops". L'installation par des spécialistes de système d'échappement ne prend que 15 minutes . . . et ne coûte rien. Vous ne payez que le prix du silencieux.

Les silencieux Midas sont garantis pour tout le temps que votre voiture reste en votre possession.

Tout remplacement qui devient nécessaire est fait moyennant une faible rétribution pour le service.



N.-A. DUPRAT
50, rue Isabel,
Winnipeg 2, Man.
SP 5-7189

AVIS

AVIS est donné par les présentes que The Sovereign Life Assurance Company of Canada présentera au Parlement du Canada, soit à la présente session ou à la suivante, une demande visant à obtenir une loi qui lui permettrait, dans ses transactions commerciales, d'utiliser l'un ou l'autre nom: The Sovereign Life Assurance Company of Canada ou La Souveraine, compagnie d'assurance-vie du Canada.

DATEE à Winnipeg dans la province du Manitoba, ce 30e jour de mars 1962.

Thompson, Dilts, Jones, Hall, Dewar & Ritchie,
503 Electric Railway Chambers, Winnipeg 2, Manitoba,
avocats pour les demandeurs.

A VENDRE
MAISON DE REVENU

St-Boniface — Près basilique. 9 pièces. $2,000 comptant. Balance: termes faciles.

PRES DE WINNIPEG

270 acres en culture. Bâtiments et machineries. $10,000 comptant, balance au vendeur à termes faciles.

NORWOOD — TRIPLEX

$1,000 comptant seulement. Bon revenu et très beau site.

Pour plus d'information, appelez
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
1-811-1C.

A VENDRE

St-Boniface — Triplex en pierre solide. Chauffage: huile. Grand lot. Titre clair. Se vend pour $15,000. Avez-vous une offre à faire?

St-Norbert — Près couvent. Maison: 1½ étage. 10 ans. 6 pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Lot: 65'. $10,500. Titre clair. Offre comptant considédée.

Une terre: 320 acres, $12,000 ou autre: 640 acres pour $13,000.

Spécialiste en vente de bonnes terres au Manitoba de 40 à 915 acres avec ou sans machines aratoires, vaches laitières et contrats de lait, si désiré.

J. CARRIERE REALTY
133, rue Taché
Téléphone: GLobe 2-1422
1-803-1C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — Rue Dubuc. $7,700. Bungalow: 3 pièces. Nouvellement décoré. Chauffage: huile. Garage. Près autobus. Belle aubaine pour jeune couple ou personnes retirées. Comptant requis: $900.

Près école Provencher — Triplex. Très bon état. Revenu mensuel: $155. 5 pièces pour propriétaire. Chauffage: huile. Comptant requis: $10,000.

St-Boniface centre — Bungalow: 4 pièces. $12,400. Ameublement inclus. Grand salon, cuisine, 2 chambres à coucher. Soubassement ¾. Garage. Chauffage: huile. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Petit immeuble-appartement: 4 logis. En plus, maison: 5 pièces pour propriétaire. Revenu mensuel: $285. Chauffage: gaz. Comptant requis: $10,000.

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Age: 12 ans. Echangerait pour duplex à Norwood.

St-Boniface — Triplex. Belle location. Revenu annuel: $2,640. Chauffage: huile. Grand lot. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaire.

Ste-Anne-des-Chênes — Village. Maison: 4 pièces sur 2 acres de terre. Prix: $1,200 comptant.

St-Norbert — 2 lots bien situés. 55' x 147'. Prix: $4,500 pour les deux.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
1-805-1C.

A VENDRE
ILE-DE-CHENES

Village — Bungalow: 4 pieces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

MAGASIN GENERAL

Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

RUE BERTRAND

Maison — 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile, air forcé. Garage. Prix: $8,500. $1,000 comptant.

RUE GRANDIN

St-Boniface — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. $10,500, termes faciles.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

ILE-DE-CHENES

280 acres toutes en culture. 5 graineries. $75 l'acre, à termes.

ST-BONIFACE

Maison: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $9,800.

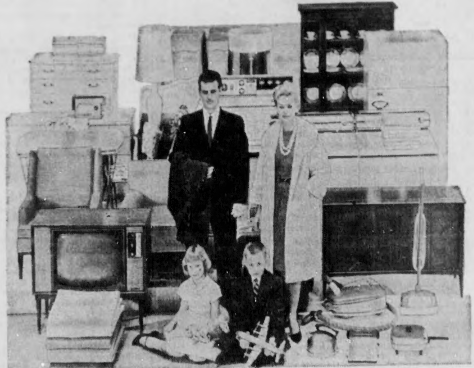
J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
1-796-1C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pou rachat avec $500 comptant, ou plus **appeler Midtown Realty. GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874.** 41-612-T.F

Quand il s'agit **d'améliorer le confort familial,**
il est tout à fait judicieux d'acheter chez

EATON'S

le plus grand magasin de commerce au Canada



Voici pourquoi:

Eaton's est la plus grande organisation de vente détaillée ayant un pouvoir d'achat beaucoup plus considérable que tout autre magasin.

Les agents d'Eaton magasinent "en personne" à travers le monde pour découvrir des objets nouveaux ou extraordinaires.

Des comparaisons pertinentes assurent à Eaton's les prix les plus bas, car Eaton's ne se laissera **pas sciemment** dépasser dans ce domaine.

La réclame d'Eaton's dit ce qu'elle signifie et signifie ce qu'elle dit — évite les termes séduisants et les "listes" de prix fictifs.

Chez Eaton's, vous pouvez bénéficier d'importantes **plus-values,** telles le service de livraison gratuit, acheter personnellement ou commander par téléphone ou courrier, et les paiements effectués par le genre d'acompte approprié à votre convenance.

La Garantie d'Eaton's "Satisfaction garantie ou argent remis" s'applique aux **prix** autant qu'à la qualité et à la valeur.

EATON'S OF CANADA

le magasin qui ne se laissera pas sciemment surpasser en bas prix!

Boutique Midas Silencieux ouverte à Winnipeg

Un nouveau plan pour l'entretien de l'automobile fera son apparation à Winnipeg prochainement. M. N.-A. Duprat, propriétaire, annonce que la nouvelle "Midas Muffler Shop", située à 50, rue Isabel, ouvrira ses portes le jeudi 5 mai. Les mécaniciens des 400 boutiques Midas du Canada spécialisent dans la réparation et la vente des tuyaux d'échappement, des amortisseurs et des ceintures de sécurité.

On y examine la voiture sans frais et si on doit remplacer une pièce, on le fera à bas prix et dans un minimum de temps: 15 minutes suffisent pour remplicer un silencieux. En plus, les boutiques Midas sont agencées de telle sorte que les femmes s'y sentiront à l'aise dans une ambiance propre et confortable. Amener l'automobile au garage ne sera plus une corvée désagréable.

M. Duprat souligne aussi que 15 millions d'automobiles ou camions (soit un quart) ont besoin de remplacer le silencieux, ce qui est très important pour la sécurité des voyageurs, car s'il est défectueux, il peut entrer du monoxide de carbone à l'intérieur de la voiture et causer de graves malaises aux occupants, maux de tête, fatigue, inconscience voire même la mort.

M. Duprat espère donc que tous les résidants du Grand-Winnipeg s'empresseront de profiter de ce nouveau service rapide et efficace.

ROME — "Les nouvelles qui parviennent d'Algérie réveillent dans le monde un sentiment de consternation et d'horreur qui soulèvent des échos douloureux dans la conscience chrétienne de l'humanité".

REGINA — M. T. C. Douglas, leader national du Nouveau Parti Démocratique, a déclaré qu'il n'avait pas encore décidé dans quel comté il présenterait sa candidature lors des prochaines élections fédérales.

LA TOUTE NOUVELLE
FORNEY C-5
est la machine à souder la plus complète
Entièrement équipée
Forney Arc Welders, Ltd.
1052, rue Main, Winnipeg 4, Man.
Téléphone: JU 2-3276
M. Geo Champagne, gérant

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS "MARQUE DISTINCTION"
à vendre à
St-Norbert
Ile-de-Chênes
St-Vital
S'adresser à
M. Henri DAUDET, gérant
Bureau: 700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

NIAKWA INVESTMENTS LTD.
Prêts hypothécaires
Premières et deuxièmes hypothèques
Achat de portefeuilles d'hypothèques
700 Great Western Bldg., 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0038

On demande
OPÉRATRICES
de machine à coudre
EXPÉRIMENTÉES,
pour la confection de vestes.
Travail régulier
United Garments Ltd.
328, rue Main, Winnipeg

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

KEYSTONE HEATING
Fournaises au gaz et à l'huile
Installation et service — Estimations gratuites
L. Lacroix, 450, chemin Ste-Anne, St-Vital AL 3-8656

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

ABLE JOBBERS CO.
158, avenue Provencher — Téléphone: CHapel 7-3996
La première maison d'épiceries vendant à escompte

24/15 oz. **Blé d'Inde de choix** (moins de 12½c par boite)	$2.95
24/15 oz. **Pois de fantaisie,** la douz.	$1.75
24/15 oz. **Betteraves tranchées,** la douz.	$1.20
24/15 oz. **Carottes en cubes** Aylmer, la douz.	$1.50
24/15 oz. **Choucroute,** la douz.	$1.50
24/15 oz. **Fèves au beurre,** la douz.	$1.75

SPECIAL

24/15 oz. **Poires** Bartlett, la douz.	$2.25

24/15 oz. **Pêches,** la douz.	$2.25
24/15 oz. **Fraises,** la douz.	$2.75
24/20 oz. **Ananas écrasés,** la douz.	$2.95
24/20 oz. **Soupe** aux tomates, la caisse	$3.75
la douz.	$2.00
48/10 oz. **Soupe** aux tomates, la caisse	$3.95
5 livres **Bonbons gélatineux,** prix rég., 1 livre	59c
5 livres	$1.00
12/12 oz. **Asperges en morceaux,** la douz.	$1.75

Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et 1 h. p.m. le samedi.